47e ANNÉE. — N° 16.601
DIRECTION & ADMINISTRATION : 8, rue de Cheverus, [illegible]
AGENCE A PARIS : 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	[illegible]
France et Colonies	9 »	17 f.	32 f.
Etranger	10 »	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — Le numéro 10 c.

VENDREDI 14 DÉCEMBRE 1917
SAINT NICAISE
SOLEIL : lever 7 h. 34; couch. 4 h. 20
LUNE : nouv. le 14; P. Q. le 21

L'Assainissement

Un vent rafraîchissant se lève sur le pays. C'est comme un souffle qui balaie les miasmes dont souffrait sa santé morale depuis trop de temps. Tous ces scandales, toutes ces affaires en cours et où des aventuriers de haut vol jouent un rôle éminent, toutes ces demandes en autorisation de poursuites contre certains parlementaires, tout cela entretenait une fièvre générale dans les esprits. On constatait avec tristesse les défaillances de quelques-uns, et bien que l'on vît la justice saisie de leurs dossiers, l'esprit public ne se montrait pas satisfait. Il sentait qu'au-dessus de ces aventuriers il y avait une influence dirigeante et comme un centre de ralliement qui faisait que, bien que chacun d'eux opérât à part, tous collaboraient à la même œuvre de malfaisance.

La publication du réquisitoire du général Dubail est venue déchirer tous les voiles et projeter une éclatante lumière sur le mystère que l'opinion avait été impuissante à comprendre jusqu'ici. Il ressort de cette publication que l'influence dirigeante et le centre de ralliement de tous ces aigrefins, de tous ces escrocs, de tous ces traîtres, est M. Joseph Caillaux, ancien ministre et ancien président du conseil. Le général Dubail ayant transmis son réquisitoire au gouvernement, celui-ci s'est empressé de demander à la Chambre de lever l'immunité qui couvre M. Caillaux afin de pouvoir le poursuivre en justice. C'est un véritable soupir de soulagement qu'a poussé le pays en prenant connaissance de ce remarquable travail. Enfin, voilà donc éclairci le mystère, voilà tous les fils de l'intrigue entre les mains de qui de droit. La vérité est en marche.

C'est que les chefs d'inculpation contre M. Caillaux paraissent d'une singulière gravité. Seront-ils juridiquement établis ? Tout est là. Que M. Joseph Caillaux ait tenu à Rome ou ailleurs d'imprudents propos de nature à nuire aux intérêts de la France, voilà cependant qui ne surprendra aucun de ceux qui le connaissent. Supérieurement intelligent, le député de Mamers est incroyablement léger. Que de plus il ait mené une campagne de paix, de défaitisme, contrairement à l'orientation de la politique générale du gouvernement, voilà qui n'étonnera encore personne. Il n'y a qu'à se souvenir de ses manœuvres comme président du conseil du temps que M. de Selves était son ministre des affaires étrangères. Il coquettait avec l'Allemagne alors que nous étions à deux doigts d'avoir la guerre avec cette puissance à propos du Maroc. De tout temps, M. Caillaux s'est montré germanophile ardent. Qu'il ait continué au milieu de la conflagration présente, voilà qui est de nature à révolter la conscience publique mais qui n'a rien de contradictoire avec son caractère.

Bref, il résulte de l'ensemble des faits relevés par le réquisitoire des présomptions suffisamment graves à sa charge, et notamment celle « d'avoir poursuivi la destruction de nos alliances pendant la guerre actuelle ». La Chambre des députés ne pourra pas moins faire que d'accorder au gouvernement l'autorisation de poursuites qu'il réclame. Cela peut conduire M. Caillaux bien loin. Quand, comme lui, on a le cerveau empoisonné par un invraisemblable orgueil, le cœur dévoré d'ambition, on doit s'attendre aux grandes élévations comme aux grandes chutes.

A. D.

LES ÉVÉNEMENTS DE RUSSIE

Korniloff, vainqueur des Maximalistes, va rejoindre Kaledine

Pétrograd, 11 décembre. — Lorsque Korniloff quitta Bikhof où il était détenu, il ordonna à quelques généraux qui s'étaient échappés avec lui de gagner le Caucase par des voies séparées et de le rejoindre à Novotcherk. Puis, prenant le commandement de la division des Sauvages, de plusieurs centaines de chevaliers de Saint-Georges, ainsi que de plusieurs bataillons de la mort et de quelques batteries d'artillerie, Korniloff marcha vers le sud. Les généraux arrivèrent sains et saufs au Caucase.

A Bielgorod, Korniloff se trouva en présence d'importants contingents maximalistes. Korniloff envoya en avant, par un train, plusieurs centaines d'hommes sans artillerie. Le groupe fut écrasé par les masses maximalistes, qui annoncèrent sans tarder une grande victoire. Pendant ce temps, Korniloff, décrivant un mouvement tournant, prit les maximalistes à revers. Les marins s'enfuirent, des groupes considérables de soldats mirent bas les armes ou passèrent à Korniloff. Quant à la garde rouge, elle fut entourée et anéantie. Korniloff va opérer sa jonction avec Kaledine.

La Paix serait loin d'être conclue

Paris, 13 décembre. — La paix n'est nullement conclue entre la Russie et l'Allemagne. Ces jours derniers, notre ambassadeur à Pétrograd, M. Noulens, a reçu de nombreuses et satisfaisantes déclarations émanant de toutes les grandes associations du pays, des municipalités, des comités politiques. Tous lui ont exprimé leur réprobation contre l'idée d'une paix séparée. L'attitude prise par les cheminots et par les délégués paysans contre les maximalistes, l'outrecuidance des conditions allemandes et l'échec des premiers pourparlers menés par les bolcheviks sont des circonstances qui ne permettent guère à l'Allemagne de dégarnir totalement son front oriental.

L'Armée russe ne serait pas démobilisée

Bâle, 13 décembre. — On mande de Vienne que la nouvelle parvenue sur la démobilisation de l'armée russe ne répond pas à la réalité. Le conseil des commissaires a bien décidé, il y a quelques semaines, la libération des trois ou quatre classes les plus anciennes, mais autant qu'on sache, d'autres dispositions n'ont pas été prises sur la diminution des effectifs russes.

Les Maximalistes ordonnent l'Arrestation des Cadets

Pétrograd, 12 décembre. — Le gouvernement maximaliste ordonne l'arrestation immédiate des chefs de la contre-révolution par un décret signé de Lenine et de Trotzky, qui disent que les principaux membres de l'organisation des cadets étant des ennemis du peuple, ils devront être arrêtés et jugés par les tribunaux révolutionnaires. Les Soviets locaux devront prendre des mesures en vue de la surveillance étroite de l'organisation des cadets, par suite de l'entente de ces derniers avec Kaledine et Korniloff.

La Nomination de Tcherbatcheff comme généralissime n'est pas confirmée

Bâle, 12 décembre. — Les bruits de la nomination du général Tcherbatcheff comme généralissime et l'attribution à ce dernier de pleins pouvoirs pour négocier la paix ne sont confirmés d'aucun côté.

L'Annulation des Elections provoque des Emeutes

Pétrograd, 12 décembre. — Le comité central maximaliste a annulé les élections à la Constituante pour la ville d'Elisavetgrad, où le bloc juif patriote avait eu une écrasante majorité.

Cet ordre a provoqué des émeutes violentes, et jusqu'ici il a été impossible de procéder à un nouveau scrutin.

Des ordres semblables ont été envoyés par Lenine et ses amis dans nombre de circonscriptions où les adversaires du maximalisme avaient eu le dessus.

Les Membres du Gouvernement provisoire détenus remettent leurs Pouvoirs à la Constituante

Pétrograd, 12 décembre. — Les ministres incarcérés à la forteresse Pierre-et-Paul ont remis au commandant de la forteresse, avec prière de la transmettre au président de l'Assemblée constituante, une déclaration signée qui devra être lue à l'Assemblée. Les signataires déclarent qu'en résignant maintenant leurs mandats entre les mains de l'Assemblée constituante, qu'ils considéraient le gouvernement provisoire comme la seule autorité légale en Russie jusqu'à la réunion de l'Assemblée constituante. Ainsi ils ont accompli leur devoir jusqu'au bout, se refusant à entrer en relations avec les usurpateurs qui poussaient leur pays à la ruine.

Les Bolcheviks dispersent les Tribunaux par la Force

Pétrograd, 12 décembre. — Des soldats maximalistes ont dispersé le Sénat après que le ministère public eut déclaré que le Sénat ne reconnaissait que le gouvernement provisoire. La garde rouge a occupé également le tribunal militaire et le tribunal de commerce. Elle a arrêté le président du tribunal de commerce.

Les Marins bolcheviks débarquent à Taganrog

Pétrograd, 12 décembre. — Le général Kaledine télégraphie que plusieurs navires de la flotte de la mer Noire sont arrivés à Taganrog, et, après avoir débarqué des troupes malgré les protestations des cosaques, se sont rendus à l'estuaire du Don dans le but de gagner Rostoff.

Le Sénat et les Tribunaux occupés militairement

Pétrograd, 11 décembre. — En exécution du décret sur la nouvelle organisation judiciaire, le Comité militaire révolutionnaire a fait occuper militairement les divers tribunaux de Pétrograd, ainsi que le Sénat.

Les Cheminots repoussent la Paix séparée

Stockholm, 12 décembre. — On téléphone d'Haparanda que, durant ces deux derniers jours, le mouvement gréviste a repris à Pétrograd avec beaucoup d'intensité. L'Association des cheminots, puissante corporation, a voté une résolution décidant la grève générale sur toutes les voies de Russie au cas où le gouvernement signerait une paix séparée. Ce projet a pour but d'empêcher radicalement les rapatriements des prisonniers autrichiens et allemands et de priver ainsi les empires centraux du seul avantage immédiat et positif qu'ils escomptent des négociations actuelles.

Le Négociateur Schneour est arrêté

Pétrograd, 12 décembre. — L'« Ivestia », organe du Soviet de Pétrograd, confirme que le comité révolutionnaire ayant établi par une enquête énergique et immédiate que le lieutenant Schneour, nommé il y a quelques jours chef d'état-major du généralissime, faisait partie avant la révolution de la police politique russe, a ordonné aussitôt son arrestation, son transfert à la forteresse Pierre-et-Paul, sa comparution devant la justice révolutionnaire sous l'inculpation d'avoir trahi la Révolution.

Le Turkestan contre les Maximalistes

Pétrograd, 12 décembre. — Un comité s'est formé dans le Turkestan pour proclamer l'autonomie de cette province. Tous les hommes entre seize et quarante-cinq ans ont été mobilisés et forment une armée importante, qui se disposerait à marcher sur Tashkent, capitale du Turkestan, où le pouvoir est actuellement aux mains des maximalistes.

Les Bolcheviks ne veulent pas renoncer à leur Propagande à l'Etranger

Pétrograd, 12 décembre. — On sait que le commandement allemand sur le front russe a protesté par radio contre la distribution aérienne de proclamations signées Lénine et Trotzky, adressées aux ouvriers et soldats de tous les pays et les invitant à se soulever, et que les généraux allemands considèrent cette propagande comme une intervention dans les affaires intérieures de l'Allemagne. La « Pravda » répond à leur protestation en déclarant que la délégation russe n'a pas promis d'abattre le vieux drapeau des bolcheviks.

Krylenko n'est qu'un Bourgeois !

Pétrograd, 11 décembre. — Quand Krylenko, commandant en chef de Lenine, vint ici, le train s'arrêta à Pytalova pour que les machines fussent changées. Une foule de soldats, qui désiraient voyager dans ce train, fut prévenue par la garde rouge que Krylenko s'en servait. Les soldats répondirent : « Il n'y a que des bourgeois pour voyager en tel équipage. Votre Krylenko n'est qu'un bourgeois. Dites-lui que dans cinq jours il lui arrivera ce qui est arrivé à Doukhonine. »

Terestchenko réclame sa mise en liberté

Pétrograd, 11 décembre. — Terestchenko, Konovaloff, Kischkine et les ministres du gouvernement provisoire internés à Pierre-et-Paul ont remis au commandant de la forteresse une lettre adressée au président de l'Assemblée constituante, dans laquelle, après avoir rappelé qu'ils ont assumé le pouvoir en accord et avec la collaboration des représentants de la démocratie révolutionnaire, ils relèvent que, alors que les ministres socialistes furent laissés en liberté, ils continuent, eux, à être gardés à la forteresse.

Le Gouvernement suisse et les Propositons de Paix maximalistes

Berne, 11 décembre. — A la séance du Conseil national, en réponse à une question du député socialiste Graber sur l'attitude que compte observer le Conseil fédéral vis-à-vis des propositions de paix russes, M. Ador, chef du département politique, a exprimé le regret que M. Graber n'ait pas avisé le Conseil fédéral de son intention de soulever la question de l'attitude du gouvernement suisse.

Il a ajouté : « M. Kerensky a accrédité un ministre à Berne; ce ministre n'est pas arrivé et le gouvernement de M. Kerensky est tombé. Lenine n'a pas donné signe de vie au Conseil fédéral. Il a remis en communication les propositions de paix au ministre suisse à Pétrograd comme aux représentants de toutes les nations neutres. Il n'a demandé aucune intervention neutre.

» Autant le Conseil fédéral désire la paix, autant il doit reconnaître que la démarche demandée par M. Graber pourrait paraître intempestive et aller à des fins contraires au but qu'elle poursuit.

» Que représente Lenine ? Nous ne le savons pas encore. Le Conseil fédéral suit de très près la question posée. »

Berlin nie avoir posé des Conditions de Paix

Bâle, 13 décembre. — Une information de Berlin dit :

« Le « Times » publie des nouvelles de Russie sur des conditions de paix allemandes qui auraient été soumises aux délégués russes, se rapportant à des questions soit économiques, soit politiques.

» Il est déclaré à ce sujet que jusqu'ici aucune condition de paix allemande n'a été soumise aux délégués russes, et que jusqu'ici seule la question de l'armistice a été discutée. »

Solde égale pour tous

Pétrograd, 11 décembre. — On publiera un décret mettant à l'unisson la solde des officiers et celle des soldats; **les Clubs et les mess d'officiers seront abolis.**

Les Japonais à Vladivostok

Nos Alliés ont voulu enrayer les Troubles des Bolcheviks

Londres, 13 décembre. — Les Japonais seraient intervenus à Vladivostok parce qu'en général en Sibérie les bolcheviks, bien qu'ils n'aient pas obtenu de grands résultats, ont pu faire arriver par chemin de fer des propagandistes dont l'action a eu pour effet des sabotages regrettables; non seulement les paisibles commerçants russes, mais encore des maisons chinoises et japonaises ont déjà eu à souffrir de certains troubles.

Des Troupes chinoises à Kharbine

Pétrograd, 11 décembre. — Des troupes chinoises sont arrivées à Kharbine pour protéger les sujets chinois.

Kharbine est sur le Transibérien, près de la frontière de Mandchourie et de Chine.

En Angleterre

LES TRAVAILLISTES ANGLAIS DEMANDENT DE NOUVELLES PRECISIONS SUR LES BUTS DE GUERRE DES ALLIES

Londres, 13 décembre. — Le Comité parlementaire du Congrès des Syndicats et le Comité exécutif du parti travailliste ont adopté à l'unanimité une résolution demandant au gouvernement britannique de faire le plus tôt possible une nouvelle déclaration sur les buts de guerre des alliés.

La conférence du parti travailliste a été convoquée à Westminster le 27 décembre, spécialement pour discuter la susdite résolution qui sera présentée à M. Lloyd George.

Parlant à un dîner donné au palais du Parlement en l'honneur du député travailliste canadien Simpson, M. Arthur Henderson a dit :

« La déclaration de M. Lloyd George sur les buts de guerre sera reçue par la nation avec un soupir de soulagement. »

Cuba déclare la Guerre à l'Autriche

La Havane, 12 décembre. — **Après la lecture du Message du président Menocal, la Chambre cubaine a voté la déclaration de guerre à l'Autriche.**

Arrivée de Renforts allemands

Amsterdam, 12 décembre. — On signale le passage d'un courant continuel de troupes fraîches allemandes venant de l'Est. Les villages du district de Waes, entre Anvers et Gand, sont bondés de soldats.

AUX INVALIDES

UN TANK EXPOSÉ DANS LA COUR D'HONNEUR — Ph. MEURISSE.

L'Action contre M. Caillaux et M. Loustalot

Conseil de Guerre ou Haute-Cour ?

Paris, 13 décembre. — L'une des questions que soulève, ainsi que nous le disions hier, la demande en autorisation de poursuites contre M. Caillaux est celle de savoir devant quelle juridiction, dans le cas où les poursuites seront ordonnées, l'ancien président du conseil sera appelé à comparaître : conseil de guerre ou Haute-Cour. En fait, la question ne peut être résolue d'ores et déjà. C'est l'instruction judiciaire seule qui permettra d'en décider, car les articles visés comportent, suivant les résultats de cette instruction, l'une ou l'autre juridiction.

Nouvelles Explications de M. Loustalot

Paris, 13 décembre. — Le député des Landes a déclaré, après avoir pris connaissance du réquisitoire du général Dubail, à des journaux :

« C'est fou ! c'est fou ! c'est fou ! L'accusation est, au surplus, tellement grosse, que je suis abasourdi, plus qu'indigné. Je suis, de par ma fortune, à l'abri des tentations ordinaires de la vie, et, à plus forte raison, ne pouvais-je nourrir des desseins criminels. J'étais un gros propriétaire m'occupant d'élevage, de pêche et de chasse, considérant la Chambre, en temps de paix, un peu comme un cercle, où l'on va serrer la main à des amis.

» Quant à mes idées, il n'est personne qui puisse mettre en cause mon patriotisme entier et absolu. Cet acte d'accusation ne m'inquiète nullement. D'ailleurs, n'atteste-t-il pas implicitement mon entière bonne foi en mentionnant que, « en dépit des avertissements qui m'ont été donnés, je me suis rendu en Suisse ? etc. » Je m'étais, en effet, ouvert de mes intentions au président du conseil. Ce n'est point là le fait d'un homme animé de mauvais desseins. Je regrette seulement que le document ne mentionne pas que c'est moi qui, spontanément, ai mis le rapporteur au courant de mon voyage.

» Le détail de mes démarches en Suisse appartient aujourd'hui à la justice. Mais je puis vous assurer que tous mes actes, en cette circonstance comme en toute autre, se sont inspirés du plus pur patriotisme.

» Je tiens encore, spécifia en terminant M. Loustalot, puisqu'on vous a fait connaître la teneur de ma déposition devant le capitaine Bouchardon, concernant Cavallini, à préciser un détail qui a son importance : le commandeur était porteur non pas de lettres de recommandations de MM. Orlando, Martini et d'un membre du cabinet actuel, mais de lettres de recommandations de MM. Orlando et Martini adressées à un membre du cabinet actuel, ainsi que de la lettre du Saint-Père dont vous avez parlé. »

La Presse anglaise observe une digne Réserve

Londres, 13 décembre. — Les journaux publient de longues dépêches sur le réquisitoire du général Dubail contre M. Caillaux et l'incident qui marqua l'ouverture de la séance d'hier à la Chambre. Toute la presse s'abstient de commentaires.

Le Renouvellement de la Chambre

Paris, 12 décembre. — La commission du suffrage universel a été mise au courant, par M. Dessoye, rapporteur de la réforme électorale, des travaux de la sous-commission chargée de préparer un texte pour le mode d'élection des députés. Cette sous-commission a abouti à un projet qui établirait le scrutin de liste en un seul tour de scrutin, avec représentation proportionnelle pour les sièges non attribués par l'élection à la majorité absolue. La commission discutera ce projet dans une prochaine séance.

M. Clémenceau définit la Paix durable

Paris, 13 décembre. — M. Clémenceau a fait rectifier ainsi l'interview publiée de lui par le « New-York Wold » :

« Je suis d'accord avec lord Lansdowne sur ses prémices : « Sans une paix durable, » nous sentons tous que la tâche que nous » nous sommes fixée restera inaccomplie. »

» Mais quelle paix sera durable ? Une paix nette, une paix qui ne laisse ni place aux revendications des peuples opprimés ni aux dangers d'agression, en un mot, la paix du droit.

» Hors de cela, il n'y a pas de salut. C'est être bons citoyens du monde autant que patriotes que de persévérer dans nos efforts aussi longtemps qu'il le faudra pour qu'une paix de justice soit obtenue.

» Impérialisme d'un côté, démocratie de l'autre. Entre les deux, un abîme que rien, quoi qu'en pense lord Lansdowne, ne peut combler. »

La Presse allemande attaque et menace violemment les Alliés

Berne, 13 décembre. — Tous les journaux allemands parlent sur un ton menaçant de terribles représailles qui feront regretter pour toujours à l'Entente d'avoir frivolement repoussé les honnêtes propositions de paix de l'Allemagne. Ils nous préviennent qu'Hindenburg, d'accord avec l'état-major austro-hongrois, va nous faire subir le même sort qu'à l'Italie et que les armées franco-anglaises vont devoir résister sur le front occidental à une ruée quasi-générale de toutes les forces des empires centraux.

Ce qui mérite d'être particulièrement souligné, c'est que cette presse, loin de parler de la fameuse paix de compromis et de conciliation, affirme que la poussée austro-allemande sur le front ouest se terminera par l'écrasement des alliés qui seront, bon gré mal gré, forcés de souscrire aux conditions des vainqueurs qui veulent une bonne paix allemande, « notre paix » disent les « Dernières Nouvelles de Munich ».

Comité de Guerre

Paris, 13 décembre. — Le Comité de guerre s'est réuni ce matin à l'Elysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Aux Etats-Unis

UNE EXPLOSION DANS UNE FABRIQUE DE MUNITIONS

Washington, 13 décembre. — Une explosion s'est produite dans la fabrique de munitions de Bethlehem, hier matin.

LES APPROVISIONNEMENTS AMERICAINS ACHETES POUR LA RUSSIE SONT VENDUS

Washington, 13 décembre. — Les délégués financiers russes annoncent que les approvisionnements achetés par le gouvernement russe et qui devaient prochainement être embarqués, sont à vendre soit aux nations alliées, soit à des firmes privées. Le produit de cette vente serait affecté à liquider la dette du gouvernement de M. Kerensky vis-à-vis des Etats-Unis.

UNE ENQUETE SUR LA CONDUITE GENERALE DE LA GUERRE

Washington, 13 décembre. — La commission militaire du Sénat a commencé une enquête sur la conduite générale de la guerre. Le général a informé la commission que l'armée américaine en France était abondamment fournie d'artillerie. Avec l'aide de la France et de la Grande-Bretagne, on pourra largement pourvoir aux besoins de l'armée américaine.

La Catastrophe d'Halifax

DIX MILLE MORTS

Ottawa, 13 décembre. — Le président du conseil télégraphie d'Halifax qu'il y a plus de 10.000 morts et plus de 20.000 personnes sans abri. Une tempête de neige s'ajoute encore à leurs souffrances.

En Suisse

LE NOUVEAU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE HELVETIQUE

Berne, 13 décembre. — M. Calonder, radical-démocrate, vice-président de la Fédération helvétique, a été élu président de la République pour 1918 par 176 voix.

M. Muller a été élu vice-président par 155 voix contre 44 à M. Ador.

L'Affaire Bolo

Paris, 13 décembre. — Ce matin, le lieutenant Jousselin a reçu le témoignage de M. Corras, habitant Saint-Germain, qui fut au courant des marchés passés par le ministre de la guerre pour la fourniture de « tocanalgine », spécialité pharmaceutique à laquelle s'intéressait Bolo, et qui fut vendue à l'armée au-dessus de sa valeur.

AVEC NOS SOLDATS EN ITALIE

Si nous commencions à apprendre l'Italie ?

(De notre Envoyé spécial accrédité auprès des Armées françaises en Italie)

8 décembre 1917.

Continuons de nous montrer de sages provinciaux. Arrachons-nous de plus en plus au charme pernicieux de la légèreté boulevardière, cause originelle de tant de nos fautes avant et pendant cette guerre. Gardons-nous d'imiter ces brillants confrères parisiens qui ne sont venus en Italie récemment que pour y écrire, à leur ordinaire, des articles d'autant plus retentissants et plus nuisibles, hélas ! qu'ils sont plus vides de réalités. Nous avons sur ces contrères flânants l'avantage d'avoir habité l'Italie de longues années durant, d'en connaître à fond la langue et les dialectes, la politique et les mœurs. Nous nous prévaudrons de cet avantage uniquement pour rappeler que l'Italie, à cette heure critique de son existence, se tâte et s'ignore elle-même. Comment prétendre dès lors la connaître et comment oser porter sur elle, à la face de l'opinion publique française, nous ne savons quel diagnostic soi-disant infaillible ?

On n'a pas craint d'écrire à Paris, et tout dernièrement encore, que le régionalisme existe fâcheusement en Italie, que Rome et Milan sont deux villes très différentes entre elles, et très différentes de Naples, de Gênes et de Venise. On a découvert d'autres lunes, telles la plaie de l'analphabétisme, le conflit toujours latent entre le Quirinal et le Vatican, que sais-je ? Et avec la belle présomption de l'ignorance on a donné ces découvertes à l'opinion parisienne, et, par elle, à l'opinion française pour les causes essentielles de la crise italienne actuelle.

Un peu de réflexion, aidée d'un grain de bon sens, montre cependant bien vite que le régionalisme, l'analphabétisme, la question romaine existaient ici en 1914 aussi bien qu'aujourd'hui. Leur existence n'a pas empêché l'Italie de se déclarer neutre d'abord, de rompre courageusement une humiliante alliance ensuite, d'entrer enfin et noblement en guerre à nos côtés. Elle ne l'a pas empêchée de soutenir vaillamment cette guerre pendant deux ans et demi. Pourquoi donc égarer notre opinion, justement désireuse de vérité, vers des explications aussi fausses, aussi saugrenues, quand il est si simple de trouver et de dire la seule cause profonde de la défaillance heureusement momentanée de l'Italie : la propagande défaitiste boche, le « boloïsme », si vous voulez, qui s'exerce ici par les mêmes moyens qu'en France, mais avec des résultats naturellement plus importants, puisque l'Italie fut trente-trois années durant l'alliée politique et la filleule économique de l'Allemagne. C'est cette propagande, plus mal combattue encore que chez nous, qui a réussi à plonger l'Italie dans son trouble moral actuel.

Ayant su montrer ainsi la vraie raison du mal, nous avons aussitôt l'avantage de pouvoir compter sur sa prompte guérison. Car M. Orlando, président du conseil italien, l'a déclaré bien haut à Paris l'autre semaine : son gouvernement et lui sont décidés à extirper enfin le virus boche de la finance, de l'industrie et de la politique italiennes. A peine cette décision sera-t-elle appliquée — et l'application en est aisée — nous verrons l'Italie redevenir aussi foncièrement « jusqu'au-boutiste » qu'elle l'était en 1915 et 1916, et ce, malgré la survie du régionalisme, de l'analphabétisme, de la question romaine, etc.

Un autre exemple de la pernicieuse influence exercée sur notre opinion publique française par la légèreté boulevardière, c'est ce que nous appellerons le bluff de Venise. Il est entendu que Venise est une des perles de l'Italie et du monde. Et il serait puéril de le nier : si cette ville devait être provisoirement abandonnée aux barbares, une grande douleur de plus s'abattrait sur la civilisation.

Plaçons-nous cependant, au point de vue de la guerre, le seul qui domine à cette heure. Venise a-t-elle une valeur militaire ou économique, ou industrielle, ou même maritime pour l'Italie ? La réponse est facile. Militairement, économiquement, industriellement, Venise n'existe pas. Le courant des forestières, sa seule richesse, a été tari par la guerre. Il n'est pas jusqu'à son port qui ne soit pratiquement inutilisable pour les navires de guerre. Au total, Venise est actuellement, et depuis deux ans et demi, un poids mort pour l'Italie guerrière, entendez l'Italie contrainte de mobiliser à force toutes ses ressources vives pour tenir et vaincre.

Si bien que si le commandement italien — ce qu'à Dieu ne plaise — devait choisir entre l'évacuation de Venise, la perle provisoirement morte et celle de Vérone ou de Brescia, par exemple, il n'hésiterait pas à donner dix Venise pour l'une de ces deux villes et pour tant d'autres moins connues encore, qui, nuit et jour, de toute l'énergie de leur industrie concourent efficacement à la défense nationale.

Il n'empêche, grâce à nos étourdis du boulevard, dont pas un seul n'eût considéré comme une honte d'omettre de nous apitoyer préventivement et à grand renfort de littérature sur Venise menacée, il n'empêche que, le cas échéant, notre opinion publique serait portée à voir dans l'évacuation éventuelle de cette ville un grand succès militaire des Boches. Succès inexistant au vrai on le voit, mais que nous aurions été les premiers à leur créer artificiellement d'avance.

Léon BOUDOURESQUE

Von Below a fait sa jonction avec Conrad

Front italien, 13 décembre. — Les troupes allemandes du général von Below viennent d'opérer leur jonction avec les troupes autrichiennes et bohémiennes du général Conrad dans une série d'assauts, qui remplirent ces deux dernières journées, entre la Brenta et le Piave, au nord du mont Grappa. Le puissant effort accompli par l'ennemi entre la Brenta et le Piave sur les fronts col Caprile - col Berretta et col Dell Orso - mont Solarolo mont Spinoncia, avait des objectifs bien définis dans chacun des deux secteurs assaillis.

Dans le secteur du col Berretta, le commandant ennemi entendait exploiter le succès obtenu ces jours derniers sur le plateau d'Asiago pour progresser ensuite sur le versant oriental du Brenta.

Dans le secteur du col Dell Orso - mont Solarolo - mont Spinoncia, il visait au but immédiat d'éliminer le saillant qui a le mont Solarolo pour sommet et qui le gêne énormément.

Mais l'objectif lointain, l'objectif stratégique des deux actions est toujours le même, c'est-à-dire faire irruption dans la plaine de la Vénétie.

La lutte fut acharnée, et les pertes italiennes sont lourdes; mais, dans l'ensemble, les Italiens n'ont pas cédé, sauf un léger fléchissement sur le mont Spinoncia, où l'ennemi a pris pied momentanément, et qui est encore disputé avec âpreté.

La préparation d'artillerie a été suivie d'attaques d'infanterie, les Autrichiens opérant sur notre droite et les Bohémiens sur notre gauche. La division autrichienne qui manœuvre sur la droite avait en première ligne un certain nombre de régiments bohémiens ramenés du front de Galicie. Une lutte désespérée s'engagea au col Della Berretta, où les Autrichiens furent appuyés par le feu d'enfilade des batteries de la rive droite de la Brenta. Les positions de la Berretta restèrent pendant quelque temps aux mains de l'ennemi, mais revinrent aux Italiens, après une brillante contre-attaque.

La bataille fit rage entre le mont Spinoncia et le col Del Orso.

Mais, en résumé, les deux dernières journées n'ont procuré aucun avantage à l'ennemi, du moins dans la direction de Venise, si convoitée par lui.

Les deux Groupes d'Armées entreprendraient une Action commune

Front italien, 13 décembre. — On prévoit que les généraux von Below et Krobatin cesseront leurs actions contre les cols de Boschino, Caprile et Berretta lorsque Conrad von Hoetzendorff reprendra une offensive que l'on dit imminente. En effet, l'artillerie ennemie bombarde avec violence la zone de Grappa; on s'attend à ce que les deux groupes d'armées entreprennent une action commune lorsqu'ils auront réussi à dépasser l'éperon du Grappa qui les sépare. Présentement la situation de l'ennemi est assez difficile; il se trouve engagé dans d'étroites vallées qui l'ont obligé à établir à Trente ses centres de ravitaillement et à effectuer de nombreux travaux de terrassement pour amener sur place ses hommes et son matériel.

L'Ennemi masse des Troupes en Arrière du moyen Piave

Rome, 12 décembre. — **Les nouvelles parvenues du front et d'ailleurs confirment l'opinion que l'ennemi est à la veille de tenter une nouvelle et puissante attaque contre notre front, dans l'intention de briser les lignes italiennes et de gagner la plaine, où il trouverait une plus grande possibilité de manœuvre et une facilité d'approvisionnement. Tout porte à croire que les divisions allemandes dont, depuis quelque temps, on ne connaissait pas l'emplacement ni la destination, se concentrent à l'arrière des forces autrichiennes, surtout dans la région Bellune-Feltre et dans la région de Valstagna, prêtes à soutenir, et à appuyer l'action de leurs alliés.** De nouveaux renforts venus du front russe affluent aussi sur l'arrière des lignes ennemies.

Quatre Divisions ennemies hors de Combat

Rome, 11 décembre. — Quatre divisions austro-allemandes ont été mises hors de combat dans les récentes opérations entre la Brenta et le Piave.

Séance de la Chambre italienne

Rome, 13 décembre. — La séance d'hier a repris à cinq heures, dès le retour de M. Orlando, qui était allé lire la Déclaration ministérielle au Sénat. Le président annonce qu'il était saisi d'une demande de convocation de la Chambre en comité secret. Un député soutient cette demande en arguant l'impossibilité de discuter d'une façon suffisante en séance publique la politique extérieure, intérieure et militaire du royaume. M. Alessio se prononce en faveur du comité secret. A ce moment M. Orlando dit que les explications que le gouvernement est disposé à fournir sont de telle nature qu'il est impossible de les faire en séance publique; en conséquence, il adopte la proposition du comité secret sur laquelle il pose la question de confiance. Il y a 339 votants : 274 se prononcent pour le comité secret, 65 votent contre.

Hommage du Sénat aux Armées alliées

Rome, 12 décembre. — Au Sénat, le président envoie son salut aux braves soldats de France et d'Angleterre unis aux soldats italiens sur la ligne de bataille, et rend hommage au généreux drapeau américain déployé contre l'Autriche. (Longs applaudissements.) « Le Sénat, dit-il, se tourne avec reconnaissance vers le peuple des Etats-Unis, vers son président. » (Applaudissements chaleureux.) M. Orlando répète ensuite les déclarations du gouvernement déjà faites à la Chambre et qui sont également acclamées chaleureusement par la Haute-Assemblée.

Les Parlementaires en Mission à l'Armée d'Italie

Paris, 12 décembre. — La commission sénatoriale de l'armée a chargé MM. Le Hérissé, Bérenger, Henri Michel, Cornet, Cazeneuve et Cauvin de visiter le corps expéditionnaire français en Italie.

La Guerre sous-marine

Paris, 13 décembre. — Le relevé hebdomadaire des mouvements dans les ports français, des pertes de guerre et des attaques sans succès, s'établit ainsi pour la semaine finissant le 8 décembre à minuit :

Mouvements des navires de commerce de toutes nationalités, au-dessus de 100 tonneaux, dans les ports français, à l'exception des bateaux de pêche et du cabotage local : Entrées, 845; sorties, 967.

Navires de commerce français coulés par des sous-marins ou des mines : de 1,600 tonneaux brut et au-dessus, 1; au-dessous de 1,600 tonneaux brut, 0.

Navires de commerce français attaqués et non coulés par des sous-marins : 3.

Bateaux de pêche français coulés : 0.

39 Sous-Marins coulés en quinze jours

New-York, 13 décembre. — D'après une déclaration de M. Hohler, conseiller de l'ambassade anglaise à Washington, l'ennemi aurait perdu **dans les deux premières semaines de novembre 39 sous-marins coulés par les vaisseaux alliés.**

Un Sous-Marin bombarde Funchal

Lisbonne, 13 décembre. — Un sous-marin allemand a bombardé Funchal (île de Madère). Une quarantaine de grenades ont été lancées. Quelques habitations se sont écroulées. Il y a des morts et des blessés. Des patrouilleurs poursuivent le sous-marin, qui s'est enfui.

On va améliorer l'Hygiène des Tranchées

Paris, 12 décembre. — La commission sénatoriale de l'armée a reçu communication d'une lettre de M. Clémenceau, lui indiquant les mesures qu'il a prises pour améliorer d'urgence aux armées l'installation des tranchées, tant au point de vue des baraquements que des moyens de couchage, de chauffage, d'éclairage et d'hygiène.

La Revision de la Classe 19

Paris, 13 décembre. — La commission de l'armée de la Chambre a adopté le projet autorisant le recensement et la révision de la classe 19.

Dernière Heure

Le Discours de M. Bonar-Law AUX COMMUNES

LA BATAILLE DU CAMBRESIS

Voici la suite des déclarations faites par M. Bonar Law à la Chambre des communes au sujet de la bataille du Cambrésis :

M. Bonar Law se rend compte que les espérances exagérées fondées sur ce très grand succès ne pouvaient que nuire lorsque l'on s'apercevrait que l'opération était loin de conduire à des résultats décisifs. Quant aux revers, il donnera au Parlement presque tous les renseignements que possède le gouvernement. La première chose que fit le cabinet fut de demander au maréchal Haig un rapport complet sur tout ce qui s'était passé et d'expliquer autant que possible le motif de ces événements. La Chambre ne doit pas croire que le gouvernement maintiendrait à son poste un soldat, quelle que soit sa situation, s'il était convaincu que ce soldat n'était pas capable de remplir efficacement les devoirs de sa fonction.

Mais ce n'est pas chose facile, avec les renseignements les plus complets, de se rendre compte des aptitudes d'un soldat. Le gouvernement doit, dans une large mesure, être dirigé par les avis de ses conseillers militaires, et en ce qui concerne les rumeurs en question, le gouvernement déclare qu'une enquête soigneuse sera faite et qu'il fera en sorte pour que des sanctions adéquates soient prises.

M. Bonar Law ne voudrait pas que la Chambre supposât un seul instant que le gouvernement ait porté par avance un jugement sur la question. Des incidents de ce genre sont inévitables dans une guerre. Il est même possible que des surprises se produisent par des matins brumeux sans que personne puisse être blâmé.

Tout ce que M. Bonar Law peut déclarer, c'est que le gouvernement et les autorités militaires sont décidés à faire toute la lumière sur la question et à prendre les décisions que les circonstances rendront nécessaires. La Chambre a voté ensuite les crédits demandés.

Prochain Effort de l'Allemagne sur le Front franco-britannique

Paris, 13 décembre 1917. — On parle beaucoup en ce moment d'un effort puissant que feraient prochainement les Allemands sur le front franco-britannique. Les raisons qui rendent cette supposition vraisemblable sont d'abord la nécessité pour l'Allemagne et l'Autriche de faire la paix avant l'intervention américaine. Or, ces deux puissances se rendent compte qu'elles ne pourront imposer la paix qu'après avoir remporté une victoire décisive sur le front principal. D'autre part elles disposent maintenant d'un supplément de forces provenant de Russie et dont l'emploi leur sera très utile pour le choc final : on compte en effet actuellement sur le front franco-britannique environ 154 divisions allemandes alors qu'il n'y en avait guère que 125 en juin 1916. Enfin il est probable qu'après la conclusion de l'armistice que les Russes, en aveugles qu'ils sont sur l'avenir, vont signer joyeusement, l'Allemagne pourra faire de nouveaux prélèvements sur son front oriental et se constituer ainsi une masse de manœuvre fort importante.

Tel est l'effort que les gens clairvoyants voient s'apprêter contre nous et dont la seule possibilité nous impose le devoir de nous préparer dès maintenant à le recevoir et à le briser. Un homme averti en vaut deux, dit le proverbe : ne le faisons pas mentir.

Nous pouvons du reste dire, sans entrer dans plus de précisions, que chez nous et probablement aussi chez les Anglais, on prend de sérieuses dispositions pour résister au choc. Les combats qui viennent de se livrer sous Cambrai ont fourni ou rappelé un certain nombre d'enseignements qui ne sont pas à négliger : non seulement ils ont révélé des détails précieux sur l'organisation des lignes Hindenburg, mais ils ont encore fait ressortir l'avantage que présentent les retranchements échelonnés dans le sens de la profondeur parce qu'ils obligent l'assaillant à des attaques successives, retardent sa progression et permettent au défenseur de faire arriver à temps ses renforts et ses troupes de contre-attaque; ils ont également démontré les services que rend un réseau de voies ferrées largement développé en assurant la concentration rapide sur le champ de bataille des troupes et du matériel. Certes rien de tout cela n'est nouveau, mais puisque l'application récente de ces différentes mesures a facilité aux Allemands la réussite partielle de leur retour offensif, il est bon de les rappeler au passage.

Enfin, il y a à tirer des opérations dans le Cambrésis un autre enseignement d'une importance toute particulière : c'est celui du grand préjudice auquel on s'expose lorsque l'on n'utilise pas son aviation à procurer des renseignements sur les desseins et les préparatifs de l'ennemi. Nous avons déjà dit que l'effet de surprise de l'attaque anglaise du 20 novembre était dû au manque de vigilance de l'aviation allemande pendant les journées qui avaient précédé l'attaque, et la même observation peut s'appliquer à l'aviation italienne lors de la surprise de l'Isonzo. En conséquence, pour ne pas être à notre tour les victimes d'une semblable mésaventure, nous devrons demander à notre aviation de rechercher et de nous procurer à l'avance tous les renseignements qui nous permettront de diagnostiquer la zone sur laquelle se produira la ruée allemande : nos aviateurs devront, en effet, par d'incessantes reconnaissances, nous indiquer les points de débarquement de l'ennemi, les lieux de concentration de ses troupes, les emplacements de ses parcs, les directions suivies par ses colonnes de munitions, ses convois, etc. Ce sera là un lourd service à assurer et qui ne pourra l'être que si nous possédons la suprématie aérienne.

Cette question vient de se poser ces jours-ci, lorsque nous avons appris par le correspondant de l'agence Reuter que l'Allemagne possédait actuellement 2,500 avions, et que ce chiffre ne ferait qu'augmenter, car chaque jour ses fabriques construisent et mettent en service de nouveaux appareils. Nous avions déjà, il y a plus de deux mois, attiré l'attention sur l'effort considérable que faisait l'Allemagne pour nous enlever la maîtrise de l'air avant l'arrivée des 5,000 appareils que nous promettaient les Américains.

Les gens bien informés assurent que quelque intensive que soit la production allemande, la nôtre et celle de nos alliés le sont encore davantage. Nous ne demandons qu'à les croire, car ce sera un véritable désastre pour celui des deux adversaires qui, le jour de la bataille, devra céder à l'autre la liberté de l'air : celui-ci, en concentrant sur la zone d'attaque la totalité de ses appareils de bombardement, introduira dans la lutte un élément de force bien supérieur à celui de l'artillerie, et rendra intenables les positions du parti opposé. Il convient donc d'insister pour que l'Amérique nous envoie, au fur et à mesure qu'ils seront prêts, son personnel et son matériel d'aviation : rien ne sert de faire grand, il faut arriver à temps !

Général MARABAIL.

COMMUNIQUÉS ANGLAIS

Les Allemands attaquent la ligne Hindenburg à l'ouest de Cambrai

Ils sont repoussés avec des pertes sanglantes

Du 13 Décembre (21 heures 35)

L'ennemi a lancé ce matin, sur un front d'environ 1,500 mètres, une forte attaque locale à l'est de BULLECOURT. Il est parvenu à pénétrer à sa droite dans un petit élément de notre tranchée de première ligne formant saillant dans la position et détruit par le bombardement qui avait précédé l'attaque. Sur tous les autres points, il a été rejeté avec de fortes pertes, laissant un grand nombre de cadavres dans nos réseaux. Un certain nombre de prisonniers est resté entre nos mains.

Activité de l'artillerie allemande au cours de la journée dans la zone attaquée, au sud de LENS et vers ARMENTIERES et MESSINES.

Du 13 Décembre (après-midi)

Au cours du combat d'hier vers BULLECOURT, les Allemands ont lancé deux attaques au point du jour, à la suite d'une violente préparation d'artillerie. La première était dirigée du nord contre nos positions de la ligne Hindenburg, immédiatement à l'EST DE BULLECOURT; la deuxième, occupant un front plus étendu, s'avançait de l'est et du nord-est contre l'angle formé par nos tranchées au SUD DE RIENCOURT-LEZ-CAGNICOURT. Toutes deux ont été rejetées avec de fortes pertes pour l'ennemi.

Une nouvelle attaque lancée peu après sur le front où s'était développée la deuxième, permettait à quelques éléments ennemis de pénétrer dans nos tranchées nivelées au sommet de l'angle formé par nos lignes.

Les quelques Allemands qui ont atteint nos tranchées sur les autres points ont été tués ou faits prisonniers. La lutte s'est poursuivie tout le jour et assez avant dans la nuit, dans le court élément de tranchée où l'ennemi avait pris pied. Elle n'a amené aucune modification dans la situation.

Un coup de main allemand a été repoussé la nuit dernière au SUD-OUEST DE LA BASSEE. Des rencontres de patrouilles à l'EST DE ZONNEBEKE nous ont permis d'infliger des pertes à l'ennemi et de faire un certain nombre de prisonniers.

Bullecourt est à une vingtaine de kilomètres à l'ouest de Cambrai.

Communiqués français

Du 12 Décembre (23 heures)

Assez grande activité des deux artilleries dans les secteurs de CHAVIGNON et de COURTEÇON, en CHAMPAGNE, dans la région des monts, et sur la RIVE DROITE DE LA MEUSE.

Un coup de main sur COURCY n'a donné aucun résultat.

Journée calme sur le reste du front.

Du 12 Décembre (14 heures)

Activité moyenne des deux artilleries sur l'ensemble du front.

Nous avons repoussé un important coup de main tenté par l'ennemi dans le BOIS DES CAURIERES.

Une Enquête anglaise sur la Dernière attaque allemande de Cambrai

Londres, 13 décembre. — Il a été décidé de réunir une commission d'enquête au quartier général britannique sur la récente attaque par surprise effectuée par les Allemands sur le saillant de Cambrai.

Organisations des Positions à l'Arrière

Front britannique, 12 décembre. — Grâce à un temps froid, Anglais et Allemands ont organisé leurs nouvelles positions. L'activité à l'arrière des lignes continue de part et d'autre.

Les Anglais progressent en Palestine

Londres, 12 décembre (officiel).

Notre ligne a été avancée à mi-chemin, entre JERUSALEM et JAFFA. Les localités de BUDRUS et de SHEIKH CHEID RAHID, au nord de MIDIEH, ont été prises par les Ghurkas. Cinquante Turcs ont été tués et dix faits prisonniers. Nos aéroplanes ont bombardé des transports de troupes vers Bireh avec de bons résultats.

LA GUERRE AÉRIENNE

9 Avions boches descendus

Nos Escadrilles lancent dix Tonnes de Projectiles sur les Etablissements ennemis

Paris, 13 décembre (officiel). — **Du 10 au 13 décembre, neuf appareils allemands ont été abattus par nos pilotes. Durant la même période, nos avions de bombardement ont effectué diverses opérations : dix mille kilogrammes de projectiles ont été jetés notamment sur les terrains d'aviation de Colmar, de Schlettstadt, le dépôt de Logelbach, les usines de Rombach, la région de Waville, Chambley, Thiaucourt; les gares de Warmeriville, Juniville, Amagne, Lucquy.**

Des résultats efficaces ont été constatés.

L'As des As allemands est tué

Zurich, 13 décembre. — Le célèbre aviateur Erwin Bohme a été tué dans un combat aérien sur le front occidental.

Le lieutenant Bohme, depuis la disparition du capitaine Bœlcke, était devenu l'« As » des « As » de l'aviation allemande, passant pour avoir remporté 35 victoires.

Mouvement judiciaire

Paris, 13 décembre. — Sont nommés : Conseiller à la cour de cassation, M. Herbaux, procureur général près la Cour d'appel de Paris.

Procureur général, M. Lescouvé, procureur de la République.

Procureur de la République, M. Scherdlin, avocat général près la Cour d'appel de Paris.

Avocat général près la Cour d'appel de Paris, M. Mornet, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris.

Substitut du procureur général près la Cour d'appel de Paris, M. Sens-Olive, avocat général près la Cour d'appel de [illegible]

A TRAVERS LES JOURNAUX

L'ACTE D'ACCUSATION CONTRE M. CAILLAUX

Paris, 13 décembre. — L'acte d'accusation, le réquisitoire introductif — qu'il ne faut pas confondre, comme certains le font volontairement, avec un réquisitoire définitif — dressé par le général Dubail à la charge de M. Caillaux, motive de la part des journaux politiques des commentaires où déjà frémit la passion, déjà apparaît nettement une manœuvre purement politique. Nous allons en voir le développement rapide dans les jours qui vont suivre, jusqu'à ce que M. Caillaux ait provoqué le débat qu'il a annoncé hier à la tribune.

Aux yeux de M. Gustave Hervé (la *Victoire*), le réquisitoire du général Dubail est « malheureusement aussi accablant qu'on pouvait le craindre ». La collection des lettres Caillaux-Bolo démontrent les efforts faits par l'ancien ministre pour arrêter la campagne contre le traître. Ce point-ci arrête l'attention de M. Gustave Hervé :

Vous rappelez-vous cette dépêche de mars 1916 où Bernstorff explique à son gouvernement que Bolo demande que la presse allemande ne gâte pas les choses par des approbations maladroites des changements politiques qui se produiront en France ? dépêche singulièrement troublante, si on la rapproche et des lettres qui prouvent l'intimité entre M. Joseph Caillaux et Bolo et de propos solidement établis de M. Caillaux sur sa conviction qu'il reviendrait bientôt au pouvoir.

Le réquisitoire surprend M. Caillaux en flagrant délit de mensonge à propos de son affirmation que depuis 1914 il avait cessé de s'occuper du « Bonnet Rouge » :

Après ce flagrant délit, quelle foi M. Joseph Caillaux veut-il qu'on ajoute désormais à sa parole ?

Pour ce qui est des voyages de M. Caillaux en Italie :

Le réquisitoire ne produit pas — on devine pourquoi — les rapports des ambassadeurs à Rome à leurs gouvernements, ni les témoignages de police sur lesquels reposent leurs affirmations toutes concordantes. Mais on les produira devant les juges.

M. Hervé ajoute :

Marcel Sembat, dans un article bizarre, semble s'inquiéter fort du trouble que pourrait apporter à notre pays M. Caillaux s'il arborait crânement le drapeau du défaitisme, s'il se donnait résolument comme le chef du parti qui veut dès maintenant la paix par un durable rapprochement franco-allemand.

Cette attitude eût été possible et elle eût été dangereuse à cause du tempérament de l'homme, s'il l'avait adoptée ouvertement, crânement, cyniquement, comme Brizon, avant d'avoir senti à son collet la main du gendarme.

Mais quand on veut avoir le rôle et l'autorité d'un chef de parti, ce parti fût-il le parti de la défaite et de la capitulation, il ne faut pas parler à Mamers comme Maurice Barrès à Paris, et à Rome comme Brizon.

Il faut combattre sans masque, à visage découvert et panache au vent.

Il n'y a plus de danger que M. Joseph Caillaux devienne un chef du parti défaitiste.

La question ne peut plus se poser aujourd'hui.

La seule question, hélas ! qui se pose pour lui, c'est de savoir s'il pourra éviter le poteau d'exécution.

Impossible de réunir contre un homme, sous un chef d'accusation plus grave, un plus formidable faisceau de présomptions, dit M. Alfred Capus dans le *Figaro* :

N. Caillaux était, avec une éclatante évidence, au centre d'une organisation destinée à empêcher la victoire française.

Si les dimensions du crime ne sont pas encore établies, désormais on a le droit de ne plus douter de l'intention criminelle. Et surtout pas de diversion politique pour déplacer la question ! Personne en France ne l'accepterait :

Il n'est pas question en ce moment de la politique de M. Caillaux, si néfaste qu'elle ait pu être, ni de l'impôt sur le revenu. Seuls les socialistes tenteront de l'aider à porter l'affaire sur ce terrain. On ne les y suivra pas. Il est question de la conduite de M. Caillaux, citoyen français et ancien chef du gouvernement, devant le danger de la patrie. Il s'agit uniquement de savoir s'il a, comme il en est accusé par un terrible réquisitoire, servi l'ennemi en pleine guerre au lieu de le combattre au poste où les circonstances le plaçaient, et d'accomplir le devoir national. Invoquer un système politique pour y avoir manqué serait une trahison de plus.

M. Caillaux n'a plus que les audiences du conseil de guerre pour démontrer à son pays qu'il n'a pas voulu le trahir. Tout ce qu'il pourra dire à la Chambre, ses violences, ses sursauts d'indignation, ses appels à la camaraderie ne seront exactement rien. Il ne lui reste de ressources que devant les juges militaires. Là il sera libre de se disculper s'il en a les moyens, pas ailleurs.

Dans les quatorze pages du réquisitoire du général Dubail « il n'y a rien », déclare sans ambages M. Marcel Sembat (la *Lanterne*). Des preuves ? Aucune ! Trahison ? Allons donc !

Tout de même l'ex-ministre socialiste, après ces dénégations péremptoires, fait quelques menues concessions :

Amitiés faciles et coupables, oui ! Caillaux en a toujours eu, et d'autres que Bolo et d'autres qu'Almereyda. Conversations folles d'imprudence, de légèreté, d'amour-propre ? Oui. C'est du Caillaux. Nous l'avons toujours vu allier la plus brillante intelligence à la plus inconcevable légèreté de propos. Mais taire avec tout cela de la trahison...

A part ça, M. Marcel Sembat proteste bien haut qu'il n'est pas caillautiste. On le croira.

« Rien ! dans le réquisitoire ! » a dit M. Marcel Sembat.

« Rien ! Procès de tendance seulement ! » clame aussi le *Journal du Peuple*.

Mais précisément voici M. Gustave Téry (l'*Œuvre*) qui réplique à ceux qui voient comme le député socialiste ou comme le journal pacifiste :

Rien, qu'est-ce donc qu'il leur faut !

Mais il n'y a pas un fait significatif, pas une preuve certaine, rien n'est démontré !

Aussi n'est-ce pas au général Dubail d'établir la culpabilité des deux députés en cause, et c'est évidemment par erreur que l'on qualifie sa lettre de « réquisitoire ». Le gouverneur de Paris se borne à grouper le faisceau de présomptions qui justifient les poursuites. Au juge enquêteur d'instruire l'affaire et s'il y a lieu de préparer l'acte d'accusation.

Dès aujourd'hui un fait est incontestable : c'est que M. Caillaux était le chef d'une bande. Si toute la bande a des comptes à rendre, le chef en a aussi. Négligerait-on de les lui demander parce qu'il a été, parce qu'il est encore un personnage considérable dans l'Etat ? Ce serait le rebours de la justice, car la responsabilité est d'autant plus lourde que, plus puissant, il a été plus capable de nuire. Justice égale pour tous, pour les grands comme pour les petits. Voilà ce qu'exige la conscience publique. Epargner les grands parce qu'ils sont grands serait ajouté à tant d'autres, le pire des scandales.

N'oublions pas, au surplus, que jusqu'à cette heure M. Caillaux n'est qu'un accusé. Mais n'oublions pas non plus que c'est un accusé. Prenons garde que la question ne glisse du plan judiciaire où elle est nettement posée sur le plan parlementaire. Ce ne sont pas ses conceptions ou ses imaginations politiques qu'on invite M. Caillaux à nous expliquer, c'est d'un crime qu'il doit répondre. Y a-t-il eu crime ? L'a-t-il commis ? Tout est là.

M. Renaudel n'attaque pas de front le réquisitoire. Non certes ! le député socialiste a « la manière », et il écrit dans l'*Humanité* :

Il semble qu'il ait provoqué des déceptions. Il contient bien des hardiesses de style qui sentent plus la polémique que la justice : il a le singuliers anonymats qui devront être percés et de troublantes imprécisions qui mériteront des clartés.

Et après cela, M. Renaudel démasque ses batteries : l'événement prend un caractère tel qu'il va avoir « les plus considérables répercussions politiques », affirme-t-il. Et alors le conseil de guerre sera-t-il bien la juridiction indiquée ? demande le député du Var.

M. Renaudel pourrait solliciter quelques réponses du côté du front à cet égard.

M. Varenne, lui, bien que collègue socialiste de M. Renaudel, n'hésite pas à écrire dans l'*Evénement* :

Il ne s'agit pas de connaître les opinions de M. Caillaux avant et pendant la guerre. Il aurait pu avoir cent fois raison lorsqu'en 1911, au moment d'Agadir, il traita avec l'Allemagne pour éviter le conflit. Il pourrait avoir sur la conduite de nos affaires depuis 1914 des opinions personnelles, que cela ne le dispenserait en aucune façon de répondre aux accusations de haute trahison dont il est l'objet. Il devra démontrer qu'il n'y a contre lui, en effet, que de misérables « commérages ». C'est celà seulement que l'opinion attend.

Si M. Caillaux croit vraiment qu'à cette heure « sa politique » intéresse à aucun degré l'opinion, l'ancien président du conseil est dans l'erreur, écrit M. G. Foucher, dans le *Gaulois* :

Des « faits » sont articulés contre lui qui, « s'ils étaient judiciairement établis » constitueraient autant de crimes expressément qualifiés. Mais ces faits ne sauraient être établis — ou leur inanité démontrée — que par une instruction judiciaire. Or, cette instruction judiciaire ne peut être ouverte qu'avec l'autorisation de la Chambre, et c'est cette autorisation que demande le gouverneur militaire de Paris.

Voilà toute la question, la politique n'a rien à y voir.

Le réquisitoire du général Dubail est pour M. Charles Maurras (*Action française*), « chargé jusqu'à la gueule de textes et de faits accablants. » Mais il faut se méfier d'une manœuvre qui aurait pour but d'en atténuer l'effet : des paroles odieuses, une propagande hardie et l'appui des socialistes ne vont-ils pas faire se rejoindre et s'unir l'intrigue Caillaux et les sentiments confus issus de la faiblesse humaine, traduits par des propos pessimistes et découragés ? M. Charles Maurras n'aurait pas reculé devant l'illégalité pour y parer. Voici ses moyens :

J'aurais commencé par m'assurer de la personne de M. Caillaux. De la sorte il n'aurait parlé ni à la Chambre, ni aux journaux, ni (cas plus dangereux) à ses affidés et à ses complices. Il n'eût conservé que la liberté de sa défense, ainsi que le veut l'équité. Une autre précaution aurait dû suivre celle-là : la fortune de M. Joseph Caillaux aurait été provisoirement confisquée. Il est ridicule d'agir contre des criminels d'Etat en leur laissant les moyens de poursuivre dans l'ombre leur manœuvre contre l'Etat avec les moyens d'action que confère la disposition d'un large budget.

LES MENACES D'OFFENSIVE ALLEMANDE

Elles se multiplient avec une insistance singulière dans la presse allemande, qui brandit des menaces formidables. Le *Matin* croit devoir faire remarquer à ce sujet :

D'abord, la paix n'est nullement conclue entre la Russie et l'Allemagne, qui ne permet pas à celle-ci de dégarnir totalement son front italien. En outre, les peuples d'Allemagne et d'Autriche-Hongrie accueillent avec très peu d'enthousiasme l'idée de nouvelles et amples opérations. L'espoir actuel de l'Allemagne est de nous intimider beaucoup, plutôt que de nous vaincre. Elle connaît la solidité de nos fronts, et ses généraux savent parfaitement que même la présence de nouvelles réserves donne peu de chances de percer les organisations modernes. Ce que l'ennemi voudrait, c'est que l'appel à la paix que Benoît XV, selon toute vraisemblance, va faire entendre à la veille de Noël, tombât sur un terrain bien préparé. Il a pourtant de nouvelles et solides raisons pour renoncer à sa futile besogne de désagrégation morale.

Aux Etats-Unis

IL Y A PLUS DE 4 MILLIONS ET DEMI DE SUJETS ENNEMIS AUX ETATS-UNIS

Washington, 12 décembre. — Le bureau de recensement estime que le nombre de sujets ennemis aux Etats-Unis s'élève à 4 millions 662,000, se décomposant comme suit : Allemands, 2 millions 349,000; Autrichiens, 1 million 376,000; Hongrois, 738,000; Turcs, 188,000; Bulgares, 11,000.

LE PRESIDENT WILSON ANNONCE L'ETAT DE GUERRE AVEC L'AUTRICHE

Washington, 12 décembre. — Dans une proclamation annonçant que l'état de guerre existe avec l'Autriche-Hongrie, le président Wilson spécifie que seuls les sujets austro-hongrois dangereux seront internés et que la plupart des restrictions s'appliquant aux Allemands ne s'appliqueront pas aux Autrichiens.

Après la Catastrophe d'Halifax

Montréal, 13 décembre. — L'arrestation des Allemands continue à Halifax. On estime que les dégâts aux bâtiments, dus à l'explosion du vaisseau de munitions, se montent à 100 millions. Les pertes de bateau se chiffrent par 32 millions 500,000 francs de marchandises, et les docks par 20 millions. Les assurances couvrent 105 millions. On trouve encore des personnes vivantes dans les ruines.

Charlottetwon, qui se trouve à 240 kilomètres d'Halifax, fut secouée au moment de l'explosion comme par un tremblement de terre.

Guillaume promet à Tino de le rétablir sur son Trône

Zurich, 13 décembre. — On annonce de bonne source que le kaiser vient d'envoyer à Constantin la dépêche suivante :

« Patiente encore un peu. Bientôt tu rentreras dans la Grèce libérée et agrandie. »

Au Mexique

LA POLITIQUE BOCHE

Washington, 12 décembre. — La situation mexicaine semble s'aggraver. Les Allemands usent de toute leur influence et il y a lieu de croire que le président Carranza a envoyé ses généraux pour enlever la surveillance du district pétrolifère de Tampico au général Manuel Pelaez, qui commande cette région.

Tous les rapports indiquent que le général Carranza concentre des forces dans la direction de Tampico, ce qui provoque des inquiétudes. On croit dans les cercles bien informés que les Etats-Unis seront prêts à agir pour protéger leurs intérêts vitaux à Tampico.

La Révolution portugaise

L'Arrestation du Président Machado n'est pas confirmée

Madrid, 12 décembre. — La légation de Portugal à Madrid n'a pas encore reçu confirmation officielle de l'arrestation de M. Bernardino Machado, président de la République portugaise.

L'EX-PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE EXILE

Lisbonne, 13 décembre. — Un décret décide que M. Bernardino Machado résidera hors du Portugal jusqu'à l'expiration de son mandat de président de la République.

M. Clémenceau et la Conduite de la Guerre

Paris, 13 décembre. — La commission de l'armée de la Chambre a entendu hier M. Clémenceau sur la conduite générale de la guerre. L'audition du président du conseil aurait produit sur tous les membres de la commission la plus forte impression.

Après les Réquisitions du Général Dubail

Les couloirs de la Chambre ont présenté cette après-midi une grande animation. Députés et journalistes ne s'entretenaient que des demandes de poursuites contre MM. Caillaux et Loustalot. Le réquisitoire du général Dubail a été cent fois scruté et commenté. Les uns le considèrent comme probant, les autres le jugent moins décisif. On faisait généralement observer qu'il appartiendrait à une instruction d'établir la qualification de ce qui, à l'heure actuelle, ne peut être considéré que comme des présomptions.

La commission de onze membres pourra se prononcer tout de suite et l'on prévoit que c'est seulement mardi prochain que la Chambre pourra être saisie de ses conclusions.

La commission, pour s'éclairer, peut entendre MM. Caillaux, Loustalot, le gouvernement et même le général Dubail, mais elle ne peut citer de témoin. Elle n'a qu'à se préoccuper de la juridiction devant laquelle seraient appelés à comparaître MM. Caillaux et Loustalot conseil de guerre ou Haute Cour; elle n'aura à statuer que sur la seule question de la levée de l'immunité parlementaire.

L'Attitude du Gouvernement

M. Caillaux, par sa courte déclaration d'aujourd'hui, a marqué nettement sa volonté d'intervenir dans la discussion des conclusions de la commission. Le débat, par suite, est appelé à prendre une certaine ampleur. Le gouvernement y prendra-t-il part pour soutenir la demande du général Dubail ?

A cela, on peut, dès maintenant, répondre que l'attitude du gouvernement sera la suivante : M. Clémenceau se refusera à intervenir, sa qualité de chef de la justice militaire le lui interdisant.

Les Précédents

Après avoir fait connaître la détermination de M. Clémenceau, on peut dire que les précédents semblaient à première vue l'autoriser à prendre part à la discussion.

En effet, en mars 1884, la Chambre fut saisie par le gouvernement, à la requête du procureur général, d'une demande en autorisation de poursuites contre un de ses membres, M. Taillandier. Une commission fut nommée qui conclut à un refus quand le rapport vint devant la Chambre. M. Casimir-Perier, alors président du conseil, intervint. Il combattit ces conclusions et posa la question de confiance. Par 281 voix contre 226, la Chambre prononça la levée de l'immunité parlementaire.

Une Opinion du Secrétaire général de la Chambre

Voici, à un autre point de vue, l'avis exprimé par M. Eugène Pierre, secrétaire général de la présidence de la Chambre, dans son traité de droit parlementaire :

« L'examen auquel la Chambre se livre lorsqu'elle se trouve saisie d'une demande de poursuites est purement politique. Elle n'a pas à rechercher si les griefs sont fondés ou non; ceci est l'œuvre de la justice. De ce que la Chambre n'a pas à examiner le fond des demandes en autorisation de poursuites ni la vérité des accusations formulées, il ne s'en suit pas qu'elle doive s'abstenir si les faits allégués étaient tenus pour démontrés. Par conséquent, un débat peut s'ouvrir devant la Chambre sur la question de savoir si les articles visés dans le réquisitoire du procureur général s'appliquent bien aux qualifications de crimes ou de délits qui se rencontrent dans le réquisitoire.

Une demande d'Interpellation à la Chambre italienne

Rome, 13 décembre. — M. Cipriani a déposé à la Chambre une demande d'interpellation ayant pour but d'établir s'il est exact que le gouvernement italien ait protesté contre des manœuvres nocives de M. Caillaux et menacé d'expulser ce dernier. La demande d'interpellation insiste, en outre, sur la nécessité de faire la lumière sur tous les faits et responsabilités à ce sujet.

La Guerre sous-marine

La Navigation italienne

Rome, 12 décembre. — Pendant la nuit qui s'est terminée à minuit le 8 décembre, 383 navires de toutes nationalités d'un tonnage brut de 315,785 tonnes, sont entrés dans les ports italiens; 369 d'un tonnage brut de 337,935 tonnes en sont sortis, sans tenir compte des barques de pêche et de petit cabotage.

Les pertes des navires italiens sur toutes les mers ont été d'un steamer au-dessus de 1,500 tonnes, d'un au-dessous et de trois petits voiliers.

Un steamer endommagé par une torpille s'est échoué, deux steamers ont échappé à l'attaque.

Dans la nuit du 6 au 7 novembre, la goélette « Corsaire » faisait route par forte brise et grosse mer au large d'Ouessant, quand fut aperçue une lueur, immédiatement suivie d'une détonation. Un sous-marin canonnait le voilier. Le capitaine appela tous ses hommes sur le pont et fit ouvrir le feu dans la direction de l'ennemi. En même temps il virait de bord pour rallier le convoi qu'il avait laissé derrière lui. Pendant cette manœuvre, le sous-marin tira encore, la goélette riposta et ne fut pas atteinte. Elle reçut un témoignage de satisfaction.

Les deux voiliers « Saint-Bernard » et « Albatros », successivement attaqués au canon par un sous-marin dans la nuit du 6 au 7 novembre, lui ripostèrent vigoureusement et l'obligèrent à abandonner le combat. Ils reçoivent des témoignages de satisfaction du ministre de la marine.

La Navigation anglaise

Londres, 12 décembre. — Mouvement des navires de la semaine dernière : Arrivées, 2,426; départs, 2,384.

Coulage des navires marchands britanniques, quatorze au-dessus de 1,600 tonnes et sept au-dessous.

Attaqués sans succès, onze.

Nos Marins à l'Honneur

Paris, 12 décembre. — Alors que le vapeur « Ango » naviguait au large de la côte marocaine, dans la matinée du 15 octobre, la vigie découvrit à l'horizon un sous-marin paraissant faire une route parallèle à celle du vapeur qui bientôt mit son artillerie en action. L'« Ango » força de vitesse et ouvrit le feu à son tour. Le sous-marin, se voyant repéré avec précision, se hâta de plonger. Des témoignages de satisfaction ont été accordés par le ministre de la marine au lieutenant de vaisseau auxiliaire Héron, commandant l'« Ango », précédemment cité à l'ordre de l'armée, et à deux matelots de ce bâtiment.

La même récompense est accordée au vapeur « Isabelle-II », dont l'équipage a fait preuve d'énergie et de discipline lors du torpillage du 9 novembre, comme d'ailleurs chaque fois que ce navire charbonnier s'était trouvé précédemment aux prises avec des sous-marins, le 28 juin, le 7 septembre et le 25 octobre 1917.

C'est l'"U. B.-8" qui attaqua le "Claudio"

Madrid, 12 décembre. — L'attentat contre le vapeur « Claudio » aurait été commis par le sous-marin allemand « U.-B.-8 », de 1,800 tonnes. Le torpillage eut lieu dans la nouvelle zone de blocus récemment déclarée par l'Allemagne, circonstance que le capitaine du « Claudio » ignorait complètement, ayant pris la mer antérieurement à la date de cette déclaration.

L'indignation à Bilbao est d'autant plus grande, que, tout récemment, cinq matelots basques trouvèrent la mort dans le torpillage de l'« Alamendi ».

LE GOUVERNEMENT ESPAGNOL SE MONTRERA ENERGIQUE

Madrid, 12 décembre. — Le président du Conseil fait connaître que l'enquête relative à l'affaire du « Claudio » se poursuit avec la plus grande activité. Le chef du gouvernement présentera une réclamation aussi énergique que le comporte l'importance de l'agression.

Les Alliés à Jérusalem

Une Proclamation du général Allenby à la Population

Londres, 12 décembre. — M. Lloyd George a donné lecture à la Chambre des communes d'un télégramme dans lequel le général Allenby rend compte de son entrée officielle à Jérusalem et donne connaissance de la proclamation qui a été lue à la population et affichée. Cette proclamation est ainsi conçue :

« Aux habitants de Jérusalem la Sainte et aux peuples vivant en son enceinte,

» Les défaites infligées aux Turcs par les troupes qui se trouvent sous mon commandement ont amené l'occupation de votre cité par mes forces. Je la déclare, en conséquence, soumise à la loi martiale, sous l'administration de laquelle elle restera aussi longtemps que la situation militaire l'exigera.

» Cependant, et pour que vous ne soyez pas alarmés en raison de l'expérience que vous avez de l'ennemi qui vient de se retirer, je vous informe par la présente que c'est mon désir que toute personne poursuive ses occupations habituelles sans crainte de dérangement. De plus, votre cité étant considérée avec affection par les adhérents de trois des grandes religions de l'humanité, et son sol ayant été consacré par les prières et les pèlerinages de multitudes de fervents de ces trois religions pendant de nombreux siècles, je désire en conséquence vous affirmer que tous les bâtiments sacrés et les lieux saints, les chapelles, les fondations pieuses, les legs et tous les endroits de réunion habituelle pour des prières appartenant, sous quelque forme que ce soit, à l'une des trois religions, seront maintenus et protégés selon la coutume traditionnelle et les croyances de ceux pour la foi desquels ces endroits ont été reconnus sacrés. »

LES DIFFICULTES DES OPERATIONS DANS LE DESERT

Londres, 13 décembre. — Un officier supérieur britannique fait ressortir que la campagne de Palestine a été menée principalement par des territoriaux britanniques avec le concours d'Australiens, de Néo-Zélandais et de Yeomanry britanniques. Il y avait avec eux un faible contingent indien et des contingents plus faibles encore italiens et français. La difficulté réelle a été la conquête du désert du Sinaï. A cet égard, l'œuvre accomplie par les troupes a été merveilleuse. L'officier donne ce détail, que les troupes de Jérusalem boivent de l'eau amenée d'Egypte.

« Amener de l'eau de deux cents kilomètres de distance, dit-il, à travers le désert, au moyen de tuyaux envoyés d'Angleterre et d'Amérique constitue un bel exploit. De plus on a construit une ligne de chemin de fer à voie large, et ainsi fut conquis le désert du Sinaï, grâce à de la méthode et à de l'activité, grâce aussi largement à l'aide matérielle reçue de l'Amérique. »

LE PATRIARCHE DE JERUSALEM AURAIT ETE DEPORTE

Rome, 13 décembre. — De nouveaux renseignements il résulterait que Mgr Camassei, patriarche de Jérusalem, aurait été vraiment déporté à Nazareth par les autorités allemandes et turques de Jérusalem. Il ne s'agirait donc nullement de départ volontaire, comme le prétendait le gouvernement allemand dans sa communication au Saint-Siège.

LE COMMUNIQUE TURC

Genève, 12 décembre. — Le communiqué ottoman du 11 s'exprime ainsi :

« Dans les nouveaux combats déjà mentionnés à l'ouest de Jérusalem, l'ennemi a réussi à rapprocher ses forces de ce côté de la ville. Nous avons, en conséquence, transféré à l'est de Jérusalem les troupes qui se trouvaient dans la partie ouest et dans la partie sud de cette ville. »

LA PRISE DE JERUSALEM EXPLIQUEE PAR L'AGENCE WOLFF

Berne, 12 décembre. — L'Agence Wolff annonce la chute de Jérusalem en termes qui méritent d'être relevés :

« Jérusalem est évacuée, dit-elle. En abandonnant la ville, on a voulu éviter qu'un sol vénéré par tous les peuples du monde qui croient en Dieu ne fût souillé par des combats sanglants. En outre, il n'y avait aucune raison de défendre une ville dont la valeur militaire est nulle. Nos alliés savent que nous nous tenons à leurs côtés, et que les succès actuels des Anglais ne règlent nullement le sort définitif de Jérusalem. »

LA PRESSE ALLEMANDE

Bâle, 12 décembre. — La « Gazette de Francfort » du 11 écrit :

« C'est, au point de vue politique surtout que l'importance du succès anglais est grande. Elle est indéniable et pas moins grosse pour la question de la Syrie. »

LA PRESSE AUTRICHIENNE

Bâle, 11 décembre. — La « Neue Freie Presse » commentant la chute de Jérusalem, dit :

« Si regrettable que soit l'événement, cela ne changera rien à l'ensemble de la guerre. L'Autriche-Hongrie et l'Allemagne ont en main assez de gages pour rendre à la Turquie sa propriété. »

Le « Neues Wiener Tageblatt » dit « que les alliés de la Turquie pourvoieront avec leurs armes à ce qu'elle recouvre son bien. »

En Espagne

LE PARLEMENT ESPAGNOL VA ETRE DISSOUS

Madrid, 13 décembre. —Le conseil des ministres a décidé de soumettre prochainement à la signature du roi un décret de dissolution des Chambres et ordonnant de nouvelles élections générales. Le projet d'amnistie sera soumis aux nouvelles Chambres.

LE REGIME DE L'ARMEE

Madrid, 12 décembre. — Le ministre de la guerre, M. de la Cierva, a réuni les capitaines généraux de toutes les régions pour s'occuper des questions concernant le régime intérieur de l'armée. Un des généraux présents a déclaré que la réunion ne s'est occupé aucunement de politique. Il a nié que les capitaines généraux soient les délégués des juntes militaires, quoiqu'ils se fussent identifiés avec celles-ci. Il a ajouté :

« Les juntes désirent que l'Espagne soit gouvernée honnêtement. L'armée a confiance dans les capacités de M. de la Cierva. Ce qui ne doit pas arriver, c'est qu'il existe un parti libéral avec trois chefs. On a consulté les juntes au sujet de l'amnistie et de la dissolution du Parlement. Elles ont répondu que ces questions appartiennent au gouvernement. »

Le général a déclaré que la réunion d'aujourd'hui s'est occupée des questions relatives à l'armée, telles que celles des champs de tir, des cantonnements et d'autres questions du même genre, afin que l'armée puisse compter sur ce qui lui est nécessaire, car sans cela l'armée ne serait pas dans des conditions propres à assurer la défense du pays.

GREVES SERIEUSES A SEVILLE

Séville, 12 décembre. — Des troubles se sont produits à la suite de la réduction imposée aux distributions de force électrique par le manque de charbon et qui a paralysé considérablement le mouvement industriel. Des ouvriers sans travail se sont réunis, au nombre de 13,000, sur la plaza Nueva.

Le soir, les théâtres n'ont pas ouvert leurs portes. Au courant de la soirée, les grévistes ont envahi l'usine de la Maccarena et arrêté le travail.

La direction de l'usine d'électricité a promis au gouvernement que la force nécessaire serait bientôt distribuée et on espère, en conséquence, que l'ordre sera rétabli.

Un Accord commercial anglo-espagnol

Madrid, 12 décembre. — M. Garcia Prieto, président du conseil, annonce officiellement la conclusion définitive de l'accord commercial entre l'Espagne et l'Angleterre. Cette convention permettra l'échange du charbon anglais contre les minerais et les fruits espagnols dans les conditions qui avaient servi à établir le traité négocié par le marquis de Cortina.

AUX COMMUNES

Déclarations de M. Bonard Law sur la Situation

La Bataille du Cambrésis

Londres, 13 décembre. — M. Bonar Law, en déposant la nouvelle demande de crédits de 550 millions de livres sterling, a fait, entre autres, les déclarations suivantes :

« L'augmentation des dépenses est due au chapitre de l'armée et de l'aviation ainsi qu'au nombre toujours plus grand de troupes indigènes employées en Mésopotamie et aux avances à nos armées en France et en Palestine.

» Quant à la Russie, je demande à la Chambre de ne pas exagérer les événements actuels. Jamais jusqu'ici aucun Etat n'a entièrement répudié ses dettes. Je suis presque certain que tôt ou tard un gouvernement stable sera rétabli en Russie. Je ne peux pas croire que les efforts que le peuple russe fait pour acquérir la liberté puissent avoir une autre fin. Et une fois une telle chose accomplie, les Russes savent que le développement des ressources de la Russie, sa prospérité seraient impossibles sans l'aide financière des autres pays, une aide qui ne pourrait être accordée sans que les dettes antérieures fussent reconnues par un tel gouvernement. J'espère donc que nos avances à la Russie seront tôt ou tard récupérées. »

Répondant à divers orateurs, M. Bonar Law déclare reconnaître l'importance des fronts qualifiés secondaires.

« En Mésopotamie et en Palestine, dit-il, il ne s'agit pas du tout de conquêtes; nous devons défendre notre position en Egypte à un point de vue purement militaire. Il arrive souvent qu'attaquer est le meilleur moyen de se défendre. »

Relativement à Salonique, l'orateur ne donnera, dit-il, aucun renseignement sur les opérations. Il laissera à l'Histoire de décider s'il eût fallu aller plutôt au secours de la Serbie.

« Mais, ajoute-t-il, sans la présence de troupes franco-britanniques à Salonique, il est certain que les Allemands eussent été complètement maîtres de la Grèce et de la péninsule des Balkans et eussent considéré cela comme un des plus grands succès de la guerre. Le bruit court que les Allemands attaqueront Salonique. Quoi qu'il arrive, nous avons pris des mesures pour rendre la position britannique aussi sûre que possible. Nous avons avec nous la Grèce unie. »

Les troupes grecques sont exercées afin de coopérer avec les forces britanniques et s'il y a attaque, l'orateur croit pouvoir prédire qu'elle n'aboutira pas à un retour triomphal du roi Constantin en Grèce.

« En ce qui concerne le Cambrésis, dit M. Bonar Law, des bruits divers sont mis en circulation, mais suivant les informations dont le gouvernement dispose, il faut conclure que ces bruits sont exagérés. Leur exagération tient aux espérances, elles-mêmes exagérées, que le succès britannique initial souleva dans cette Chambre. Les vives acclamations qui furent poussées dans l'enceinte des Communes à l'annonce de ce succès m'avaient un moment fait songer à me lever et à déclarer que l'objectif britannique était une simple opération locale et non pas une trouée, mais je renonçai à parler dans la crainte de donner des informations à l'ennemi. »

A LA CHAMBRE ITALIENNE

M. Orlando rend compte de la Situation militaire

Rome, 12 décembre. — Aujourd'hui, à l'ouverture de la séance de la Chambre, M. Orlando, président du Conseil, a donné lecture de la Déclaration ministérielle.

Abordant immédiatement la situation militaire, la Déclaration dit que la résistance sur la ligne du Piave constitue un fait d'une incalculable valeur militaire et d'une portée morale considérable. Il a adressé son salut aux marins qui, hier encore, se signalaient par leur audace.

Tous les membres de la Chambre, y compris les socialistes officiels, ont longuement applaudi ce préambule.

M. Orlando a poursuivi :

« Nous exprimons également notre reconnaissance aux glorieuses troupes de France et d'Angleterre, dont la fraternité a scellé la solidarité des trois grandes nations. »

Le président du Conseil a exprimé ensuite la ferme intention du gouvernement de rechercher les causes des revers et a annoncé que l'Etat avait contracté une assurance au profit des combattants et de leurs familles.

Après un exposé favorable de l'état des finances et l'énumération des mesures adoptées pour une intensification de la production agricole et de la production industrielle, le président du Conseil a abordé la situation internationale. Il a fait allusion aux négociations poursuivies entre l'Autriche et l'Allemagne au sujet de la Pologne, dont les empires centraux veulent faire un objet de compensation, tandis que les alliés sont tombés d'accord pour assurer l'indépendance de la Pologne.

« Nous avons salué avec émotion, a poursuivi le président du Conseil, la délivrance de Jérusalem par l'armée anglaise, la coopération des troupes françaises et italiennes. Cet événement évoque des traditions vénérables, des mémoires glorieuses qui ont alimenté l'histoire de la civilisation des nations chrétiennes. Nous ne voyons pas seulement en lui la libération d'une ville et d'un peuple, mais la libération du monde menacé d'une oppression. »

M. Orlando, passant en revue les phases de la révolution russe, a déclaré que les alliés seraient prêts à reconnaître un gouvernement qui représenterait véritablement l'expression de la volonté populaire russe et qui offrirait des garanties de constitution régulière. Après avoir reconnu que la révolution russe a eu une répercussion sur la situation militaire en France et en Italie, il a souligné que les facteurs de la victoire sont toujours du côté des alliés.

« Je suis heureux de déclarer, a dit en terminant M. Orlando, que les délibérations de la Conférence de Paris nous donnent l'espoir qu'un effort commun des alliés sera réalisé pour que l'Italie ne manque pas de charbon ni de vivres.

» Un autre grand événement, la déclaration de guerre des Etats-Unis à l'Autriche confirme la solidarité des empires centraux dans les responsabilités de la guerre et fixe définitivement la portée morale du conflit. »

Le président du Conseil a proclamé enfin la nécessité de collaborer jusqu'au bout avec les alliés pour obtenir une paix durable.

Après avoir écouté ses déclarations avec la plus grande attention, la Chambre a suspendu sa séance pour permettre à M. Orlando d'aller répéter son discours devant le Sénat.

Le Raid italien sur Trieste

C'était une opinion qui semblait autorisée : il n'y a plus rien à tenter aujourd'hui contre les places maritimes ennemies dont les abords sont minés, surveillés, défendus par un luxe de filets, batteries, avions, etc. Le raid que les torpilleurs italiens viennent de conduire si brillamment sur Trieste dans la nuit du 9 au 10 décembre, et au cours duquel le petit cuirassé autrichien « Wien » a été coulé, indique une fois de plus qu'il n'est pas d'obstacles infranchissables pour des forces adroites conduites par une volonté ardente. Plus encore que le « Wien » et que le cuirassé « Monarch », torpillé aussi et probablement perdu, quoique le communiqué autrichien n'avoue que le « Wien », il y a une chose qui va au fond : c'est cette opinion académique qu'il n'y a rien à faire, sur mer, contre une position défendue. Si les armées de terre épousaient pareille doctrine, il n'y aurait plus qu'à s'en retourner chacun chez soi.

La brillante opération faite, sans pertes, par les torpilleurs italiens, a pour nous une portée très haute. Elle nous montre chez nos alliés la persistance d'une vertu guerrière que réchauffe comme une flamme la pensée de Venise menacée, dont la beauté brille à la limite de la zone envahie. Le pays qui arme des navires aussi braves et aussi habiles, n'est pas près d'une défaillance. L'Italie, en pleine effervescence patriotique, livre sur mer comme sur terre de magnifiques combats.

J. C.

LES ORIGINES DE L'ALSACE

Les Allemands, qui ont toutes les habiletés, pour ne pas dire toutes les mauvaises fois, et qui, volontiers, tenteraient de nous éblouir par leur érudition scientifique, démontrent avec tranquillité que de tout temps l'Alsace fut une terre germaine.

Leurs arguments, bien entendu, sont tirés de l'histoire, d'une histoire qu'ils savent fausse, truquée, maquillée, mais qui de loin peut produire un certain effet.

Ils savent très bien qu'ils mentent, mais ne s'intimident pas pour si peu, et, comme leur intrépidité dans l'imposture ne connaît aucune limite, ils reviennent sans cesse à la rescousse, ne perdant pas encore l'espoir de troubler la religion de certains neutres adroitement circonvenus.

Nous nous sommes montrés, pour le moins, aussi forts que nos ennemis dans l'art de la guerre, et leur audace se brise encore contre la bravoure de notre armée; ne leur laissons point croire que nous sommes moins instruits qu'eux-mêmes; démontrons-leur que nous connaissons notre histoire, — sans rapports, Dieu merci ! avec leurs fantaisistes inventions, — prouvons-leur que nous nous moquons de leurs insultants plaidoyers *pro domo;* sachons répliquer hautement et répondre surtout aux mensonges par des faits, aux obscurités voulues par des précisions indiscutables.

***

Jules César, dans ses Commentaires, est le premier qui parle de l'Alsace. Ses habitants, avant l'arrivée des Romains, étaient des Gaulois, directs descendants des Celtes primitifs. Les Germains, mettant à profit des contestations qui s'étaient élevées entre différentes peuplades de l'Alsace, n'avaient pas hésité à franchir le Rhin, à envahir le pays et à le mettre au pillage.

Les chefs gaulois, devant le péril, s'étant réconciliés, décidèrent d'appeler César à leur aide. Les Romains s'empressèrent d'accourir, et les hordes d'Arioviste furent complètement écrasées aux environs de Rougemont, sur les bords de la rivière de Saint-Nicolas.

Cette victoire anéantissait la puissance des Germains dans le pays, et bientôt Jules César allait faire de l'Alsace le boulevard de la Gaule.

Mais la turbulence des Germains obligea les premiers empereurs à donner une organisation militaire toute spéciale à l'Alsace. Elle eut donc une frontière fortifiée qui la protégea contre ses redoutables voisins d'outre-Rhin, et les Germains étant ainsi tenus en respect, l'Alsace connut pendant près de trois siècles une ère de prospérité et de paix. Malgré les épaisses forêts qui la couvraient alors en majeure partie, le commerce et l'agriculture s'y développèrent, l'industrie y prospéra. *Argentoratum* (Strasbourg) eut, notamment, une fabrique d'armes très renommée.

De grandes routes militaires reliaient les routes fortifiées; une d'elles partait de Strasbourg, et, se prolongeant à travers la Suisse, entrait en Italie et allait jusqu'à Rome.

L'Alsace organisée devint si forte qu'elle put tout d'abord se défendre toute seule contre les grandes invasions des barbares venus d'Asie. Son prestige grandissait de jour en jour, et son action civilisatrice se répandit non seulement sur les provinces les plus voisines des Gaules, mais encore franchit le Rhin et se répercuta dans tous les pays qui devaient être un jour l'Allemagne; et c'est à croire que les lointains ancêtres de nos frères contemporains d'Alsace eussent voulu démontrer de la plus généreuse manière comment ils savaient déjà rendre le bien pour le mal. Ceux qui les oppriment aujourd'hui devraient donc tout particulièrement se rappeler que ce fut de Gaule et d'Alsace que leur vinrent les premiers germes d'une civilisation à nous transmise par les Romains, perfectionnée par des provinces intelligentes, ouvertes largement au progrès. Nous savons, hélas ! comment ces germes, jetés dans un sol ingrat, finirent, après des siècles d'inégale évolution, par donner, entre les mains de nos éternels ennemis, cette étrange Kultur qu'ils rêvaient d'imposer à l'Univers conquis ! A peu près à la même époque, et toujours par l'entremise de l'Alsace, les premiers bienfaits de la religion chrétienne commencèrent à pénétrer en Germanie.

Pendant longtemps, les légions romaines et les fortifications de la frontière suffirent pour garantir le pays contre les peuplades guerrières d'outre-Rhin; mais dès le troisième siècle les Alsaciens virent surgir à l'est un ennemi plus redoutable que tous ceux qu'ils avaient connu jusqu'alors.

C'étaient les *Alémans*.

On nommait ainsi plusieurs peuplades germaniques confédérées, descendant probablement de celles qui, du temps de César, avaient combattu sous Arioviste. Pressés de s'étendre vers l'ouest, ils convoitaient depuis longtemps la rive gauche du Rhin. Marchant sur les traces des barbares d'Asie, suivant les mêmes chemins, les *Alémans* franchirent le fleuve, dévastèrent tout sur leur passage, brûlant Strasbourg, mettant l'Alsace entière à feu et à sang.

C'est donc jusqu'à cette époque qu'on peut faire remonter l'origine de la haine des Alsaciens pour les Allemands, haine qui ne fait que grandir et se préciser de siècle en siècle, jusqu'à nos jours.

Mais un sauveteur allait paraître, le jeune empereur Julien, dont Montesquieu juge l'intervention en ces termes élogieux : « Lorsque Constance envoya Julien dans les Gaules, il se trouva que cinquante villes, le long du Rhin, avaient été prises par les barbares; que les provinces avaient été saccagées; qu'il n'y avait plus que l'ombre d'une armée romaine, que le seul nom des ennemis faisait fuir. Ce prince, par sa sagesse, sa constance, son économie, sa conduite, sa valeur et une suite continuelle d'actions héroïques, rechassa les barbares, et la terreur de son nom les contint tant qu'il vécut. »

Il est intéressant, pour le moins, de constater qu'un tel secours ait été apporté aux Alsaciens par un homme qui allait faire de la Lutèce des Parisii son séjour de prédilection.

Mais l'empire romain était en pleine décadence, « la route des barbares » avait été élargie par le passage des *Alémans;* les Vandales allaient faire de l'Alsace un désert inculte.

Les Vandales partis, les *Alémans* s'emparèrent d'une proie sans défense et hardiment pénétrèrent en Gaule. Les Francs de Clovis devaient les mettre en déroute à Tolbiac. Il fallut cependant quarante années pour que les envahisseurs reconnussent la suprématie des Francs.

Peu à peu, des colons francs s'étaient établis au milieu de la population alémane, et, dès lors, l'élément franc allait avoir la prépondérance dans la basse Alsace.

Entre temps, aux septième et huitième siècles, l'Alsace était devenue un duché. Elle eut une vie à part, *un dialecte propre*, et elle finit par être si florissante que Charles Martel, inquiet de la puissance des nouveaux ducs, fit administrer le pays par des comtes choisis dans la noblesse du pays. Les rois mérovingiens, fiers de leur suzeraineté sur une si belle province, et plus tard les carolingiens, continuant l'œuvre de leurs aînés, eurent souvent leur résidence en Alsace. Enfin, sous Charlemagne, elle devait retrouver une prospérité qu'elle n'avait plus connue depuis l'époque romaine.

En sorte que si nous voulons tirer un enseignement de ces événements primitifs, il nous est permis de conclure que, *dès l'origine*, l'Alsace a eu un souci de civilisation propre qui ne fut jamais celui des Germains, ses irréductibles ennemis; qu'elle fut l'éternelle protégée des Gaulois, des Romains et des Francs, de tous les éléments qui, agglomérés, fondus, allaient donner la France, que chaque fois qu'un conquérant venu de l'Est franchit le Rhin, ce fut pour réduire l'Alsace en esclavage; que toutes les armées qui, escaladant les Vosges, se répandirent dans la plaine d'Alsace venaient pour y rétablir l'ordre, briser des fers, aider les Alsaciens, amis de la paix et nés pour jouir de ses bienfaits. C'est avec une pieuse émotion, aujourd'hui, que nous constatons, au milieu de tant de faits historiques identiquement répétés après tant d'autres, que les mêmes lois humaines dirigent les mêmes tendances des peuples : *les Francs de l'Ouest sont encore venus au secours des Alsaciens opprimés par les barbares de l'Est*, et la victoire prochaine redonnera à la province, enfin délivrée, la prospérité sans limites qu'elle est en droit de souhaiter, qui une fois de plus lui sera apportée par cette France qu'elle aimait déjà au temps où elle n'était que la Gaule.

Pierre FRANCE.

Congrès des Débitants de Boissons

Paris, 12 décembre. — Le Congrès de la Confédération du commerce des boissons continue ses travaux ce matin. Il entend la lecture du rapport de M. Gaillardon sur la loi de limitation du 9 novembre 1915, protestant contre l'extension des Sociétés anonymes, les gérances multiples, et demandent qu'il soit permis aux débitants de vins seulement de vendre toutes les boissons autorisées.

Le rapport demande, en outre, la protection des pouvoirs publics contre la concurrence déloyale des débitants ambulants, des officines louches, et exprime le vœu que la déclaration soit restreinte aux mutations.

M. Gaillardon lit également le rapport du bureau confédéral sur la loi de la fermeture des débits du 16 mars 1915, qui s'élève contre les peines excessives imposées aux débitants de boissons pour vente d'alcool. Le Congrès charge le bureau de soumettre son vœu aux pouvoirs publics.

Un rapport est lu par M. Jost sur la loi d'ivresse publique. Il exprime le vœu que les peines de fermeture des débits soient transformées en incapacité temporaire.

Paris, 12 décembre. — Le Congrès de la confédération du commerce et des boissons en sa dernière séance a discuté cette après-midi la question du ravitaillement et adopté le rapport de M. Tradel, critiquant le manque de cohésion entre les Compagnies de chemins de fer et demandant une taxe plus rationnelle et uniforme pour toute la France, chez les producteurs d'abord.

Après avoir également adopté le compte rendu de la commission de contrôle, le Congrès a passé à l'examen de la question des restrictions.

M. Vian a dit regretter que les pouvoirs publics ne se soient pas inquiétés de ces restrictions, de la question des jours sans viande et de la question du charbon.

Le Congrès s'occupa ensuite du régime de l'alcool.

Après avoir écouté le rapport de M. Audin, il s'éleva contre le monopole de l'Etat sur l'alcool, accepta la taxe de 600 fr. sous certaines conditions et se prononça pour l'utilisation de l'alcool pour la force motrice.

Puis le Congrès entendit la lecture du rapport de la Fédération générale du Sud-Ouest sur le transport et la spéculation des vins.

Il s'éleva contre la taxation et la réquisition, et surtout contre les restrictions apportées à l'importation des vins espagnols.

Le Prix Goncourt

Paris, 12 décembre. — Ce matin, l'Académie Goncourt s'est réunie pour décerner son prix annuel. Par 6 voix sur 7, il a été attribué à M. Henry Malherbe, pour son livre : « L'Arme au Poing ».

Dès que le sort de la patrie est en cause, tous les Français ne pensent plus qu'à la patrie. Et son destin n'est pas plus étroitement lié au gain d'une bataille qu'au succès de l'EMPRUNT.

AUTOUR DE L'ÉCOLE

L'École sous les obus

La Ligue française de l'enseignement a voulu récompenser les maîtres de l'enseignement primaire qui se sont particulièrement distingués à l'école dans un des départements les plus éprouvés par la guerre, celui de Meurthe-et-Moselle. Au cours d'une récente et très émouvante cérémonie, les titres des instituteurs et institutrices les plus méritants ont été exposés dans des citations qui certes seraient toutes dignes de la publicité; nous nous bornons aux trois suivantes :

M. Joly, instituteur à Maidrières, qui est resté vaillamment à son poste près de la ville de Pont-à-Mousson, se trouve à 1,500 mètres des lignes ennemies. Il y a subi, depuis trois ans, des bombardements incessants; une trentaine d'obus sont tombés sur l'école et ses dépendances. Grâce à lui, la vie communale, si complexe dans ce centre ouvrier, a pu continuer. Auxiliaire intelligent et précieux pour tous les services de l'armée, sa maison s'est faite le foyer de tous les instituteurs-soldats cantonnés au Bois-le-Prêtre, c'est-à-dire à deux pas. Il a su, en outre, assurer longtemps, à lui seul, en l'absence des deux institutrices évacuées, le service des trois classes, sans se plaindre jamais, sans se décourager un seul jour, même lorsque l'un de ses fils fut gravement blessé.

M. Comesse, instituteur à Laître-sous-Armance, a donné, sous les obus, l'exemple du plus grand sang-froid pendant l'attaque du « Grand Couronné de Nancy ». A maintenu intacte la vie communale en l'absence du maire, mobilisé. S'est préoccupé notamment de mettre en sûreté toutes les archives et d'établir des postes de secours pour les blessés, sous des toits démolis par les obus, qu'il fallait réparer aussitôt. Il a rendu les derniers devoirs à plusieurs soldats tués, identifiant leurs tombes et correspondant avec les familles. Il a institué un « foyer du soldat » dans les immeubles communaux, qu'il a fait respecter par sa présence constante, entouré de sa femme et de ses quatre enfants. Malgré son infirmité — il est amputé du bras gauche — ce maître de cinquante-huit ans a donné le plus bel exemple, remontant ainsi le moral d'une population justement affolée.

Mais là, nous le répétons, ne s'arrête pas la liste bien plus longue des traits de courage civique et de dévouement professionnel qui honorent le corps enseignant tout entier. Si, en effet, plus de cent maîtres lorrains ont reçu les récompenses décernées par la Ligue de l'enseignement, en parcourant, d'autre part, tous nos départements envahis des Vosges à la Somme, nous pouvons dire que partout l'Ecole se montre admirablement héroïque sous les obus.

L. AMBAUD.

FEUILLETON DE LA *PETITE GIRONDE* du 14 décembre 1917

(37)

Le Bandit Gentilhomme

Par RESCLAUZE DE BERMON

CHAPITRE XXVII
Appel au Secours

(Suite)

D'Ammard ne se heurta donc ni à des scrupules ni à des terreurs. La peur du châtiment était la seule chose qui eût pu faire hésiter la main meurtrière de la fille des époux Letourneur, mais humée pour la première fois, cette atmosphère de crime avec son déploiement de finesses et de ruses avait pour elle une saveur attirante et sauvage.

Au retour du marquis, le plan des deux complices était tracé dans ses grandes lignes, mais les détails devaient être arrêtés seulement quand ils se retrouveraient à Paris.

Ah ! qu'il était loin de se douter de ce qui se tramait contre lui, le marquis de Libernières, quand, à son retour, ému d'une émotion juvénile, il pressa sa femme sur son cœur !

Elle l'accueillit, souriante et sereine. Tout de suite, il lui remit un écrin dans lequel scintillait un bijou superbe. Il comptait sur le plaisir de cette surprise pour se faire pardonner la nouvelle qu'il avait à lui annoncer.

— Mildred, lui dit-il, m'a chargé de ses affections pour vous.

La marquise faisait miroiter l'écrin.

— Ah ! dit-elle. Elle va bien ?

— Non, je l'ai trouvée très pâlie, très amaigrie. Sa physionomie elle-même est changée, si changée qu'en la voyant j'ai cru qu'un malheur lui était arrivé.

— Vous m'effrayez !

Et refermant l'écrin :

— Elle est peut-être malade, ou peut-être s'est-elle ennuyée. Il faut regagner Paris, mon ami.

Elle avait dit cela d'un ton affectueux en posant l'écrin sur une table. Reconnaissant, le marquis prit sa main, la baisa avec une grâce toute chevaleresque.

— Vous êtes bonne, dit-il.

Elle eut un sourire énigmatique pour répondre :

— Quelquefois, à mes heures.

— Toujours; c'est même ce qui me fait espérer que vous ne me gronderez pas.

— Quel crime avez-vous donc commis ?

— Un crime de lèse-mondanité. Ce sont quelquefois les pires aux yeux d'une femme telle que vous.

— Dites vite. Vous m'effrayez.

— Eh bien ! voici : Ce n'est pas sans quelques remords que je me rends compte du peu de place que Mildred tient maintenant dans ma vie. Vous savez que sa petite enfance s'est passée chez de braves gens, jardiniers à Bourg-la-Reine, qu'elle aime de tout son cœur. Elle m'a demandé d'aller attendre chez eux notre retour à Paris. Bien que la saison soit finie ici, je me suis rendu compte que vous n'aviez pas envie de partir, pas plus que vous n'aviez envie que Mildred vînt nous rejoindre. J'ai pensé que le changement d'air lui serait bon, et j'ai autorisé un séjour à Bourg-la-Reine.

— Je ne vois là rien que de très naturel.

— Vrai ? Je craignais que la rusticité de ces braves gens... N'avais-je pas raison de dire que vous êtes bonne ? Mais ce n'est pas tout, j'ai encore une autre confidence à vous faire. Si Mildred a froidement accueilli les avances de votre frère, c'est qu'elle avait déjà choisi son fiancé.

— Vraiment ! Comme cela, sans demander conseil à personne, pas même à vous ?

— Sa mère adoptive avait, m'a-t-elle dit, souscrit à cette union. Cela me garantit qu'elle est honorable. Mildred m'a demandé d'autoriser son mariage et de permettre à son fiancé de commencer à venir lui faire sa cour à Bourg-la-Reine. J'ai trouvé cette enfant si déprimée, que, craignant pour sa santé les conséquences d'un refus, j'ai consenti.

— Vous avez très bien fait. Comment s'appelle le jeune homme ?

— Luc de Revercourt.

— La sœur de ma mère avait épousé un Revercourt; sont-ils parents ?

— Je me le suis demandé.

— Peu importe, d'ailleurs. Depuis la mort de ma tante, il n'y a plus eu la moindre relation entre nous et la famille de son mari. Qu'est-ce qu'il fait, ce jeune homme ?

— De la peinture. Il est Prix de Rome.

— Allons, fit-elle gaiment, voilà qui va me donner de l'occupation ! Ce sera amusant de trotter les magasins pour une corbeille et un trousseau !

Habile comme toujours, la marquise de Libernières feignait des sentiments qu'elle était bien loin d'éprouver. Mildred était nécessaire à l'exécution de ses noirs desseins. C'était la victime expiatoire qu'elle avait choisie ! Il fallait coûte que coûte qu'elle la conservât quelques mois encore auprès d'elle !

L'enlèvement de mademoiselle de Libernières, sa séquestration, la souillure dont sa chasteté se croyait flétrie par le désir brutal de d'Ammard, les circonstances dramatiques dans lesquelles elle avait été sauvée, avaient laissé sur son âme si tendre et si pure une ineffaçable empreinte. Il n'y avait qu'un sentiment assez puissant pour lui procurer l'oubli : son amour; qu'une protection assez forte pour la rassurer sur l'avenir : celle de son fiancé.

« Mon aimé, lui écrivit-elle, je crois que ce que nous avons entrepris est au-dessus de nos forces... au moins des miennes. Un an encore... un an de perdu pour notre chère tendresse... Nous aurons toute la vie pour nous dédommager, me direz-vous peut-être ! Sans doute, mais la vie est courte ! Pourquoi en gaspiller les plus beaux jours ? Ne sommes-nous pas comme des insensés qui s'obstineraient à vivre dans un appartement clos lorsqu'au dehors le soleil ruisselle, et que dans la chaude lumière d'autres êtres se grisent de grand air et de vivifiantes senteurs ! Car la vie sans vous, mon Luc, c'est une vie sans soleil... Je le sens tous les jours davantage... Votre pensée, la certitude de votre amour ne me suffisent plus... Je me sens perdue dans ce vaste monde, où je ne marcherai d'un pas assuré que lorsque j'aurai le droit d'y prendre votre bras pour appui. Pardonnez-moi, je suis égoïste... Je devrais penser davantage à votre talent, à votre gloire d'artiste... Mais, n'avez-vous pas déjà reçu la grande sanction ? N'êtes-vous pas pour toujours Prix de Rome ? Quand nous serons mariés, je n'aurai, je vous le jure, d'autres goûts, d'autres désirs que les vôtres. Nous voyagerons, si vous le croyez utile, ou nous nous enfermerons dans la retraite, si vous jugez le recueillement meilleur pour l'éclosion complète des dons merveilleux que le Ciel mit en vous. Je ne gaspillerai pas votre temps. Je sais que la vie de l'artiste appartient à son art, et qu'il ne peut, sous peine de le perdre à jamais, l'assouplir aux obligations mondaines. Je vivrai pour vous, vous vivrez pour votre art et pour moi; mais, croyez-moi, vivons, vivons dès maintenant notre douce vie. Savons-nous ce que nous réserve l'avenir ? A peine, dans ce monde instable, sommes-nous sûrs du présent... »

Cette lettre vint trouver Revercourt dans le « studio » où il enfermait sa vie d'artiste et d'amoureux, sa vie de rêve et de travail.

La pure tendresse, la jeune exaltation qui s'exhalaient de ces lignes fit affluer son sang au cœur, mais en les relisant il sentit mieux la mélancolie profonde qui s'en dégageait.

Il y avait là comme une frayeur : frayeur de la vie, frayeur de ce qui entourait la jeune fille, frayeur de voir s'envoler son bonheur...

Mildred cependant était brave.

Qu'avait-il pu lui arriver pour qu'elle poussât ainsi une sorte d'appel au secours ? Il ne supportait plus maintenant la pensée de rester loin d'elle.

S'il avait demandé à finir son temps d'école, c'était pour elle, pour lui apporter un relief de plus le jour où il lui donnerait son nom.

Mais qu'importaient toutes ces considérations, que pesaient-elles à côté de cette autre qui les dépassait tellement toutes : « Mildred avait besoin de lui ! »

Il irait passer quelques jours auprès d'elle; il verrait ce que ses craintes avaient de fondé; il la calmerait, il la rassurerait, arrêterait avec elle la date de leur mariage.

A moins de quelque chose de très grave, il reviendrait cependant finir sa seconde année à Rome.

Quelques jours lui manquaient pour finir sa « Mélancolie », cette œuvre qui devait être son envoi obligatoire à Paris et dans laquelle il avait mis le souffle le plus puissant de son vigoureux talent.

Il écrivit à Mildred qu'il ne pouvait encore lui fixer le jour de son arrivée, mais que, tout de suite, il allait demander son congé, et que dès qu'il l'aurait il accourrait près d'elle.

A cette nouvelle, Mildred défaillit presque de joie.

Ainsi, la vie ne lui semblait plus renfermer que des sourires, l'avenir lui paraissait de nouveau resplendir d'espérances à l'heure même où se nouaient autour d'elle les mailles serrées d'un complot autrement redoutable que celui qui, vingt ans plus tôt avait été tramé autour de son berceau.

CHAPITRE XXVIII
Une Trêve au Malheur

Ce fut par une radieuse matinée d'avril que Mildred partit pour Bourg-la-Reine.

A mesure que le train qui l'emportait s'éloignait de Paris, il lui semblait renaître à une vie nouvelle.

C'était sur son passé, sur sa toute petite enfance qu'elle revenait.

Les terreurs qui l'assaillaient à l'hôtel de Libernières, elle ne les éprouverait plus dans la petite maison où elle se sentirait si bien protégée... Et puis, dans quelques jours, Luc ne serait-il pas là ?

Par la glace baissée elle aspira voluptueusement l'air tiède chargé d'effluves.

Longtemps grelottante sous le givre, la terre se pâmait aux chaudes caresses du soleil printanier, et d'un effort commun tous deux gonflaient les germes en qui dormaient les promesses de l'été.

Sous un ciel d'outre-mer, la campagne semblait baignée dans l'azur, les branches fraîchement amputées des pêchers et des amandiers cachaient sous leur odorante floraison les blessures brutales faites par le ciseau du jardinier.

Dans les potagers qui longeaient la voie ferrée, l'activité était grande.

On raclait, on arrachait les herbes, on aidait au travail mystérieux des saisons.

Les Thavelin, eux, avaient devancé encore l'heure matinale de leur lever quotidien. Vite et bien ils avaient fait beaucoup de besogne, et maintenant, dans leurs beaux habits de fête, tous rangés sur le quai de la gare, ils attendaient Mildred.

(A suivre.)

LE DOSSIER DE L'AFFAIRE CAILLAUX

LES CHEFS D'ACCUSATION

LE RÉQUISITOIRE DU GÉNÉRAL DUBAIL

« Il résulte des présomptions suffisamment graves à la charge de M. Joseph Caillaux d'avoir, pendant la guerre actuelle, poursuivi la destruction de nos alliances au cours d'actions militaires et, ainsi, secondé le progrès des armes de l'ennemi, crimes prévus et réprimés par les articles 76, 77, 78, 79 du Code pénal ; 205 et 64 du Code de Justice militaire. »

Signé : Général DUBAIL, gouverneur militaire de Paris.

Paris, 12 décembre. — Les députés ont reçu cette après-midi les demandes en autorisation de poursuites contre MM. Caillaux et Loustalot. Ces deux documents débutent par la lettre de transmission du président du conseil, ministre de la guerre, M. Clémenceau.

En ce qui concerne le cas de M. Caillaux, le document se continue ainsi :

Paris le 10 décembre 1917. — Le général de division Dubail, gouverneur militaire de Paris a l'honneur d'exposer :

Au cours des informations pour intelligences et commerce avec l'ennemi suivies actuellement devant les juridictions civiles et militaires, il a été découvert chez presque tous les inculpés un grand nombre de lettres émanant de M. Joseph Caillaux, député de la Sarthe, qui ne peuvent laisser aucun doute sur les relations existant entre lui et les prévenus.

L'examen de cette correspondance est singulièrement troublant et devait nécessairement attirer l'attention de la justice.

Il est déjà grave qu'un homme d'Etat de la valeur de M. Caillaux, ayant occupé les plus hautes situations de l'Etat, ayant eu l'honneur de diriger la politique de son pays et se parant volontiers de la qualité de chef d'un grand parti, entretienne des relations étroites et d'une intimité qui ne saurait être contestée avec des aventuriers français ou étrangers que leurs agissements, leurs tendances et leurs manifestations depuis le début de la guerre devaient rendre suspects à l'esprit le moins averti.

Certes, on comprend qu'un homme politique important soit amené par hasard à nouer un jour des relations passagères avec un individu dont il ignore le passé et qui, trompant sa bonne foi, cherche, sous le couvert de son nom et de son influence, à entreprendre et à réaliser les pires aventures; mais de pareilles défaillances deviennent dangereuses lorsqu'elles se répètent à maintes reprises, lorsqu'elles se poursuivent pendant des années et lorsqu'elles conduisent leur auteur à se laisser aller aux plus regrettables compromissions.

En tout cas, si M. Caillaux peut arguer de son ignorance au début de ces relations, comment pourra-t-il expliquer qu'il ne les ait pas rompues, lorsqu'il a connu les sentiments de ces hommes qu'il avait si imprudemment admis dans son intimité ? Et cependant les avertissements de toute nature ne lui ont pas manqué.

La correspondance saisie au cours de l'information suivie contre Bolo est particulièrement suggestive.

Lettres à l'« Ami » Bolo

Le 1er avril 1916, M. Caillaux écrit :

« Cher ami,

» Je voudrais causer un peu plus longuement avec vous de votre voyage. Voulez-vous de moi à dîner mercredi ? Un mot de réponse, S. V. P. ici.

» A vous.

» CAILLAUX. »

Le 1er mai 1916, M. Caillaux écrit encore :

Chambre des Députés

« Mon cher ami,

» Très volontiers, réunissez-moi mardi avec quelques-uns de vos amis sûrs, vous me ferez grand plaisir. Tous mes remerciements en même temps que mes respectueux hommages à Mme Bolo pour sa gracieuse pensée, mais je viens seul à Paris.

» Bien votre.

» CAILLAUX. »

Le 18 septembre 1916 :

Chambre des Députés

« Mamers, 18 septembre 1916.

» Mon cher ami,

» Je croyais vous avoir écrit que ma chère femme était partie pour les eaux dans un pays voisin. Je serai à Mamers sans en bouger jusqu'à la fin du mois de septembre. Ne viendrez-vous pas m'y joindre en auto si vous rentrez à Paris avant le 1er octobre ? Si non, serez-vous à Paris entre le 1er et le 5 octobre ? Vous m'y rencontrerez et il serait nécessaire, je crois, que nous causions d'un tas de choses que je ne puis vous dire par lettre.

» Mettez-moi aux pieds de Mme Bolo, rappelez-lui la très vive affection qu'Henriette a pour elle. Croyez, mon cher ami, à ma bien sincère affection.

» CAILLAUX. »

De Rome, le 29 octobre 1916, il écrivait :

« Mon bien cher ami,

» Je veux vous informer de mon retour à Paris, qui aura lieu dans quelques jours. Je compte, en effet, partir le 1er novembre pour être le 3, au matin, dans la capitale. Je n'ai pas besoin de vous dire quel plaisir j'aurai à vous revoir et à causer avec vous. Mon bonheur serait complet si je ramenais avec moi ma chère femme. Mais elle a encore besoin de grands ménagements et de beaucoup de repos. Je la laisse donc à Rome, où il lui arrive parfois d'imaginer qu'elle recevra peut-être la visite de votre délicieuse femme.

» A bientôt, cher ami, j'ai à vous entretenir sérieusement de bien des choses. Dès mon retour, je vous téléphonerai.

» Très votre

» CAILLAUX. »

Le 26 juillet 1917 :

Chambre des Députés

« Mon cher ami,

» Je n'ai pu joindre..., qui est absent pour un mois. Mais je fais le nécessaire par ailleurs. Avez-vous réglé l'affaire L... ? Vous savez qu'elle a pour moi une importance considérable. Je retournerai demain à Mamers, après quelques jours passés à Paris, où j'ai pu constater l'heureux effet de mes dernières interventions. Je vous souhaite un bon séjour à Biarritz avec votre charmante femme, aux pieds de laquelle je dépose l'hommage de ma respectueuse sympathie.

» Bien cordialement.

» CAILLAUX. »

Le réquisitoire continue :

Cette correspondance se poursuit dans les termes identiques, même après l'instant où Bolo se trouve placé sous l'inculpation de haute trahison : il n'en est pas de plus grave à l'heure que nous traversons. La presse entière annonce que la justice est saisie : M. Caillaux, qui ne peut l'ignorer, conserve à l'inculpé le même attachement, ses lettres revêtent le même caractère affectueux, elles témoignent d'affaires communes entre eux et de confidences échangées entourées de précautions suffisantes pour les rendre suspectes, et le 5 avril 1917, presque à la veille de son arrestation, M. Caillaux écrit de Mamers à Bolo qu'il reste « enfoui dans sa thébaïde » où il a bien voulu venir l'an dernier, et où son seul plaisir est encore de recevoir de temps à autre des visites :

« Cher ami,

» Je vous sais beaucoup de gré d'avoir si heureusement réglé l'affaire qui m'importait fort. Je fais à nouveau le nécessaire pour que cesse la campagne. Mais je ne crois pas qu'elle vienne du côté que vous indiquez. De son origine, telle que je la vois, je vous parlerai de vive voix. J'espère que vous êtes bien, ainsi que votre charmante femme. Veuillez lui faire agréer mes hommages, dire mes meilleures amitiés au préfet, quand vous le verrez, et croyez-moi votre

» J. CAILLAUX. »

Les Relations avec l'« Ami » Almereyda

Que penser également des relations de M. Caillaux avec un Almereyda ! C'est à l'occasion d'un procès douloureux qu'il paraît s'être lié avec cet homme que ses origines, ses fréquentations, ses idées et ses vices rendaient indigne de toute amitié. Qu'il lui ait gardé une certaine reconnaissance pour les services, du reste largement rétribués, qu'il lui avait rendus au moment du procès, passe encore.

Mais lorsqu'en 1915, le journal « le Bonnet Rouge » a commencé sa détestable campagne de défaitisme qui laissait prévoir déjà les trahisons du lendemain, comment ses sentiments de Français ne se sont-ils point révoltés et n'ont-ils point déterminé une rupture que lui imposait la plus élémentaire prudence ?

Quelles confidences lui avait-il donc faites ? Quels projets avaient-ils donc forgés ensemble ? Quels buts poursuivaient-ils tous deux ? pour qu'il ait redouté de voir leur amitié troublée par quelque nuage, au point de lui écrire le 4 juillet 1915 :

« J'éprouve de la peine à l'idée que très involontairement je vous ai causé du chagrin et je suis sûr que vous ne serez pas moins contristé de m'avoir meurtri. »

La correspondance saisie se poursuit ainsi pendant tout le cours des années 1915, 1916 et jusqu'à l'heure de la justice en 1917, et non seulement pendant cette longue période de trois années, M. Caillaux ne désapprouve pas ouvertement la campagne d'Almereyda, mais il le félicite de ses articles, et le 3 février 1917, il lui exprime le regret qu'il ne puisse envoyer à tous les députés et sénateurs, ceux de ses articles qui sans doute ont été arrêtés au passage par la censure.

M. Caillaux écrit, en effet à Almereyda, le 27 juillet 1915 :

« Mamers, 27 juillet 1915.

» Mon cher ami,

» Je vous remercie de votre article très bien venu : « Ah ! ces Anglais ! » Et je vous prie d'en remercier votre collaborateur, dont j'ai une fois de plus l'occasion d'apprécier le talent.

» Bien à vous.

» CAILLAUX. »

Le 6 août 1915 :

« Cher ami,

» Mon correspondant habituel m'écrit une lettre fort intéressante dont je vous envoie les passages les plus notables. La réconciliation du Cohourg avec Rome paraît être, en effet, le plus grand fait la marque et la condition de la transformation de la politique balkanique. Vous jugerez peut-être qu'il y a là matière à un article sensationnel.

» Bien à vous.

» Je serai ce soir à Paris

» CAILLAUX. »

Le 16 mars 1916, de Mamers :

« Merci, mon cher directeur et ami. J'étais informé qu'on répandrait ces stupides papiers. Je ne croyais pas cependant qu'on en jetait un aussi grand nombre dans la circulation. Je songe à une riposte et serais heureux d'en causer avec vous. Pouvez-vous passer rue de Neuville, mercredi ou vendredi matin ? Vous êtes assuré de me trouver.

» Bien votre :

» CAILLAUX. »

Le 17 juillet 1916, de Mamers :

« Tous mes meilleurs et très vifs remerciements, mon cher directeur et ami, pour votre numéro de dimanche. Vous avez admirablement mis en lumière les idées maîtresses du papier.

» Bien votre :

» CAILLAUX. »

Le 3 février 1917, de Paris :

« Mon cher ami,

» Vos articles sont tout à fait bien. Pourquoi ne les envoyez-vous pas à tous les députés et sénateurs ? Je vous y engagerais si cela ne devait comporter des frais.

» Bien à vous.

» CAILLAUX. »

Le 24 mars 1917, de Paris :

« Mon cher directeur, c'est parfait. Vous pouvez utiliser à votre gré la lettre et les citations.

» Bien à vous.

» CAILLAUX. »

Le réquisitoire demande comment après ces lettres, M. Caillaux a pu, le 23 novembre, dans une lettre publique, écrire textuellement à propos de ses relations avec le « Bonnet Rouge » :

« Le « Bonnet Rouge » fut conduit à partir du début des hostilités à chercher et à trouver des concours et des directions ailleurs. En indiquant que je ne lui ai fourni aucun subside que je n'ai exercé aucune action sur lui depuis juillet 1914, je n'entends, cela va sans dire, critiquer ni désapprouver qui que ce soit : j'énonce simplement une vérité incontestable. »

Le réquisitoire ajoute :

La sympathie de M. Caillaux s'étend du reste à tout l'entourage d'Almereyda.

Dans cette maison du « Bonnet Rouge », où les coffres sont pleins d'argent allemand, il ne compte que des amis. Il est en correspondance amicale avec Landau: il aide de ses deniers à la fondation de la « Tranchée Républicaine » et il reçoit un jour chez lui, à Mamers, Duval, Marion, Landau Goldsky, toute la bande, venue de Paris en auto pour lui rendre visite.

Au début, on pouvait ne voir dans les agissements de M. Caillaux que de regrettables et coupables imprudences; mais une nouvelle information ouverte ces jours derniers est encore venue les aggraver.

Avec Cavallini

Les investigations poursuivies par M. le capitaine Bouchardon dans l'affaire Bolo, l'ont amené à établir qu'un sieur Cavallini, ex-député italien, avait depuis le début de l'année 1915, joué un rôle important dans les tractations de Bolo avec les empires centraux, par l'intermédiaire de l'ancien khédive réfugié en Suisse et devenu un agent de l'Allemagne. La culpabilité de Cavallini paraît dès à présent certaine et une double information pour intelligences avec l'ennemi a été simultanément ouverte à Paris et à Rome, où il est actuellement détenu.

Or, au mois de novembre 1916, Cavallini, venu à Paris, se faisait présenter par MM. Loustalot et Comby à M. Caillaux, et un déjeuner les réunissait tous les quatre avec Arturo Levy au restaurant Larue. Le prétexte de la présentation était la création d'une banque franco-italienne qui n'a du reste jamais vu le jour. Mais cette première rencontre devait avoir de bien singuliers résultats.

Quelques jours après, en effet, au mois de décembre, MM. Comby et Loustalot partaient pour la Suisse, où ils étaient reçus par Cavallini, qui les attendait sur le quai de la gare, à Lausanne. Ils obtenaient, par son entremise, une audience du khédive, avec lequel ils reconnaissent s'être entretenus, tout en ajoutant qu'il s'agissait de détacher la Turquie de l'alliance austro-allemande, et ce, bien entendu, sans aucune mission officielle qui leur permît de traiter les affaires de la France. Or, à la même époque, M. Caillaux se rend de son côté à Rome avec un passeport établi au nom de Joseph Renouard. Il y retrouve Cavallini et il va, pendant son séjour dans cette ville, avoir avec lui de fréquentes entrevues.

Le Voyage à Rome

M. Caillaux ne manquera pas de soutenir qu'il s'est rendu incognito à Rome pour passer quelques jours auprès de sa femme, venue demander au climat de l'Italie le rétablissement de sa santé ébranlée. Si tel avait été le seul but de son voyage, nul ne serait en droit de s'en étonner et encore moins de l'en blâmer, mais les agissements de M. Caillaux à Rome ont revêtu un tel caractère de gravité, qu'il n'est pas possible à la justice de s'en désintéresser.

D'ailleurs, M. Caillaux s'est rendu compte des inconvénients que présentait, à pareille époque, un pareil voyage. Cette préoccupation n'avait pas échappé à Bolo dont les craintes ne s'expliqueraient pas, s'il se fût agi d'une simple visite d'un ordre tout intime.

En effet, le 5 octobre 1916, M. Caillaux, dans une lettre actuellement sous scellés, prenait soin de rassurer Bolo. Il y disait notamment :

Chambre des Députés

« Paris, le 5 octobre 1916.

» Cher ami,

» Je vous remercie bien de votre bonne lettre. Je compte partir après-demain soir pour rejoindre ma chère femme, qui m'écrit qu'elle est de plus en plus fatiguée. Vous comprenez que, dans ces conditions, je n'hésite pas à aller passer quelques semaines avec elle, fût-ce en Italie. Je prends d'ailleurs la suprême précaution : je ne voyagerai pas sous mon nom avec l'assentiment des A. E. De cette façon, je ne serai pas ennuyé et j'échapperai à tous les inconvénients que vous craignez.

» Je pense être de retour à Paris au commencement de novembre. Je vous y retrouverai sans nul doute et j'aurai un bien vif plaisir à passer avec vous et votre délicieuse femme quelques-unes de ces bonnes soirées dont vous voulez bien vous souvenir. Déposez mes hommages à ses pieds et croyez, cher ami, à ma vive affection.

» J. CAILLAUX. »

Les Entretiens et la « Propagande criminelle » à Rome

Le gouverneur militaire de Paris poursuit :

Des documents importants dont l'authenticité est certaine et qui se trouvent au ministère des affaires étrangères résulte la preuve manifeste qu'au cours de son séjour à Rome, en décembre 1916, M. Caillaux est entré en rapports avec des personnalités suspectes à tous égards, non seulement à cause de leur passé et de leurs opinions neutralistes avérées, mais aussi par suite de leurs sentiments germanophiles bien connus, qui les faisaient dès ce moment soupçonner de servir en Italie les intérêts de l'Allemagne, soupçons qui, au surplus, se sont singulièrement confirmés depuis cette époque, puisque trois d'entre eux viennent d'être mis en état d'arrestation comme complices de Cavallini.

Mais des faits plus graves encore, qui ne sauraient être taxés de simples imprudences ou de légèretés, et qui paraissent appartenir au domaine pénal, auraient été commis par M. Caillaux à la même époque.

Au cours de conversations qu'il a eues à Rome dans les différents milieux qu'il a fréquentés et même en présence de personnages considérables, il n'aurait pas craint de se livrer à une propagande criminelle sur laquelle il paraît indispensable de faire aujourd'hui la lumière.

Avec l'Allemagne contre l'Angleterre et la Russie

Il exposait, en effet, que le ministère Briand était à la veille d'être renversé, qu'il serait sans doute remplacé par un ministère Clémenceau, qui ne pourrait vivre qu'en intensifiant la guerre, mais que la France, bien vite épuisée par ce nouvel effort militaire, ne pourrait pas soutenir la lutte au delà du printemps 1917.

Qu'à cette heure tragique, il prendrait alors le pouvoir et qu'il signerait la paix. Il faut donc, disait-il, que l'Italie se prépare de son côté à faire avec l'Allemagne une paix séparée.

Le monde sera étonné des avantages que dans ces conditions l'Allemagne pourra accorder à l'Italie et à la France, car tous les frais de guerre devront être payés par la Russie et les Balkans. La Serbie disparaîtra, ajoutait-il, et elle n'aura que ce qu'elle mérite. Quant à la Roumanie, elle disparaîtra également, c'est un malheur, mais « il vaut mieux que ce soit elle qui paie la casse que nous » (sic). Et enfin, cette conclusion dont l'énonciation suffit à elle seule à en souligner la gravité et qui apparaît comme le but poursuivi par M. Caillaux.

Aussitôt la paix signée, la France conclura un traité d'alliance avec l'Allemagne, l'Italie et l'Espagne contre l'Angleterre et la Russie, qui sont nos véritables ennemis.

On devine sans peine l'émotion profonde et le trouble angoissant que de pareils propos durent faire naître dans les milieux politiques, diplomatiques et militaires d'Italie. M. Barrère, notre ambassadeur à Rome; l'amiral de Saint-Pair, notre attaché naval, et le commandant Noblemaire, notre attaché militaire, s'en firent tous les trois l'écho auprès du gouvernement français. A la Consulta, comme au palais Farnèse, se manifesta la même émotion.

Et la question s'y posa même un instant de savoir s'il ne faudrait pas avoir recours à une mesure brutale d'expulsion pour mettre un terme à un pareil scandale, de nature, étant donnée sa source, à porter atteinte à la confiance mutuelle qui unissait les deux armées alliées.

Les Ambassadeurs alliés protestent

Les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie crurent devoir aviser leurs gouvernements, tandis que les ministres de Roumanie et de Serbie jetaient un cri d'alarme bien facile à comprendre.

Dans la presse, des protestations violentes durent être arrêtées par la censure, et des Chambres de commerce italiennes prirent des délibérations pour réclamer l'expulsion de M. Caillaux.

Notre Attaché militaire à Rome signale l'Emotion produite

Hélas ! l'armée elle-même devait subir le contre-coup d'une pareille campagne; et voici comment, le 26 décembre 1916, s'exprimait notre attaché militaire dans un rapport adressé au ministère de la guerre et au grand quartier général :

« Mais, ces trois derniers jours, j'ai dû constater dans les milieux militaires, où comme partout ici, on parle beaucoup trop de cela, une telle émotion à la suite des propos tenus par M. Caillaux, et plus encore de la liberté qui semble lui être conservée de les tenir, que je considère comme un cas de conscience rigoureux de vous signaler cette émotion.

» Elle ne va pas moins qu'à redouter que la France ne conclue une paix séparée, et dans les commentaires que j'entends, non seulement je relève une plus pessimiste déduction sur l'épuisement des ressources matérielles et morales de notre pays, mais encore il est trop certain que dans l'atmosphère créée ici par les propos signalés, trop de gens se permettent de craindre une défaillance de la volonté ou même de la droiture française. »

L'Inculpation

Tels sont les faits que nous avons le devoir de soumettre à votre attention; ils apparaîtraient, en effet, s'ils étaient judiciairement établis, comme réunissant les éléments constitutifs du crime prévu par l'article 77 du Code pénal, applicable à quiconque aura provoqué des manœuvres ou entretenu des intelligences avec les ennemis de l'Etat à l'une des fins énumérées par le texte, et notamment à l'effet de seconder les progrès des armées ennemies contre les forces françaises de terre ou de mer, de quelque manière que ce soit.

Il résulte également des dispositions de l'article 79 que le crime existe encore si les manœuvres ont été commises envers des alliés de la France agissant contre l'ennemi commun.

Les manœuvres ou intelligencces qui constituent l'élément matériel du crime prévu par l'article 77 comprennent tout moyen comme tout acte tendant à sa perpétration.

Si donc il est judiciairement établi que M. Caillaux ait, en Italie, tenu des discours, donné des renseignements, fait des démarches, entretenu des relations, suivi des intrigues pouvant entraîner des conséquences nuisibles au point de vue militaire pour la France ou pour ses alliés et de nature au contraire à seconder et à rendre plus efficace l'action de l'ennemi, le caractère criminel de ses agissements sera démontré.

Des rapports envoyés par l'attaché militaire et l'attaché naval de l'ambassade de France à Rome, des communications de l'ambassadeur lui-même, d'avis donnés par le ministre de Roumanie, par les ambassades anglaise et russe, enfin par les hommes d'Etat italiens, il résulte que M. Caillaux s'est fait en Italie le propagateur d'informations tendancieuses qui, représentant la France comme ne devant pas tarder à se trouver épuisée matériellement et moralement, incitaient nos alliés à redouter une défaillance de la volonté et même de la droiture française.

Non content de susciter cette inquiétude dans les milieux politiques et militaires, M. Caillaux n'a pas craint de dévoiler tout un plan dont la réalisation n'impliquait rien de moins que la rupture de la France avec ses alliés, l'Italie exceptée, le sacrifice de la Serbie et de la Roumanie, enfin l'alliance allemande contre l'Angleterre.

De pareilles conceptions devaient inquiéter d'autant plus sérieusement les gouvernements intéressés qu'elles étaient exposées, non point par un porte-parole dont l'autorité aurait pu paraître douteuse et la qualité contestable, mais par l'homme d'Etat même qui se faisait fort de revenir au pouvoir et de les réaliser.

M. Caillaux avocat de la Thèse de l'Allemagne

Pour assurer l'exécution du plan ainsi conçu et exposé par M. Caillaux, il était nécessaire que l'Italie se rapprochât de l'Allemagne, s'éloignât de la Russie et de l'Angleterre, se désintéressât de la Serbie et de la Roumanie. On a vu que M. Caillaux s'attachait à provoquer ce revirement de l'opinion et de la politique italiennes en se portant fort que l'Italie comme la France recevraient de l'Allemagne des avantages inespérés.

Il assumait ainsi le rôle d'avocat de la thèse allemande, encourageait à l'action les neutralistes italiens, insinuait que si l'Italie concluait une paix séparée, la France serait forcée de se retirer à son tour de la lutte. Se ménageant des entrevues avec des personnalités qu'il s'efforçait de détacher de la cause des alliés ou d'affermir dans leurs tendances neutralistes entrant en relation avec des germanophiles avérés ou même avec des individus considérés comme des agents à la solde de l'Allemagne, il propageait son plan et en poursuivait la réalisation.

De telles intrigues étaient de nature à exercer une influence nuisible aux intérêts communs des nations alliées, à inquiéter leurs représentants, à troubler l'opinion en Italie et à émouvoir le gouvernement italien lui-même.

En conséquence :

De l'ensemble des faits ci-dessus exposés, il résulte des présomptions suffisamment graves à la charge de M. Joseph Caillaux D'AVOIR, PENDANT LA GUERRE ACTUELLE, POURSUIVI LA DESTRUCTION DE NOS ALLIANCES AU COURS D'ACTIONS MILITAIRES ET AINSI SECONDE LE PROGRES DES ARMES DE L'ENNEMI, CRIMES PREVUS ET REPRIMES PAR LES ARTICLES 76, 77, 78, 79 DU CODE PENAL, 205 ET 64 DU CODE DE JUSTICE MILITAIRE.

Mais, aux termes de l'article 14 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, aucune poursuite ne peut être exercée contre M. Caillaux, député, sans l'autorisation de la Chambre des députés, dont il fait partie.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de solliciter de la Chambre des députés l'autorisation nécessaire pour poursuivre M. Caillaux sous l'inculpation du crime ci-dessus spécifié.

Fait au quartier général du G. M. P. Paris, le 10 décembre 1917.

Signé : DUBAIL.

LE CAS DE M. LOUSTALOT

Présomptions graves d'Intelligences avec l'Ennemi

En ce qui concerne M. Loustalot, le général gouverneur militaire de Paris s'exprime ainsi :

M. Loustalot était en relations avec Cavallini, actuellement inculpé d'intelligences avec l'ennemi en France et en Italie. Cavallini lui-même était en relations avec Bolo, et ces deux hommes agissaient à la fois séparément et de concert.

Au mois de novembre 1916, on voit M. Loustalot avec Cavallini chez Larue, en compagnie de M. Caillaux, de M. Paul Comby et d'un sieur Arturo Levy, prendre part à un déjeuner où auraient été traitées diverses affaires dont le caractère n'a pu encore être exactement défini.

Il résulte de l'information suivie contre Bolo par M. le capitaine Bouchardon qu'à la fin de 1916, M. Loustalot serait entré, par l'intermédiaire de Cavallini, en rapport direct avec l'ex-khédive d'Egypte Abbas-Hilmi en vue de négociations sur l'objet et le caractère desquels la justice a le devoir de faire la lumière.

Un Entretien avec l'Ex-Khédive

En dépit des avertissements qu'il reconnait lui avoir été donnés, M. Loustalot s'est rendu en Suisse, au mois de décembre 1916, en compagnie de M. Paul Comby. Il y a rencontré à Lausanne Cavallini qui les attendait sur le quai de la gare. Un entretien leur fut aussitôt ménagé par lui avec l'ex-khédive Abbas-Hilmi, et cet entretien eut effectivement lieu à Montreux.

En outre, également à Lausanne, M. Loustalot s'aboucha avec Yaghen-Mohamed-Pacha, personnage de l'entourage du khédive, et la conversation porta, suivant ses propres déclarations, sur les buts de guerre allemands.

Or, M. Loustalot ne pouvait pas ignorer l'attitude hostile prise par l'ex-khédive, dont le rôle, dès le début de la guerre, lui imprimait nettement le caractère d'agent à la solde de l'Allemagne.

Il ne pouvait ignorer davantage les manœuvres dirigées par Abbas-Hilmi et les autres agents sous ses ordres contre l'Entente et spécialement contre l'Angleterre.

Entendu à titre de témoin par M. le rapporteur près le troisième conseil de guerre, au cours de l'information suivie contre Bolo, M. Loustalot a expliqué son voyage et ses entrevues par son désir d'être fixé sur la nature et l'importance des propositions du khédive.

Ces explications ne sauraient suffire à la justice à l'heure où il est permis d'affirmer que les manœuvres organisées par nos ennemis ont abouti aux trahisons dès à présent reconnues à la charge de Bolo et de Cavallini.

Il paraît dès lors indispensable, en présence des présomptions graves d'intelligences avec l'ennemi résultant des agissements de M. Loustalot, de faire la pleine lumière par une information régulière ouverte en vertu des articles 76, 77, 78, 79 du Code pénal, 64 et 205 du Code de justice militaire; mais, aux termes de l'article 14 de la loi constitutionnelle du 16 juillet 1875, aucune poursuite ne peut être exercée contre M. Loustalot, député, sans l'autorisation de la Chambre des députés, dont il fait partie.

En conséquence, le soussigné a l'honneur de solliciter de la Chambre des Députés l'autorisation nécessaire pour poursuivre M. Loustalot sous l'inculpation du crime ci-dessus spécifié.

Fait au quartier général du G. M. P. Paris, 10 décembre 1917.

Signé : DUBAIL.

UNE DÉCLARATION de M. Caillaux à la Chambre

DES COMMÉRAGES !

" Je m'expliquerai bientôt à la Tribune "

Paris, 12 décembre — Avant la séance de la Chambre, le bruit s'était répandu que M. Caillaux allait faire une déclaration. En traversant la salle des pas-perdus, aussitôt entouré par des députés et des journalistes, il avait dit : « Je n'ai rien à déclarer, ma santé est bonne et, vous le voyez, je suis très calme. »

A peine le vice-président Monestier a-t-il pris place au fauteuil que M. Caillaux, le visage congestionné, escalade rapidement la tribune présidentielle et vient entretenir le président de ses intentions.

La salle s'emplit rapidement.

Au banc du gouvernement est assis M. Abrami, sous-secrétaire d'Etat des pensions.

A peine la séance déclarée ouverte, au milieu des « Chut ! chut ! » **M. Caillaux** se campe à la tribune dans l'attitude provocante qui lui est habituelle, maîtrisant mal sa nervosité et son irritation.

J'étais absent hier, dit-il, retenu au Conseil général, ce que le gouvernement n'ignorait pas lorsqu'il a déposé la demande de levée de l'immunité parlementaire.

M. Ch. Benoist veut interrompre, on le hue chez les socialistes en lui criant : « Qu'alliez-vous faire en Italie ? Voir le pape ? »

Si j'avais été là, dit **M. Caillaux**, j'aurais bondi à la tribune. (Mouvements divers, exclamations sur divers bancs, protestations à l'extrême gauche.) Je crois avoir droit au moins à l'impartialité de tous mes collègues, riposte M. Caillaux avec colère. L'heure est aujourd'hui passée, mais je tiens à dire que j'aurai l'occasion, dans un jour prochain, de souffler sur un ramassis de commérages qui ne reposent sur rien (sic). Je donnerai aussi à la Chambre les explications sur ce que fut ma politique avant la guerre et sur celle que j'ai poursuivie depuis la guerre.

M. le Président du conseil n'est pas à son banc, mais j'aperçois plusieurs de ses collaborateurs, et je les prie de lui dire que je prends date pour un très prochain rendez-vous.

M. Caillaux a fait cette courte déclaration d'une voix sourde au début, qui n'a pas tardé à devenir plus éclatante. Il n'a été applaudi que par quelques rares socialistes et quelques radicaux-socialistes; la grande majorité de la Gauche a gardé un silence impressionnant, et bien entendu aussi le reste de l'Assemblée.

Un incident rapide s'est produit après que M. Caillaux a terminé sa déclaration. M. Caillaux, après être descendu de la tribune, traversant l'hémicycle pour regagner son banc, froissa et déchira d'un geste saccadé un papier qu'il tenait à la main et en jeta rageusement les morceaux dans la direction de M. Ignace, sous-secrétaire d'Etat à la justice militaire, assis au banc du gouvernement. Les débris du papier tombèrent sur le pupitre de ce dernier. Puis, M. Caillaux, longeant la travée et passant devant M. Ignace, monta à sa place. Peu après, voulant corriger l'impression produite par son geste, il redescendit de son banc et alla s'excuser auprès du sous-secrétaire d'Etat.

Les Pensions militaires

A la suite de l'incident Caillaux, la Chambre a repris la suite de la discussion de la loi des pensions.

On réserve l'article 8, relatif au tarif des gratifications.

L'on vote l'article 9, qui énumère les ayants droit aux pensions; l'article 10, qui établit la présomption que toutes les blessures et maladies, sauf preuve contraire, sont réputées provenir des fatigues, dangers ou accidents du service; l'article 11, d'après lequel, en cas de décès de la veuve, ses droits passent aux enfants mineurs.

M. Bonnavay propose de supprimer l'article 12, d'après lequel, lorsque la veuve se remarie, elle perd ses droits à la pension et ceux-ci sont transférés, s'il y a lieu, sur la tête des enfants mineurs du défunt. Cet article met la veuve de la guerre dans une situation inférieure à celle des autres veuves pensionnées.

Le renvoi des articles 12 et 13 à la commission, accepté par **M. Lefas**, est prononcé.

On adopte les articles 14 et 15 relatifs à la répartition de la pension entre les enfants légitimes et naturels. Les articles 16, 17, 18 sont réservés, ainsi que les articles 20 et 21, et on arrive aux dispositions de procédure diverses relatives à l'application de la présente loi.

Nous ne pouvons, dit **M. Bourély**, adopter les articles de procédure sans avoir réglé les droits des ascendants.

Comme le nombre des articles réservés empêche la continuation de la discussion, sur la demande de **M. Goude, M. Lugol**, rapporteur, juge utile de proposer le renvoi de la discussion « sine die », pour permettre une étude plus approfondie par la commission des articles.

La séance est levée.

Communiqué italien

Echec d'une violente Attaque austro-allemande entre la Brenta et le Piave

Rome, 12 décembre (officiel).

On a combattu avec acharnement pendant toute la journée d'hier entre la BRENTA et le PIAVE.

De nombreuses troupes autrichiennes ont attaqué nos positions du COL DELLA BERRETTA, et, pendant que d'autres détachements pointaient vers le COL DELLA ORSO, de fortes unités allemandes ont attaqué à l'est le MONT SPINONCIA et les défenses du VAL CALCINA.

La lutte a continué pendant toute la journée, et l'adversaire a conduit l'action avec une énergie extrême, la faisant appuyer par une nombreuse artillerie. Nos troupes ont vaillamment soutenu le choc ennemi. Quelques positions que l'on avait dû abandonner dans un premier temps, à cause du tir de destruction, ont été réoccupées presque intégralement par des contre-attaques successives.

Dans la soirée, à la suite de la résistance tenace de nos troupes et des pertes très graves qu'il a subies, l'ennemi a réduit son action à un feu d'artillerie qui est redevenu normal pendant la nuit.

Rien à signaler sur le reste du front

Deux avions ennemis ont été abattus par des aviateurs anglais.

60 Divisions ennemies en Ligne

Rome, 12 décembre. — Les forces ennemies en ligne sur le front italien et en dehors des réserves s'élèveraient à soixante divisions, dont sept à neuf seraient allemandes.

Un Raid anglais en Belgique

Londres, 12 décembre. — L'Amirauté publie le Communiqué suivant :

Pendant la nuit de lundi, le service naval aérien a effectué un raid de bombardement sur l'aérodrome d'Oostacker et les docks de Zeebrugge. Plusieurs tonnes de bombes ont été lancées sur l'un et l'autre de ces objectifs.

Les effets de l'opération sur Oostacker ont été difficiles à constater par suite de la mauvaise visibilité, mais le tir sur Zeebruge a eu de bons résultats et plusieurs incendies ont été allumés.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes à leur base.

Armée d'Orient

Communiqué français

Salonique, 11 décembre.

Activité de l'artillerie ennemie croissante entre le lac de DOIRAN et le VARDAR.

Sur la rive droite du fleuve, deux coups de main bulgares ont été repoussés avec des pertes sérieuses.

Au cours d'un combat aérien, un avion ennemi est tombé désemparé.

Communiqué anglais

Londres, 12 décembre.

Nous avons réussi un coup de main sur le front de Barakli-Struma, le 6 décembre, et nous avons fait des prisonniers.

Nos avions ont bombardé deux fois le fort Ruppel, dont les bâtiments et les entrepôts ont été endommagés. Un appareil ennemi a été abattu près de Nikolie, au nord du lac Doiran, le 10 décembre.

BORDEAUX

Il y a un an

14 DECEMBRE 1916

Les Roumains sont obligés de poursuivre leur mouvement de repli et de s'établir au delà de Buzeu.

Les alliés remettent un nouvel ultimatum au gouvernement grec.

Mariage de Mlle Andrée Chaumet et de M. Raymond de Puymaly

Paris, 12 décembre. — Aujourd'hui a été célébré à la mairie du Panthéon le mariage de Mlle Andrée Chaumet, fille de M. Charles Chaumet, député de la Gironde, ancien ministre de la marine, avec M. Raymond de Puymaly, lieutenant au 109e régiment d'infanterie, décoré de la croix de guerre.

Les témoins étaient : pour la mariée, M. Paul Painlevé, de l'Institut, ancien président du Conseil des ministres, et le docteur André Got; pour le marié, M. Steeg, sénateur, ancien ministre, et M. Barbier, administrateur de l'Agence Havas.

Nous sommes heureux, en cette circonstance, d'adresser à notre excellent ami et distingué collaborateur M. Charles Chaumet et à Mme Chaumet nos biens vives et cordiales félicitations. Nos vœux de bonheur vont aussi aux nouveaux époux qu'entourent unanimement d'affectueuses sympathies.

Nécrologie

Le 6 novembre dernier est mort le général de division Pierron, au camp de Valréas (Vaucluse).

Le général Pierron, ancien directeur du Prytanée militaire de La Flèche, commandait à la déclaration de guerre la 70e brigade d'infanterie, formée des deux régiments de Bordeaux, le 57e et le 144e de ligne. Il prit une part active aux premières opérations et fit preuve du plus bel héroïsme pendant la terrible bataille de Verdun.

Atteint par la limite d'âge en mai 1916, il fut détaché au commandement du camp de Valréas, où la maladie l'a terrassé.

L'inhumation du corps du général Pierron s'est faite au début du mois de décembre au cimetière de La Rochelle.

Nous offrons à Mme la générale Pierron, cruellement frappée, l'hommage de nos sincères condoléances.

Beaux-Arts

Ariès, le peintre charmant dont nous avons eu l'occasion de parler maintes fois déjà, nous revient, chez Imberti, avec un lot d'aquarelles et de pastels qui sont autant de petits chefs-d'œuvre de goût et de fine observation.

La technique à laquelle nous avait accoutumé le maître est devenue, semble-t-il, plus savoureuse encore. Qu'elle se développe dans le mystère des intérieurs d'églises, dans la poésie des parcs de Versailles, où se détache en lumineuse vigueur l'élégante architecture des bassins de marbre; soit dans Bruges sous la neige, ou la belle ordonnance de nos paysages familiers, la perfection du dessin, l'amour de la composition et les ressources de la plus délicate vision s'allient à un profond sentiment artiste.

— Chez Grézy, cours de Tourny, c'est notre compatriote Rigaud qui expose avec la maîtrise que l'on sait diverses pages de dessins vigoureusement rehaussées en couleurs. On y remarque, avec plusieurs paysages pleins de pittoresque, le thème cher à Rigaud : les coins familiers de notre belle cathédrale décrits, on pourrait dire, avec une piété d'artiste.

FANNY 2, rue Volney, Paris, de passage à Bordeaux, exposera ses dernières créations Robes, Manteaux, Tailleurs et Chapeaux *Hôtel de France*, du 14 au 17 courant.

Ecole polytechnique

Les candidats au concours de l'Ecole polytechnique en 1918 sont informés qu'une instruction ministérielle récente a réglementé les conditions d'admission et d'inscription. La clôture du délai d'inscription est fixée au 15 janvier prochain.

Les intéressés pourront d'ailleurs, pour de plus amples renseignements, s'adresser au bureau militaire de la préfecture de la Gironde (4e division, 2e bureau).

Les Cinq Ecoles

Voici le programme du deuxième concert, qui aura lieu dimanche 16 décembre, à quatre heures, salle des fêtes de l'hôtel de Bordeaux :

Causerie : M. Paul Berthelot.

1. *Trio* (Vincent d'Indy) : 1. Ouverture; 2. divertissement; 3. chant élégiaque; 4. final. — Mme Moussempès, MM. F. Lespine et Marchal.
2. *Sainte-Marie-Magdeleine* (V. d'Indy) : Cantate en deux parties. — Chœur de femmes et soprano solo, Mlle Lalanne; au piano, Mlle H. Bussière.
3. *Poème des Montagnes* (V. d'Indy) : 1. Harmonie, « le Chant des Bruyères » : le chant des bruyères, brouillard, Weber, la bien-aimée, lointain : — 2. « Danses rythmiques » : danse, valse grotesque, la bien-aimée, danse; — 3. « Plein Air » : promenade, hêtres et pins, la bien-aimée, calme, coup de vent, à deux, amour; — Harmonie, souvenir ? — Mme Moussempès.
4. *Sur la Mer* (V. d'Indy) : Chœur pour voix de femmes. — Au piano, Mlle H. Bussière.
5. *Sérénade* (Guy Ropartz). — M. F. Lespine, Mlle Embry, MM. Edger, Marchal et Jean Lespine.
6. a) *L'Ile heureuse*; b) *l'Amour tsigane* (Chabrier). — Mlle Lalanne; au piano, Mlle H. Bussière.
7. *Sonate* pour piano et violoncelle (L. Boëllmann) : Maëstoso, allo con fuoco, andante, allegro molto. — Mme Moussempès et M. Marchal.

Entrées : 4 fr.; abonnements pour tous les concerts : 1 personne, 20 fr.; 2 personnes, 27 fr.; 3 personnes, 35 fr. S'adresser à l'entrée de la salle et chez les marchands de musique.

PETITE CHRONIQUE

Désagréable constatation. — Mercredi après-midi, M. Georges Gimberteau, marchand de cheveux et de peignes, 1, rue de Cheverus a constaté la disparition de son portefeuille contenant 76 fr.

Contre la vie chère. — Des inconnus ont volé dans la nuit de mardi à mercredi, dans un entrepôt situé 11, rue de l'Abattoir, au préjudice de M. Léo Weiz, négociant en conserves, 59, quai de Bourgogne, un sac de pois secs, pesant 100 kilos, et onze caisses de sardines, d'une valeur totale de 1,500 fr.

L'épuration de Bordeaux. — Au cours d'une rafle effectuée mercredi soir par les soins de M. Robert, commissaire de police au sixième arrondissement, assisté du capitaine Belliard, des officiers de paix Cacciaguerra et Comenge et de nombreux agents, dix-sept arrestations ont été opérées, dont treize maintenues.

Le Double Crime de Villemorin

Tourrel est de nouveau arrêté

Nous avons relaté en son temps que le 2 septembre 1916, à Villemorin, le boulanger Geoffroy, d'Aulnay, avait trouvé dans leur cuisine les cadavres de Julien Papillaud et de sa femme. Les auteurs de ce crime, Célestin et Hugues-Félix Tourrel furent arrêtés; mais ce dernier avait réussi à s'évader de prison après sa condamnation.

Or, ces jours derniers, l'inspecteur Leyx ayant appris que Tourrel se trouvait à Bordeaux, se mit aussitôt en campagne, assisté du sous-inspecteur Darqué et de l'agent Estève.

Sur des renseignements précis, l'inspecteur Leyx se rendit au numéro 39 de la rue Tastet, où il savait que Tourrel se cachait sous un faux nom.

En effet, mercredi matin, il procédait à son arrestation et le conduisait à la Permanence, pour lui faire subir un interrogatoire.

« J'ai été condamné, dit Tourrel, par la cour d'assises de la Charente-Inférieure à trois ans de prison. Cette condamnation prononcée, l'autorité militaire m'a fait condamner par le conseil de guerre à un an pour désertion.

» Il y a deux mois, alors que je subissais ma peine à la prison militaire de Clermont-Ferrand, je me suis évadé et suis venu à Bordeaux, où je suis resté. »

Au cours d'une perquisition opérée dans la chambre de Tourrel, l'inspecteur Leyx a trouvé deux coupures de journaux relatant les débats de l'audience de la cour d'assises, et sur l'une desquelles sa photographie était reproduite.

CHRONIQUE DU PALAIS

Le Crime de Talence

L'arabe Mahddi, interrogé par M. le juge Dubernet de Bosq, chargé de l'instruction de cette affaire, n'a rien changé à son premier système de défense. Il soutient que l'argent qu'il avait déposé chez sa maîtresse provient d'une succession. Il a donné à ce sujet des indications que le magistrat instructeur va faire contrôler.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

SPECTACLES

JEUDI 13 DECEMBRE

TRIANON-THEATRE. — A 8 h. 45 : « Monsieur le Directeur ».

APOLLO-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Tout à l'Américaine ».

SCALA-THEATRE. — A 8 h. 30 : « Ça vaut l'Voyage ».

CINÉMAS

Cinéma Etoile-Palace

Du 14 au 17, en matinée et soirée, tous les jours, SUZANNE GRANDAIS dans : « La P'tite du 6e », drame en cinq parties.

La charmante et gracieuse artiste n'a jamais dépensé autant que dans ce film l'espièglerie, le charme et la saveur qu'elle seule a donné jusqu'ici à l'écran. SUZANNE GRANDAIS s'est surpassée dans cette création de : « La P'tite du 6e ».

Saint-Projet-Cinéma

« LE RAVIN SANS FOND », qui passe au Gaumont-Palace de Paris, passe au nouveau programme de vendredi à dimanche. Ce film, de toute beauté, attirera tous les amateurs d'art. Lundi, 1er épisode de « PROTEA ».

Les Sports à Bordeaux ET DANS LA REGION

FOOTBALL RUGBY

Les Périgourdins et les « Oiseaux » de Cazaux au Stadium de Bordeaux

Encore un grand match, dimanche, au Parc-Olympique de la Côte-d'Argent (263, boulevard de Talence), qui mettra aux prises cette fois, le fameux quinze du Club Athlétique Périgourdin, champion du Périgord-Agenais, et l'Union B. S. B. S. Après la jolie partie de dimanche, nul doute que les sportsmen ne viennent en foule au magnifique Stadium de Bordeaux.

En lever de rideau, à 1 h. 15, l'équipe déjà applaudie de l'Ecole de tir aérien de Cazaux viendra rencontrer l'équipe réserve de l'U. B. S. B. S.

Notre confrère spécial « Sports » donne tous les renseignements sur ces deux rencontres.

AMERICAN FOOTBALL

Le Christmas sportif des Sammies

Ainsi que nous l'avons annoncé, les champions de la marine et du génie américains fêteront Christmas par un match sensationnel de *football américain*, qui aura pour théâtre le superbe « ground » du Stadium de Bordeaux.

Les joueurs s'entraînent ferme, afin de se présenter en excellente forme, le 25 décembre. Une sélection sévère sera effectuée, en vue de la formation définitive des équipes.

Le match est organisé au profit des deux Croix-Rouges américaine et française. Ce sera, pour le public de Bordeaux et de la région l'occasion d'accomplir un devoir de solidarité patriotique tout en assistant à un spectacle sportif inconnu en France.

L'Emprunt de la Défense nationale

La Rente française, qui est garantie par la signature de la Nation, constitue le meilleur et le plus avantageux des placements; elle donne à l'épargne **la sécurité la plus absolue.**

Pour bien apprécier l'importance du revenu que le nouveau fonds national assure aux souscripteurs, il suffit de signaler le chiffre appréciable de rente obtenu avec les sommes qui, avant la guerre, en titres de premier choix, donnaient des rendements notablement inférieurs.

En s'acquittant indifféremment en numéraire (or, argent, billets de banque ou chèques) ou en **Bons ou Obligations de la Défense Nationale**, qui sont acceptés comme des espèces, on peut obtenir :

4 fr. de rente	avec	68,60	remboursables à	100 fr.
40 »	»	»	686	»	1,000 fr.
50 »	»	»	857,50	»	1,250 fr.
60 »	»	»	1,029	»	1,500 fr.
360 »	»	»	5,145	»	7,500 fr.

Grâce à ces données, il est facile à chacun d'établir la somme dont il devra disposer pour se procurer un titre de rente déterminé et d'apprécier en même temps l'importante augmentation du capital placé dont il bénéficiera lorsque le nouveau Fonds national atteindra en Bourse le pair, c'est-à-dire le cours de 100 fr. par 4 fr. de rente, ou qu'il sera appelé au remboursement par l'Etat.

BIJOUX BOIS - NOUVEAUTÉS PORTE-BONHEUR

Turquoise 30 fr. Brillants 350 fr. — Chevalière Plaqué or 40 à 60 fr. — Avec Brillant 200 à 1000 fr.

SERVAN, Joaillier Orfèvre. — Bordeaux
Place Gambetta. — Catalogue illustré franco

ÉTAT CIVIL

DECES du 12 décembre

Germaine Labro, 16 ans, cité de la Bombe, 55.
Fernande Grange, 33 ans, rue Kléber, 131.
Suzanne Bitblangue, 43 ans, rue Le Quellec, 2.
Veuve Cabessut, 49 ans, 15 bis, cours du XXX-Juillet.
Fernand Marchand, 53 ans, rue de Brézets, 24.
Magdeleine Juste, 54 ans, rue Saint-Simon-Stock, 72.
Alphonse Michel, 57 ans, rue Tillet, 65 bis
Jeanne Clos-Bouch, 63 ans, rue Marbotin, 4.
Benjamin Moch, 65 ans, rue Leberthon, 37
Arthur Vaucholin, 65 ans, rue du Moulin, 2.
Veuve Bru, 68 ans, rue Dalon, 3.
Maria Massurel, 69 ans, rue Cornu, 10.
Veuve Auberdiac, 72 ans, rue Th.-Cabarrus, 78.
Veuve Rivière, 80 ans, rue Pérey, 26.

CHAPEAUX de DEUIL livrables de suite
Maison LOUIS XVI, 3, rue Duffour-Dubergier

CONVOI FUNÈBRE Mme Vve Bourdatte et ses fils, les familles Bourreterre et Barrière prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mlle Georgette BOURDATTE,

qui auront lieu le 14 décembre en l'église Saint-Martial.

On se réunira à la maison mortuaire, 4, rue Delord, à huit heures un quart, d'où le convoi funèbre partira à huit heures trois quarts.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE Les familles L... et H. Bourgès prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Vve Julien BOURGES,

leur mère, belle-mère, grand'mère et amie, qui auront lieu le 14 décembre en l'église Saint-Martin de Pessac.

On se réunira à la maison mortuaire, à huit heures et demie, route d'Arcachon, d'où le convoi funèbre partira à neuf heures.

CONVOI FUNÈBRE Les familles Duclerc, Foutin, Labaigt, Lafon et Raymond prient leurs amis et connaissances de leur faire l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Vve Marie DUCLERC, née LAFON,

leur mère, belle-mère, grand'mère et tante, qui auront lieu le vendredi 14 décembre en l'église Notre-Dame-des-Anges.

Réunion à huit heures un quart, rue des Treuils, 32; départ à huit heures trois quarts.

CONVOI FUNÈBRE M. J. Coutausse, les familles P. Coutausse, M. G. Coutausse, Fontauzard, Désarneau, Delord, Thiallier, Bourdieu et Jagourd prient leurs amis et connaissances d'assister aux obsèques de

Mme Jean COUTAUSSE,

leur épouse, mère, belle-mère, aïeule, tante et cousine, qui auront lieu vendredi 14 décembre, en l'église Saint-Martial.

Réunion 25, rue Gustave-Danflou, à une heure un quart, d'où le convoi funèbre partira à une heure trois quarts.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

Pompes funèbres générales, 121, c. Alsace-Lorraine

CONVOI FUNÈBRE M. Abel Moch, M. Robert Moch (adjudant au 1er régiment d'infanterie (aux armées), M. Nephtaly Moch, MM. Gustave et Maurice Boës et leur famille, M. et Mme A. Netter (de Nice), Mme veuve P. Moch (de Paris) et sa famille, M. et Mme Lucien Delvaille et leurs enfants, M. et Mme Eugène Moch et leur fille, M. et Mme Gaston Dacosta (de Bayonne) et leurs enfants, M. et Mme Marcel Netter (de Paris), M. et Mme William Netter (de Paris) et leurs enfants, Mme Marcelle Epron et sa fille, les familles Netter et Lameyra (de Paris) ont la douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

M. Jules MOCH,

décédé le 11 décembre dans sa 65e année.

On se réunira vendredi 14 au cimetière israélite, cours d'Espagne, à deux heures, où l'inhumation aura lieu à deux heures et demie.

Il ne sera pas fait d'autres invitations.

AVIS DE DÉCÈS Mme Ernest Lecorps, née Chrétien, M. Raymond Lecorps, pâtissier à Bordeaux, 2, place du Pont, et Mme R. Lecorps ont la douleur de faire part du décès survenu au Mans, le 10 décembre 1917, de

M. Ernest LECORPS,

leur époux, père et beau-père (ancien pâtissier à Bordeaux, 2, place du Pont).

L'inhumation a eu lieu au Mans.

REMERCIEMENTS ET MESSE

M. Louis Bert, M. Georges Bert, Mlles Jeanne et Germaine Bert, M. et Mme Henri Grattau, Mme veuve Georges Grattau, M. et Mme Maillé et leurs enfants, M. et Mme Joseph Grattau (de Bayonne) et leurs enfants, M. le Dr Bert, M. et Mme Morin (de Faugueroltes), les familles Bert (de Longueville), Barbe, Gilbert, Dantras, Mavier et Montarras remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

Mme Louis BERT, née GRATTAU,

ainsi que celles qui leur ont fait parvenir des marques de sympathie en cette douloureuse circonstance, et les informent que la messe qui sera dite à neuf heures, samedi 15 décembre, en l'église de Barsac, sera offerte pour le repos de son âme.

La famille y assistera.

REMERCIEMENTS ET MESSES

Mme veuve Léon Blanchard, M. Camille Blanchard (au front), M. G. Blanchard, oncle; M. et Mme J. Lamic, M. et Mme J. Dubourg et leur fils, M. et Mme Léopold Blanchard et leurs enfants, M. J.-M. Lacoste et sa famille, MM. Lucien et Paul Dangiard et leur famille, et les familles Blanchard, Morère et Duchein remercient bien sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de

M. Léon BLANCHARD,

ainsi que celles qui leur ont envoyé des marques de sympathie, et les informent que toutes les messes qui seront célébrées le samedi 15 décembre, en l'église Sainte-Eulalie, seront offertes pour le repos de son âme.

La famille assistera à celle de dix heures.

REMERCIEMENTS M. et Mme BALLION, instituteurs à Lanton, et tous les membres de leur famille, remercient sincèrement les personnes qui leur ont fait l'honneur d'assister aux obsèques de leur fils regretté, et aussi celles qui, n'ayant pu se déplacer, leur ont adressé leurs sympathiques condoléances.

LAIT CONCENTRÉ
NESTLÉ
SUCRÉ et SANS SUCRE
LA MARQUE PRÉFÉRÉE

SIROP BRIANT TOUX, GRIPPE, MAUX de GORGE.
Attestations de Professeurs et Membres Académie de Médecine.

COMMUNICATIONS

Association de Secours mutuels des Artistes dramatiques
Fondation Baron Taylor

M. René Gamy, délégué officiel de l'Association pour les théâtres de Bordeaux, se tiendra à la disposition des sociétaires pour tous versements, admissions et vente d'annuaires, à son bureau, au théâtre des Bouffes, tous les jours (jeudis et dimanches exceptés), de dix heures à onze heures du matin, et de quatre heures à cinq heures du soir. Les cotisations doivent être envoyées à Paris, avant fin décembre.

Chemin de Fer de Paris à Orléans
Gare Bordeaux-Bastide

Sous réserves des restrictions en vigueur, les marchandises se rapportant aux déclarations d'expédition numérotées de 5,551 à 5,650 (série A., 1re catégorie), de 17,301 à 17,400 (série B., 2e catégorie), de 12,651 à 12,750 (série C., 3e catégorie) par la gare Bordeaux-Bastide seront acceptées à l'expédition le samedi 15 décembre 1917.

Le réseau du P.-L.-M. (local et transit) n'accepte que les marchandises classées en 1re catégorie, sauf sur sa zone est, qui ne reçoit que les bestiaux, céréales, farines et denrées alimentaires classées en 1re catégorie.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

ARRET D'EAU. — Il sera fait, pendant la journée de vendredi 14 courant, de six heures du matin à six heures du soir, un arrêt d'eau rue Lucien-Faure (depuis le cours du Raccordement), place de Latule et boulevard Godard jusqu'à 150 mètres de la place de Latule.

TRIBUNE DU TRAVAIL

OUVRIERS PEINTRES EN BATIMENTS. — Réunion le dimanche 16 décembre, à 10 heures du matin, à la Bourse du travail. Ordre du jour : Nomination du bureau et de la commission de contrôle.

SYNDICAT DE L'HABILLEMENT. — Réunion des ouvrières de l'habillement, dimanche 16 courant, à quinze heures, Bourse du travail, 42, rue de Lalande.

NOUVELLES COMMERCIALES

MARCHE DE PREMIERE MAIN
du 13 décembre

Cours relevés par le service de l'inspection des marchés (halles centrales de Bordeaux) :

Agneaux. — Mêmes cours.

Cepes. — Champignons de Paris, de 3 à 3 fr. 50 le kilo.

Coquillages. — Huîtres vertes, de 6 à 16 fr. le cent; gravettes, de 2 à 5 fr.; portugaises, de 2 fr. 50 à 5 fr. le cent; moules, de 15 à 22 fr. le colis; palourdes, de 10 à 12 fr. le colis.

Fruits. — Châtaignes Périgord, de 20 à 40 fr. les 100 kilos; pyrénées, de 60 à 80 fr. les 100 kilos; citrons, de 8 à 12 fr. le cent; noix sèches, de 120 à 150 fr. les 100 kilos; pommes grises, de 30 à 50 fr. les 100 kilos; pommes roses, de 40 à 50 fr. les 100 kilos; pommes diverses, de 30 à 80 fr.

Gibiers. — Bécasses, la pièce, 5 fr. à 6 fr. 50; canards sauvages, 6 à 8 fr.; garennes, 2 fr. 50 à 3 fr. 50; grives, 1 fr. 50 à 2 fr.; levrauts, 5 à 7 fr.; lièvres, 8 à 12 fr.; perdreaux gris, 3 fr. 50 à 5 fr.; rouges, 4 fr. 50 à 6 fr.; pluviers, 1 fr. 50 à 2 fr.; sarcelles, 3 fr. 50 à 4 fr.; vanneaux, 1 fr. 20 à 1 fr. 50.

Légumes. — Choux-fleurs du pays, la douz., 2 fr. 50 à 18 fr.; choux de Bruxelles, le kilo, 1 fr. 40 à 1 fr. 50; choux pommés, la douz., 2 fr. 50 à 15 fr.; céleri, le paq., 1 fr. 20 à 4 fr.; chicorée, la douz., 0 fr. 80 à 1 fr. 60; cresson, 0 fr. 30 à 1 fr. 80; carottes, le paq., 0 fr. 35 à 1 fr. 20; épinards, la douz., 1 fr. 50 à 2 fr.; laitues, 0 fr. 70 à 1 fr. 30; navets, 0 fr. 15 à 0 fr. 80; oseille, 0 fr. 60 à 0 fr. 70; pommes de terre, les 100 kilos, 26 à 32 fr.; raves, la douz., 0 fr. 15 à 1 fr. 20; salsifis, le paq., 1 fr. à 1 fr. 75.

Œufs. — Midi et marques similaires, le mille, 335 à 340 fr.; Nord, 335 à 340 fr.; Maroc, [illegible] à 260 fr.

Fromage Gruyère, le kilo, 7 à 8 fr.; Auvergne, 3 fr. 50 à 5 fr.; Port-Salut, 5 fr. à 5 fr. [illegible]

Beurre, le kilo, 6 fr. 50 à 8 fr. 50.

Poisson de mer. — Mêmes cours.

Poisson d'eau douce. — Mêmes cours.

Volailles. — Mêmes cours.

MARCHE GÉNÉRAL AUX BESTIAUX DE BORDEAUX
Du 12 décembre.

	Amenés	Vendus	Prix du poids vif.	[illegible]
Porcs ...	1.236	1.236	195 à 202 fr. les 50 kil.	[illegible]

Droits d'octroi et d'[illegible]atage non compris.

Marché très insuffisamment approvisionné comme qualité et quantité.

BOURSE DU COMMERCE DE PARIS
(Cote officielle des Marchandises)

Paris, 12 décembre.

Huile de colza, 185 fr.; huile de lin, manque.

QUESTIONS MILITAIRES

Jardins militaires. — Pensions et Allocations. — Conseils de guerre. — Garde des prisonniers.

La question des jardins potagers est réglementée par une instruction du 22 avril 1905. Il est pourvu aux dépenses d'exploitation au moyen d'avances faites, sur l'ordre du chef de corps, au fur et à mesure des besoins par la caisse du trésorier.

* *

Si une veuve de militaire tué à l'ennemi opte pour la pension après avoir touché des allocations, si les allocations sont inférieures à la pension, elle percevra les arrérages de cette pension depuis l'ouverture du droit à la pension, déduction faite du total de la somme reçue comme allocation. Si les allocations sont supérieures à la pension, elle ne percevra de pension que du jour de la radiation des allocations. Dans aucun cas il ne sera exercé de retenue sur les premiers arrérages de la pension.

* *

Dans les conseils de guerre aux armées les mêmes juges sont maintenus en fonctions le plus longtemps possible, mais il ne peut pas y avoir là une règle absolue, et les membres des conseils de guerre doivent, en effet, aux termes de l'article 34 du Code de justice militaire, être pris parmi les officiers et les sous-officiers employés dans la formation près de laquelle le conseil de guerre est établi. Si ce conseil était limité par l'obligation de désigner les juges ayant déjà siégé dans les audiences précédentes, on aboutirait parfois à une impossibilité, et le fonctionnement de la justice serait entravé.

* *

Quand l'intérêt du service ne s'y oppose pas, toutes facilités sont données aux agriculteurs R. A. T., service auxiliaire, appartenant aux détachements de garde des prisonniers, pour être affectés, sur leur demande, aux détachements employés dans leur exploitation agricole ou stationnés sur le territoire de leur commune, à condition que cette mutation s'effectue à l'intérieur des subdivisions.

J. R.

Revue de la Semaine

PRODUITS RESINEUX

La Situation

Rien, depuis la semaine dernière, n'est venu modifier la situation économique des produits qui nous occupent, si ce n'est une amplification des motifs déterminant la poussée extraordinaire de hausse. Nous ne nous étendrons donc pas longuement aujourd'hui sur des « positions » restant enclines vers un mouvement ascensionnel difficile à endiguer.

Nous l'ayons dit maintes fois, bien que le marché français ne soit plus qu'incidemment tributaire des « dispositions » anglaises et américaines, il est clair que l'affaissement des réserves résineuses britanniques, d'une part, et la presque impossibilité à l'Amérique d'exporter en Europe, d'autre part, sont autant de conditions qui viennent peser plus ou moins lourdement sur l'humeur des détenteurs landais-girondins. Les producteurs français n'ignorent pas que les stocks de Londres et de Liverpool s'amoindrissent chaque jour davantage, alors que les arrivages yankees se font de plus en plus rares. C'est ainsi que, pour ne citer que les chiffres londoniens, nous voyons au début du mois les stocks de la Tamise représentés par un peu moins de 20,000 fûts d'essence; sur la dernière semaine, il en sortait environ 700 fûts, alors qu'il n'y rentrait que 187 barils de provenances diverses.

En « secs », le stock de Londres au 1er décembre était représenté seulement par 5,070 fûts de grades divers.

Indépendamment d'une spéculation anglaise bien connue et inévitable, vu les événements actuels, la poussée en avant des cours anglais s'explique facilement, et la haute cote térébenthineuse de sch. 119 ne peut surprendre personne. Les produits « secs » à Londres, pour la résine américaine commune, sont montés à 57/6, et pour l'extra claire W. W. à 60/6.

Comment, répétons-le, de semblables considérations ne viendraient-elles pas, malgré toutes les différences de situations économiques, exciter les marchés du Sud-Ouest français qui, eux, agissent à l'heure présente sous des influences plutôt économiques que spéculatives? Personne n'ignore que les accumulations résineuses de notre pays représentent, à l'heure actuelle, un cube relativement peu important.

A Dax, samedi dernier, quelques citernes d'essence ont été achetées de fr. 223 à 225, départ des usines.

Du côté « secs », en France, peu d'affaires; à la dernière réunion dacquoise, les amateurs offraient 75 fr. pour les brais; mais ils se trouvèrent séparés des exigences des vendeurs par une moyenne de 2 fr. aux 100 kilos; les fabricants demandent 80 fr. pour les colophanes.

On fait quelque bruit autour d'une prétendue circulaire qui aurait été lancée, dans les milieux parisiens, en vue d'une campagne de baisse sous prétexte d'exagérations de prix; une pareille « pression » serait-elle vraie qu'elle ne saurait avoir, en ce moment, aucune espèce d'action sur les droits de nos concitoyens landais-girondins qui, en dehors des fournitures à l'Etat conservent d'autant mieux leurs droits de vendre à leurs taux actuels, prix raisonnables qu'ils ont payé les « gemmes » des prix très élevés, et qu'ils ont même consacré ces droits en faisant tout leur devoir par des fournitures à pertes vis-à-vis de l'Etat français; il serait tout simplement scandaleux de voir les spéculateurs parisiens s'immiscer « gratuitement », eux, dans les affaires particulières de nos courageux et patriotes producteurs landais-girondins.

Em. Bx.

Londres, 12 décembre.

Essence de térébenthine. — Hausse. Active. — Disponible, 125 sh. ½, acheteurs; décembre, 125 sh. ½, payé; janvier-avril, 127 sh. 1/4, payé; mai-avril, inconté.

Résine. — Disponible, de 61 sh. [illegible], à trois mois, 65 sh.

MARCHÉ AUX MÉTAUX

Londres, 12 décembre.

Cuivre. — Comptant, 110 liv.; à trois mois, 110 liv.

Etain. — Comptant, 301 liv. 10 sh.; à trois mois, 296 liv. 5 sh.

Plomb. — Comptant, 30 liv. 10 sh.; livraison éloignée, 29 liv. 10 sh.

CHRONIQUE VINICOLE

HERAULT

Béziers. — On connaît actuellement le résultat des déclarations des quatre départements méridionaux : le Gard, l'Hérault, l'Aude et les Pyrénées-Orientales.

La récolte, stock compris, pour 1917, s'élève à 19 millions 116,389 hectolitres; celle de 1916 était de 19 millions 096,500 hectolitres. Différence en plus pour 1917, 19,889 hectolitres.

En tenant compte que l'intendance, cette année, va réquisitionner le double que l'an dernier, nous aurons donc moins de vin pour la consommation : soit 3 millions.

Cette constatation implique qu'aucune baisse n'est possible, et qu'il faut, au contraire, s'attendre à de la fermeté, pour ne pas dire plus, dès qu'on pourra approvisionner les localités se trouvant sur le réseau du P.-L.-M. qui, pour la plupart, sont actuellement démunies de marchandises.

Il ne faut donc pas s'étonner si, malgré les difficultés du moment, on a pu constater aux derniers marchés de Montpellier, de Narbonne et de Béziers une hausse de quelques francs.

L'on paie couramment les rouges de 80 à 105 fr. et les blancs de 105 à 120 fr., le tout à la propriété.

ALCOOLS ET RHUMS SUR PLACE

Alcools étrangers d'industrie

Il faut voir les cours de 345 à 350 fr. l'hectolitre logé, les 90 degrés, droits de douane acquittés, pour emplois privilégiés.

Rhums

Rhum Martinique. — Les cours sont de 650 à 665 fr. l'hectolitre logé, les 54 degrés.

Rhums Guadeloupe et Réunion manquent.

Les stocks en entrepôt des douanes au 30 novembre étaient de 1,068 hectolitres.

ARTHRITIQUES

En hiver, le traitement le plus efficace, le plus agréable et le plus économique, consiste à faire régulièrement usage des **LITHINÉS** en comprimés de la Société des Eaux de Martigny, **« SOURCE LITHINÉE »**.

L'étui de 12 comprimés pour 12 litres d'eau minérale, 1 fr. 75. Toutes pharmacies. **Goutte, Gravelle, Reins, Foie, Voies urinaires.**

Dépôts à **Bordeaux** : Ph^ies Bousquet, rue Sainte-Catherine; Grande Pharmacie Saint-Projet; Grande Pharmacie du Centre, 20, rue Sainte-Catherine; Fosse et Cie, 70, cours d'Alsace-Lorraine; Bordenave, 55, cours Intendance; Ph^ies Costead et Denoix, à Pau.

EN VENTE dans les Magasins de la **Petite Gironde :**
CHRISTMAS
CARTES POSTALES illustrées
CALENDRIERS
Artistiques et Patriotiques

PAPIER WLINSI
Remède souverain pour la Guérison des *Rhumes, Irritations de Poitrine, Maux de Gorge, Rhumatismes, Douleurs, etc.* — *Exiger le nom WLINSI.*

CHEMIN DE FER DE PARIS A ORLÉANS

Livraison à domicile dans Paris des colis messagerie et postaux pendant la période de Noël au Jour de l'An.

Malgré les difficultés qui résultent des circonstances pour son service de factage à Paris, la Compagnie d'Orléans fera, pendant la période de Noël au Jour de l'An tous ses efforts pour assurer, comme les années précédentes, dans les conditions aussi voisines que possible de celles des années normales, le service si chargé des livraisons à domicile des colis messagerie et postaux.

Toutefois, dans le cas où ses moyens actuellement limités ne lui permettraient pas de donner complète satisfaction pour tout l'ensemble de ce trafic, elle donnerait la priorité aux livraisons des colis messagerie et postaux CONTENANT DES DENRÉES PÉRISSABLES.

Pour ces denrées périssables, afin d'abréger les délais occasionnés par les formalités d'octroi, il est recommandé tout spécialement aux expéditeurs de mentionner très exactement sur leurs déclarations d'expédition, la nature et la quantité de marchandises contenues dans les colis.

Pour les autres colis CONTENANT DES MARCHANDISES NON PÉRISSABLES, la Compagnie croit devoir avertir le public :

1° **Qu'il est de son intérêt, pour obtenir une meilleure livraison, de faire ses expéditions avant le 15 DÉCEMBRE 1917, ou de les retarder au delà du 1er JANVIER 1918;**

2° **Qu'au cas où la Compagnie serait obligée d'en ajourner la remise à domicile, les destinataires en seront avertis par lettre afin de leur permettre, s'ils le désirent, d'en venir prendre livraison à la gare de PARIS-AUSTERLITZ.**

Montres **Longines** Élégantes et précises.

Contre l'Asthme - **POUDRE D'ABYSSINIE EXIBARD** Efficacité certaine. Soulagement immédiat. 28, Rue de Richelieu, Paris. T^tes Ph^cies.

Apprenez **LA STÉNO-DACTYLO** chez vous en vous adressant aux Établ^ts JAMET-BUFFEREAU PROGRAMME GRATUIT 67, Cours Pasteur, BORDEAUX

Champagnes... Louis ROEDERER, Théoph. ROEDERER
Eaux-de-Vie... J^as HENNESSY
Cacao vanillé. Rhums........ Vve AMPHOUX
Vermouth.... asti spumente FRATELLI CORA
Grands-Vins... de Bourgogne de Liqueur
Cherry-Brandy Royal Cordon Rouge
VINS, SPIRITUEUX & LIQUEURS des premières marques et de toutes provenances
PAUL BONIFAS-BORDEAUX
78, Quai des Chartrons
TÉLÉPHONE 652

APRÈS et ENTRE les REPAS
PASTILLES VICHY-ÉTAT
HYGIÈNE de la BOUCHE et de l'ESTOMAC
Boîtes de 0f60 - 1fr - 2fr et 5fr

Le Directeur : M. GOUNOUILHOU
Le Gérant G. BOUCHON
Imprimerie GOUNOUILHOU
Rue Guiraude, 11, Bordeaux

·Souvenez-vous que pour pouvoir supporter les fatigues de cette période critique de la vie, pour éviter les défaillances physiques dont les plus robustes même sont menacés, souvenez-vous qu'il est nécessaire de rajeunir, de refaire votre organisme par l'apport d'un sang neuf, vigoureux et riche, et par la reconstitution des forces nerveuses.

LES PILULES PINK

Régénérateur du Sang, Tonique des Nerfs,

soutiennent, réconfortent, stimulent les organismes affaiblis. Elles aident efficacement à traverser la période critique du retour d'âge.

3 fr. 50 LA BOITE

Dans toutes les pharmacies.

HÉMORROÏDES

Peu de personnes ignorent quelle triste infirmité constituent les hémorroïdes, car c'est une des affections les plus répandues; mais comme on n'aime pas à parler de ce genre de souffrance même à son médecin, on sait beaucoup moins qu'il existe un médicament

L'ÉLIXIR de VIRGINIE NYRDAHL

qui les guérit radicalement et sans danger.

En découpant ce Bon [778] et en l'adressant à **PRODUITS NYRDAHL, 20, rue de La Rochefoucauld, PARIS.** on recevra gratuitement et franco une intéressante brochure de 150 pages.

TRIANON-THÉATRE 6, RUE FRANKLIN, 6 (Cours de l'Intendance)
TOUS LES SOIRS ← DU 14 AU 20 DECEMBRE inclus → A 8 HEURES 30
Matinées : Dimanche 16 et Jeudi 20 décembre, à 2 h. 30.
"LE GRELUCHON" Comédie en 4 actes, de Maurice SERGINÉ
On commencera par **"L'AMI GAËTAN"** Comédie en 1 acte, de Robert VIDAL
Places de 4 fr. 50 à 1 fr. 25. — Location au Théatre, de 2 à 6 heures.

EN VENTE dans les Magasins et Dépôts de la Petite Gironde :
Guide illustré (Bordeaux), en français et en anglais, avec illustrations et plan de la ville. — **1 franc** (franco, **1 fr. 10**).
France-Almanach. — Un volume illustré, 160 pages, **0 fr. 75** (franco, **0 fr. 90**).
Agenda des Agriculteurs et des Viticulteurs. — Petit volume relié, pouvant se mettre dans la poche. — Nombreux renseignements utiles et pratiques, contenus dans 226 pages. En plus, un Agenda à 2 jours par page. — **1 fr. 25** (franco, **1 fr. 45**).
Almanach Viticole et Agricole des Fermes et Châteaux, de A. GODARD. — Un volume de 128 pages, **0 fr. 50** (franco, **0 fr. 65**).
Troisième Appendice complémentaire du Centre spécial de réforme, par P. ROUQUETTE, médecin-major de 1re classe. — **2 fr. 50.**

— AVIS aux TOURNEURS d'OBUS —
La Société Bordelaise de Briquetage Métallique, 1, rue Blanc-Dutrouilh, à Bordeaux, Achète AU PLUS HAUT PRIX toutes quantités de TOURNURES de FONTE disponibles ou à livrer.

ANGLAIS — Professeur de Londres. Méthode directe cours et leçons, jour, soir, **9, rue du Temple. — 10 fr. par mois.**

ALIMENT NATIONAL SUCRÉ « AU LANCIER »
Un paquet de 12 déjeuners franco contre mandat....... 1f80
Dix paquets de 12 déjeuners franco contre mandat........ 17f50
Cent paquets de 12 déjeuners franco contre mandat......... 170f »
Produits « Au Lancier », Lait, Cacao, Sucre, 7 rue Castel, Nice (Alp.-Maritimes)

HUILES LOURDES DE HOUILLE
Pour la Chauffe des Fours, Moteurs Diesel, Graissage, etc., etc.
Ecrire ROBUR, Arcachon.

MOULEURS A MAIN
demandés Fonderies de Paludate, rue de Tauzia, Bordeaux.

RHUMATISANTS
Goutteux et Arthritiques

Vous tous qui souffrez de *DOULEURS, ASTHME, SCIATIQUE, NÉVRALGIE, LUMBAGO, GRAVELLE, COLIQUES HÉPATIQUES* et *NÉPHRÉTIQUES*, vous serez guéris par le
TRAITEMENT du CHARTREUX
Le Traitement du Chartreux guérit *toujours radicalement*; il ne peut avoir d'insuccès, car il s'attaque à la racine même du mal, il tamise le sang, détruit et expulse non seulement l'acide urique, témoin de la maladie, mais les toxines qui en sont les auteurs.
Le Traitement du Chartreux est un composé de plantes dépuratives absolument inoffensives; il s'applique à tous les âges et ne nécessite aucun changement dans le régime habituel du malade.
TRAITEMENT du CHARTREUX: complet, impôt compris, 11 francs; *franco de port et d'emballage,* **11f60.**
Envoi franco d'une Brochure de 50 pages sur le **RHUMATISME** *et les* **DOULEURS**
Exiger chaque flacon dans une boîte scellée avec le timbre bleu de l'État français et la Signature dom Marie.
DÉPÔT GÉNÉRAL : **Pharmacie MALAVANT, 19, Rue des Deux-Ponts, Paris,**
ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES DE FRANCE ET DE L'ÉTRANGER.

RENTE AUTRICHIENNE HONGROISE et autres TITRES et COUPONS. Après la guerre il sera trop tard pour vendre. *Renseignements gratuits.* Argent de suite. — **BANQUE, 7, rue Laffitte, 7, Paris.**

Voulez-vous connaître les derniers exploits de NOS AS ?
LISEZ... *La Guerre Aérienne illustrée*
(Rédacteur en Chef : Jacques MORTANE)
Aucune publication en Europe ne peut être comparée à *La Guerre Aérienne Illustrée* en ce qui concerne les dramatiques récits de combats dans les airs.
La Guerre Aérienne illustrée commencera prochainement la publication sensationnelle des
MÉMOIRES DE DORME
et des
SOUVENIRS DE GUYNEMER
(Le Numéro : **60** Centimes)
L'Edition Française Illustrée, 30, Rue de Provence — PARIS
En vente dans les Magasins et Dépôts de *La Petite Gironde*

Etude de Me VIGNERTE, av. à B^x, 22, c. du Chapeau-Rouge.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 18 décembre 1917, à 13 h., immeuble comprenant : maison, jardin, vastes écurie et remise, au Bouscat, imp. Castillon, n° 2, et chemin Castillon. M. à p., 6,000 fr. — Mes Alauze et Peyrelongue, avoués colicitants.

GRANDS PORTRAITS 32f avec cadre noyer, Florian, 11, rue Dauphine, Bx.

115f VIN ROUGE NOUVEAU VINICOLE NOUVELLE 115f l'h^ecto 27, rue Peyronnet l'h^ecto

Achète bouteilles bordelaises. Faire off. E. Pinsan, 50, r. Borie, Bx

ACHETEURS DE MEUBLES Allez faire votre choix PALAIS du MOBILIER, 28, r. Mirail

J'achète tout : meubles, vestiaires, etc. Laborde, 38, r. de Kater

ANGLAIS par dame diplôm., cours après-midi et le soir, 5 fr. p. mois. 36, route Médoc, Bouscat, 20 mèt. du bd.

Achat vestiaire, linge, meubles, chaussures, bibelots, débarras Fauché, r. de Belleyme, 41, Bx.

ON DEMANDE à acheter jusqu'à 150 tonnes de BOIS par semaine pour servir de combustible pour chaudières. Donner prix livré par wagon, camion ou gabarre sur l'embranchement dock Sursol — Adresse : « LA CORNUBIA » Bordeaux-Bastide.

Bons ébénistes demandés. HARRIBEY, 184, cours d'Espagne.

CAMION Delahaye 4 cyl. 24 HP, magnéto Bosch, carburateur Claudel, à vendre. S'ad. de 2 à 4 h., 7, rue de Cheverus.

MAGNÉTO neuf et occasion. Paul PETIT, seul spécialiste à Bordeaux, 18 bis, c. Victor-Hugo.

TEINTURERIE, 3, rue Lescure, 3, Bx Usine LATASTE Tél. 18.37 Replongeage de Tissus TEINTURE EN PIÈCE ET EN FLOTTE Travaux Pour Confrères

ACHATS au MAXIMUM PLATINE OR, DIAMANTS DENTIERS VIEUX, même brisés 31, rue Esprit-des-Lois, 31 (Bijouterie près place Comédie).

OUVRIER HORLOGER demandé, 31, rue Esprit-des-Lois.

SAVON DE MÉNAGE, postal 10 kil., 27 fr. f^co votre gare cont. rembours^t. Edmond Auguste, savonnerie à Salon (B.-du-Rh.).

CARTONNAGE. On demande ouvrières cartonnières Ec. Audy, 21, rue du Loup, Bdx.

RENAULT 12 HP, torp. 6 pl., occ. uniq., p. roulé
BAYARD 10-12 HP, 4 places, état neuf.
BARRE 10-12 HP, torp. 4 plac., bonne occasion.
ATLAS 10-12 HP, 2 pl., neuve, éclair., démar. électr. PASCHOUD, 46, rue Mandron, ou 1, rue Saint-Hubert, Bordeaux.

ON dem. un bon contremaître d'ajustage à la Cie des tramways de Bordeaux. S'or au chef d'atelier, rue Comm^t-Marchand.

AUTO-LEÇONS BREVET GARANTI 251, r. Judaïque *Garage Bordelais* BORDEAUX

J'ACHETE t^t : meubles, coffres-forts, débarras, cause départ ou décès. CLAVERIE, 15, c. d'Albret.

SAGE-FEMME 1re cl. Reç. pens. Consult. Se charge enf^t. Mme COUTURIER, 85, c. d'Espagne

ANGLAIS COURS COMMERCIAL 3 leçons de 1 h. par semaine.
COMPTABILITE EN 4 MOIS Chaque partie 10 fr. p. mois. COURS NOUVEAUX 1er ET 15
STÉNO-DACTYLO dep. 10 fr. p. mois. COURS SPÉCIAUX PAR CORRESPONDANCE (Notice 1re). 41, rue Malbec (près c^rs Saint-Jean), 39, rue Ste-Catherine. T. 43-99.

J'achète tout: meubles, vestiaires, bijoux, bicycl., mach. à coudre, etc. Massez, 26, c. Cicé.

BUREAU Ministre et classeur genre américain, occasions demandées. Ecrire Esther, Agence Havas, Bordeaux.

HUILE D'OLIVE EXTRA PURE
Par litre, 4f40 le litre. Par bonbonne de 15 litres, 4f25 le litre.
Dépôt : Veuve V. ALARY, 54, rue Capdeville, Bordeaux.

Docks des Vieux Papiers ?... Vous vendrez plus cher vos vieux livres, correspondances, papiers froissés, etc., à MM. Pupin et Solas, 4, rue du Manège, Bordeaux (agents généraux des Etablissements Edgard Maillet pour Bordeaux et le Sud-Ouest). Enlèvement à domicile de toutes quantités. Plombage des sacs. Mise au pilon garantie.

18 HP RENAULT 1914 à v., 137, rue de Kater, Bordeaux.

Monsieur J. O'CONNOR, représentant de la Maison J. E. HANGER et Fils, 6, rue Edouard-VII, Paris, fera une démonstration des
JAMBES ARTICULÉES HANGER
à l'Hôtel de Bordeaux les vendredi 14 et samedi 15 courant, de neuf heures à midi.

GROSSIR De 3 à 8 kilos par mois. *Gratis, Méthode et Preuves.* Laboratoire MARIN Enghien-les-Bains (S.-O.). Paquet échantillon, 0f50. Dépôts Bordeaux : Ph^ie Bousquet, Ph^ie St-Projet

BACHES STÉGANIQUES Imperméabilité garantie — *Marques et Modèles déposés*
GONFREVILLE Demander Catalogue n° 146, 28, cours Chapeau-Rouge **BORDEAUX**
Echantillons PRIX & DEVIS **TENTES de MAGASINS** Tissus inaltérables TÉLÉPHONE 21.41

Nourrissez-vous de POISSON FRAIS
(Aliment NUTRITIF par excellence). — Achetez-le
AUX PECHERIES DE L'ATLANTIQUE
qui vendent DIRECTEMENT le produit de la Pêche de leurs Chalutiers à vapeur dans leur
Magasin de Bordeaux, 25, place des Capucins. - Tél. 37-71
GROS ARRIVAGES. - BAISSE SUR LE MERLU.
N'ayez pas de jour préféré pour manger du POISSON, vous le paierez MOINS CHER.

INSTALLATIONS ÉLECTRIQUES Sonneries sur lumières, sans appareils. Téléphones, Moteurs, Lampes demi-watt, Lampes de poche, Piles et Ampoules. **ELECTRIC HALL, 45, rue Sainte-Eulalie, Bordeaux.**

SAGE-FEMME de 1re cl., Mme Annonciade, reçoit pensionnaires B^d Caudéran et r. Pasteur, 5, Bx-Caudéran. Consultation

Dentiers GARANTIS depuis **5 fr. la dent. 119, rue Ste-Catherine.**

606 TRAITEMENT de la SYPHILIS contrôlé par l'analyse du sang. Renseignem. gratis. Discrétion. **INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST**, cours de l'Intendance, 23, Bordeaux. *Même Maison à Lyon, 17, rue de la République.*

SYPHILIS GUERISON DEFINITIVE SERIEUSE sans rechute possible par les COMPRIMÉS de GIBERT 606 absorbable sans piqûre
Traitement facile et discret même en voyage
La boîte de 40 comprimés 7 fr. 75 franco contre mandat
(Nous n'expédions pas contre remboursement)
Pharmacie GIBERT, 19, rue d'Aubagne, Marseille
Dépôt à Bordeaux, Ph^ie Roussel, 1, place Saint-Projet.

TROISIÈME EMPRUNT DE LA DÉFENSE NATIONALE

« Je suis convaincu que tous les citoyens répondront à notre appel. Hésiter à souscrire, ce serait retarder la fin de la guerre en ne donnant pas sur-le-champ au pays tous les moyens de vaincre. »

(Discours de M. KLOTZ, Ministre des Finances, à la Chambre des Députés).

La nouvelle rente française 4 °/o *exempte d'impôts*, garantie contre toute conversion avant le 1er Janvier 1943, est émise à 68 fr. 60. Les souscriptions pour 300 fr. de rente au maximum sont irréductibles et payables immédiatement. Au-dessus de 300 fr. de rente le paiement a lieu : 12 francs en souscrivant; 56 fr. 60 à la répartition. Le Souscripteur peut demander à bénéficier de la libération en quatre termes échelonnés de la manière suivante : 12 fr. en souscrivant, 20 fr. à la répartition, 17 fr. 20 le 10 mars 1918, 20 fr. le 5 mai 1918. Les coupons sont payables les 16 Mars, 16 Juin, 16 Septembre et 16 Décembre de chaque année.

Prix d'émission : 68 fr. 60

Revenu réel : 5 fr. 83 °/o

La souscription ouverte le 26 Novembre sera close le 16 Décembre 1917.

La BANQUE DE FRANCE admettra cette rente en garantie d'escompte et d'avances.

LES SOUSCRIPTIONS SONT REÇUES PARTOUT

Caisse Centrale du Trésor, Trésoreries Générales, Recettes des Finances, Perceptions, Recettes de l'Enregistrement, Bureaux de Postes, Caisse des Dépôts et Consignations, Banque de France, Recette Municipale de la Ville de Paris, Caisses d'Epargne, Banques et Etablissements de crédit, Agents de change et Notaires.

3me Emprunt national **Les Souscriptions sont reçues sans frais BANQUE Jules MOLINA** 2, cours Intendance — Bordeaux —
Clôture de la Souscription, Dimanche 16 Décembre. Les bureaux resteront ouverts ce jour-là jusqu'à midi.

2e AVIS Mme Gabaroche a vendu son fonds articles de fumeurs-bar, 53 bis, rue Porte-Dijeaux, Bordx. Domicile élu Agence Tourny, 4, rue Huguerie.

BAR-REST. MEUBLE à céder, c. maladie. Recet. 400 fr. par jour, à l'essai. Loyer 1,800 fr., gr. salle, 7 chambres, 15,000 francs. Agence Tourny, 4, rue Huguerie.

SAVONNERIE de RIO-TINTO, Marseille, 72 %; post. 10 k. 33 fr.; par 5 postaux, 162 fr. **SAVON** ménage, 10 kil., 27 fr.; 5 postaux, 127 fr. Mandat d'avance, cont. remb. 1 fr. par colis.

HUILE d'olive vierge, 10 lit., 45 fr. **SAVON blanc**, 10 kil., 28 fr., et 5 postaux, 135 fr. Mandat d'avance; cont. remboursem. 1 fr. en plus par colis. **Mlle MAURIN, MARSEILLE.**

Savons de Marseille
SAVON « LE PLIANT », livraison immédiate. — Pour prix et conditions, écrire à la SAVONNERIE PROVENÇALE, MARSEILLE-St-JUST.

SAVON BLANC garanti, post. 10 kil. 22 fr. ou contre remboursement 23 fr. franco. Mlle BERAUD, Marseille (Colbert)

SAVON LE KAKI, 10 kilos, 25f. Par 5 postaux, 122f. HUILE olive vierge 10 litres, 43f. Mandat d'avance. Contre remb. 1 fr. par colis. LOISEL, fabricant, MARSEILLE

Savon de Ménage
qualité supérieure garantie sans silicate, contre mandat-poste ou remboursement, par postal de 10 kilos, 27 fr.; 5 kilos, 15 fr. SOCIETE DELPHINO PROVENÇALE, SALON (Bouches-du-Rhône)

SAVON ménage, carton 10 kil. brut, extra, 28 fr.; silicaté, 25 fr. franco votre gare, mandat d'avance. Echantillon, 0 fr. 50. — A. ROMAN, 67, ch. Chartreux, 67, Marseille (B.-d.-R.)

SAVON DE MÉNAGE première qualité, garanti sans silicate. Postal 10 kilos, 27 fr.; par 3 postaux, 78 fr.; par 5 postaux, 127 fr et 10 postaux, 250 fr. franco contre rembours^t. P. ROUBAUD Fils, fabricant de savons, Marseille.

ACHAT, AVANCES
Tous Titres
Renseignements financiers
ANDRE, 10, place Puy-Paulin.

Situation assurée en apprenant **STENO-DACTYLO ANGLAIS 52 INTER OFFICE** all. de Tourny (1er étage) **52**

CIDRE pur jus, qualité extra, en stock. 35 fr. l'hecto. MANESCAU, 20, rue Ferrère, 20.

PIANO Occ. droit ou queue demandé. Ec. Noé, Ag. Havas, Bordeaux.

TÉLÉPHONE Occ. dem. Ec. Noé, Havas, Bx.

USINE de mécanique à Bordeaux à v. force motrice électr. 40 HP, à louer avec ou sans matériel. Ec. Babor, Ag. Havas, Bdx.

ON DEM. appartement meublé, 3 ch., salon, salle à m., cuis., centre. Lateulade, 17, all. Damour

A rente, jolie maison 8 pièces, jardin, salle à bain, 1 tête. Lateulade, 17, all. Damour, 1 à 3h

Suis acheteur CHARRETTE à bras occ., force 300 kil. env., 15, rue de la Benatte, 15, Bordx.

Wagons
Prendrions en location, même pour longue durée, wagons couverts ou découverts autorisés à circuler sur tous les réseaux français. — Verrerie DOMEC, 82, r. Frère, Bordeaux.

TOURS
HP 150-170-230-250-350 %. — S.-A. SCHULTZ, 49, c. Pasteur, Bordx.

COIFFEUSE DE DAMES
Ondulations Marcel. — Teintures au Henné. — Postiches. — Manucure Sainte-Catherine, 1er étage.

La méthode nouvelle du Dr Dupeyroux, 5, Square de Messine, Paris, d'une efficacité prouvée contre les **TUBERCULOSES** *pulmonaires, laryngées, osseuses, Tumeurs blanches, Crachements de sang, Pleurésies*, est envoyée par lui, gratis, contre 0f30, prix de l'affranch^t, ainsi qu'un questionnaire pour consult. gratuite par correspondance.

606 SYPHILIS (Guérison contrôlée) *Clinique WASSERMANN* 28, rue Vital-Carles, Bx **ÉCOULEMENTS — Rétrécissements** *Traitement en une séance.*

VOUS ÉVITEREZ
VOUS SOULAGEREZ
VOUS GUÉRIREZ
INFAILLIBLEMENT
l'ASTHME et la TOUX
AVEC LA MERVEILLEUSE
Tisane RAOUL MATET au Goudron
Cette tisane, absolument SANS RIVALES, agit avec rapidité sur
Toutes *les MALADIES des VOIES RESPIRATOIRES*
Plus de Quintes pénibles, plus de Crises d'étouffement, plus de Maux de Gorge.
NUITS CALMES ASSURÉES
Indispensable aux personnes délicates des bronches qui craignent le **FROID**, la **PLUIE**, le **BROUILLARD**.
SUPÉRIEURE comme effet aux huiles de foie de morue les plus réputées.
" La Tisane RAOUL MATET " joint à ses qualités exceptionnelles *UN GOUT EXQUIS.*
Se prépare en infusion, soit à l'eau, soit encore mieux au lait.
2f la boîte chez tous les Pharmaciens (impôt compris); par poste, 2f35
Dépôt: Raoul MATET, 9, rue Sainte-Croix, 9, Bordeaux.

BELLE LIMOUSINE « Fiat » 20-30 HP, carrosserie Labourdette, état neuf, à vendre, 8, place des Quinconces, 8, Bordeaux.

Motocyclette New-Hudson à vendre, modèle 1914, état neuf. S'adr. 23, rue du Lavoir, Bordx.

CAMION américain 3 t. ½ neuf, livrable immédiatement. Prix avantageux. Garage Léon, 94, r. David-Johnston, 94, Bordeaux.

ACHAT ou location locomobile 16-20 HP avec métier à grumes. — Offre à M. FOUYSSAT, 52, rue de Soissons, 52, Bordx.

ENGLISH SPOKEN
Cours d'ANGLAIS PARLÉ pour EMPLOYÉS de COMMERCE
Préparation rapide pour soutenir conversation avec **clientèle anglo-américaine.** Ni grammaire ni orthogr., mais dès la 1re leçon les expressions courantes de la vie usuelle et commerciale. — Durée du cours **4** mois, prix 10 fr. p. mois. Nouveau cours pour commençants 18 décembre. On s'inscrit t. l. jours, de 13 à 14 et de 19 à 20 h., **cours d'Alsace-et-Lorraine, 115 (entresol).**

AUTO ÉCOLE
Leçons individuelles, brevet gar. J. Abos, 7, r. Laharpe, b^d Bouscat

PLATANES EN GRUME
pouvant donner des plateaux de 1 m. 50 longueur jusqu'à 35 mètres, à vendre sur wagon départ. Ec. CEREY, Ag. Havas, Bx.

SOMMES ACHETEURS velours horizon ou kaki et tous tissus coton. Tissus en gros, 34, rue de Pétrograd, 34, Paris (8e).

BATEAU, moteur marin 24 HP, 110 × 140, très belle ligne 9 m. de long. Vitesse 30 kil. à l'heure tenant la mer. A vendre 12,000 fr. Ecrire DURAN Y RIVAS, 17, rue de l'Echiquier, 17, Paris.

A V. coupé 3/4 état neuf, phaéton 4 pl., harnais, selle, collier cuivre. Mme J. Castets, 4, rue Serviez, 4, à Pau.

A V. Cause décès, sérieuse et prospère clientèle vins et matériel de bureau. Pour conditions, s'adresser, de 10 heures à midi, 8, chemin du Petit-Bois, 8, à Talence.

On demande à louer vide, eau, gaz, 4 pièces. On paiera 6 mois d'avance. Ec. Homey, Havas, Bx.

SAVON blanc Marseille. Bne qualit. spécial. recom. pour le ménage. Postal réclame 10 k. f^co gare c. mand. 19f50; 50 k. 90 fr. GRIN, 20, r. 4-Fils, Paris.

SAVON de ménage mi-cuit extra, 120 fr. les 50 k. en 5 postaux; le postal de 10 k. franco contre mand. poste d'av. 25 fr. ou contre remboursement 1 fr. en plus. — Ecrire Le Corre, 15, boul. du Collet, BONNEVEINE-MARSEILLE. Usine à ENDOUME

A Vendre pr^té rap., 4h½, vig., lab. pré, mais., gr. cuv., pr. tram Beychac, 15 kil. Bx. Px 28,000 fr. Ecr. VIDAL, 9, r. Sauteyron, Bx.

CIDRE DOUX de Bretagne, 1er cru, à 32 c. le litre, gare départ. Envoyer les fûts à la Cidrerie de la Gare, Dinard (I.-et-V.).

Mobilisé, menuisier, au Havre, service armé, classe 1898, demande à permuter pour Bordeaux ou environs. S'adresser Mlle Carmus, 14, r. Paulin, Bdx.

DEMANDE Scieurs pour ruban et circulaire, Menuisiers, Ferreurs, Chauffeur-mécanicien pour locomobile. Se présenter usine RIFFAUD, Barrière de la Benauge.

MUTILÉS, REFORMÉS, CONVALESCENTS, menuisiers, terreurs sont occupés usine RIFFAUD, barrière de la Benauge.

Bon jardinier dem. place env. Bord. Ec. Gervais, Ag. Havas

Cidre extra 23 fr. l'hecto, gare dép., gros seul. Ec. Fèvre, Havas.

ON DEMANDE louer remise ou garage quartier Tourny ou Chartrons, 14, rue Hustin, 14. Téléphone 15-06.

BELLE JUMENT à vendre, bien attelée, 5 ans, bon prix. S'adresser rue du Saujon, 60, Bdx

On demande à acheter 2 courreaux bon état pouv. porter 70/80 tonnes. Ec. Bélor, Havas, Bx

A V. 5,000 m. terr. ind., bâtisse dép. imp. s. gare raccord. Midi-Médoc. Ecr. Gé, Havas, Bx

A V. Renault 20 HP, torp. 5-7 pl., 8,500 fr. Garage 33, r. Lebrun, Bx

CHARPENTIERS DE HAUTE FUTAIE DEMANDES. DYLE ET BACALAN, 5, RUE ACHARD, 5.

A V. propr. Mérignac, rap., agr., source. S'adr. not. Brezzi, Pessac

PRETS SUR T^tes GARANTIES JAMES, 246, r. Sainte-Catherine.

BON SAVON DE MENAGE postal 10 kil. p. 26 fr., livré de suite franco gare cont. remb. ou mand.-p. PINOTTINI, Savons, à Salon (B.-D.-R.)

SAVON de ménage bonne qualité. Envoi franco d'une caisse postale 10 kil. à 28 fr., le postal cont. remb. Ec. F. MONBRAY JEUNE, à Salon (B.-D.-R.)

Bouteilles prises domic. plus haut cours. Ec. Nis, Havas, Bx

Pommes de terre, haricots, gros et détail, qualité jaune, 21 fr. les 75 kilos. E. Hierf, 147, rue d'Arès, 147. Téléphone 19-51.

On dem. un port. de pain. S'adr. « Petite Gironde », à Rochefort

TRUFFES PÉRIGORD seront livrées domicile Bordeaux 25 décembre, 13 francs le kilo, ou adressées franco contre mandat 10 fr. CANGARDEL, notaire, Marminiac, par Cazals (Lot).

A VENDRE forte charrette pour un cheval, excellent état. S'adres. château Bellegrave, St-Lambert, Pauillac

CHEVAUX service à vendre Mesmin, loueur, Arcachon.

Marius achète tout. Ecrire 86, r. Porte-Dijeaux. V. à domic.

GARDE-malade dem. emploi, b. réf., se déplacerait. Ec. M. Othon, pl. du 14-Juillet, 10

Perdu croix or et perles fines. Rapp. 68, c. Victor-Hugo (1er).

Perdu chien de chasse épagneul marron, 1 an, adresse collier L. Barthe, Bayonne. Récompe.

1er AVIS M. Mons a vendu son bar-meub., 72, cours Victor-Hugo. Récl. reç. chez M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

AVIS La maison r. Neuve, n° 42, vient d'être vend. p. M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

AVIS La mais. r. Pelleport, n° 123, vient d'être vend. p.M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

AVIS La mais. r. d'Aubidey, n° 48, vient d'être vend. p. M. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

A V. mais. pr. c. Albret, 12 pièc., 6 meubl. P^x 16,000. Occas.
A V. mais. pr. Jard.-Public, mag. encoig., rap. 650f. P^x 7,500. Lalanne, 169, rue Ste-Catherine.

30 FUTS en fer, suis vendeur. EGAL, 23, rue Lugeol, Bdx.

A V. VACHES LAITIERES. Bax-Thibœuf, à Léognan (Gir.)

A V. tr. bon cheval labour et à 2 fins, gar^ti, 1m65, p^tit p^x. Georges Barrière, à Ste-Foy-la-Grande

ACHAT plus haut prix meubles modernes, anc., t^s objets et reconn. Mont-de-Piété. LABARRAQUE, 14, c. d'Albret, B^x

On demande à affermer avec ou sans promesse de vente propriété toutes cultures. Faire offres. Ec. Zustin, Ag. Havas, Bx.

On reçoit remblai angle rues Léon-Paillère et Carle-Vernet.

A V. Bayard-Cl^t 10 HP 1911, 4 pl. Tourillon, 6, r. Huguerie.

SERIONS ACHETEURS bascule ou fléau. Ecrire Davand, Agence Havas, Bordeaux.

RAILS DECAUVILLE Suis acheteur 500 mètres voie 0m60, livrable de suite. Ecrire Lafart, Ag. Havas, Bdx.

Teinturerie à v., décès, petit prix, pas de frais. Ad. 34, c. Champion.

On demande achat d'occ. ou locat. de 1,000 m. voie Decauville de 50. Ec. Jude, Ag. Havas, Bx.

A V. Camion auto, excel. état, 2 t., 8,000 fr.; 1 routière Clayton 22 HP.; 1 loco Ruston 18 HP; 2 locos de 12 HP; 2 métiers à grume s. roues; fûts fer, wagons à 10 t. et 4 t. Ec. Baraud, Havas, Bx.

A V. p. c. santé, d. g. ville Ch.-Inf., pharmacie, b. sit., coin rue et place, logem. agr. S'adr. « La Petite Gironde », Rochefort.

Automobile de Dion, monocylindrique, type V 1904, petit prix. Golzet, à Galgon (Gironde).

CHIENS LOUPS POLICIERS h^te orig. Villa Jean-Germ^ne, av. Chantilly, Mondésir, Caudéran

A V. TORPEDO 2 places, 2 cylindres, 8-10 HP, état neuf. HIERF, 147, rue d'Arès, 147, Bdx.

A V. 50 pet. fûts divers bon ét. Ec. Faure, Ag. Havas, Bx.

APPEL D'OFFRES
Le sous-intendant militaire des troupes coloniales (9, place Richelieu, Bordeaux), recevra jusqu'au 20 décembre inclus les offres pour la **LOCATION** au mois d'un **CAMION** à 2 chevaux (force 6 tonnes environ).
Pour autres conditions, s'adr. à la sous-intendance coloniale.

Dimanche 23 décembre, à 14 h^res :
VENTE matériel d'entreprise de voitures publiques. 7 victorias, 4 coupés, 4 landaus, 10 omnibus, 1 voiture tramway, 1 voiture à sable, 1 baladeuse, 1 beau camion, 1 breack d'excursion; chevaux, harnachement.
DENTRAYGUES, notaire à Arcachon.

MACHINES A ÉCRIRE Location
toutes marques, prix modérés. Inter-Office, 52, all. Tourny. T. 9-61.

ECRIRE DE CONFIANCE
J'ACHÈTE TOUT
MEUBLES riches et simples BIJOUX OR, VESTIAIRES
Georgeon, 23, r. St-Sernin, Bdx.

Chez Burgalasse
vous recevrez les meilleures leçons d'auto et de mécanique sur voitures neuves, brevet garanti, 190, rue Judaïque, 190, Bordeaux.

Achat de mobiliers, objets d'art, piano, bijoux; 1, rue Prosper.

HOMMES ET JEUNES GENS demandés pour courses, 6, place Saint-Christoly, 6, Bordx.

ON DEMANDE ménage 4 personnes dom. ou métayer p^r propriété environs Bordeaux. PRAT, 51, rue des Menuts, Bdx.

Anglo-Franco-Academy
139, c. Victor-Hugo. Anglais et Sténo-dactylo. Diplômes en 6 mois. Placement des élèves grat.

On demande un ingénieur connais. à fond fab^on gaz éclair. gr. ville. Ec. Ood, Ag. Havas.

Topinambours à vendre, régisseurs, chât. Parempuyre, G^de.

J'ACHETE TOUT : papiers, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

TRACTEUR AGRICOLE
excellente marque américaine inconnue en France; prix inférieur à ceux existant déjà. Capitaux demandés pour lancer cette affaire. Ecrire Dinaux, Agence Havas, Bordeaux.

TOURS à vendre deux tours Atlas banc rompu ayant 225 HP. x 1,300 EP. Vis mère barre de chariottage 8 changements de vitesse disponible, prix 9,250 fr. Ec. Détal, 77, r. Croix-Seguey, Bdx.

CAFÉ AMÉRICAIN
Trouvé somme argent. Réclamer à la caisse.

SUIS ACHETEUR PROPRIETE arr. Nontron, 100 à 300 hect., mais. maître, J. Mazaurier, Limoges.

Achète Bouteilles à champ. 0f40; front. 0f50. Ec. Allen, Havas, Bx.

A V. Torpédo Zèbre 5 HP. mono silenc. Ec. Rolef, Havas, Bx.

On dem. gouvernante anglaise ou française pour s'occuper d'enfants. Excel. réf. exig. Ec. Dolly, Agence Havas, Bordeaux.

Dem. à louer près centre échop. ou r.-d.-ch. 4 p. Faire offres. Ec. Landon, Ag. Havas, Bdx.

CHENE TRES SEC
Bûches 1er ch., 25, r. Rode, Bx.

D^lle 27 a. dem. place p. Paris, hôtel, rest. ou mais. b. part. av. fam., b. réf. Ec. Laure, Havas, Bdx.

A V. 100 bar. vin rouge vieux s. place liv. de suite 1,200fr tonneau logé, bel. barriq. Urgent. Ec. James, Ag. Havas, Bx.

SCIERIE mécanique à v., constructions, matériel parf. état. Ec. Renét, Ag. Havas, Bdx.

On demande louer bon piano. Ec. France, Ag. Havas, Bdx.

Jne fil. s. sténo-dact. c. commer. dem. emploi. Ec. Jaue, Havas.

Manufacture de maroquinerie bien placée dem. voyageur. Ecrire Parit, Ag. Havas, Bdx.

CARTONNAGE ouvrier capable demandé. Ecrire Aien, Agence Havas, Bordeaux.

INGENIEUR Ecole Centrale, donne leçons sciences, 10, rue Villebrun, 10, Caudéran.

Achète toutes sortes de bouteilles. Hachemad, 166, c. St-Jean.

Contremaître ajusteur mécan. dem. pl. Ec. Eudi, Havas, Bx.

ACHÈTERAIS PIANO occ. b. ou mauvais état. Ecrire Guise, 35, rue de Belfort, Bx.

DEMANDE PLACE CHAUFFEUR, de préférence maison bourgeoise. Dejos, Garage Chaume, Bergerac.

A V. coupé FIAT, 12 HP, exc. ét. r. Lafaurie-Monbadon, 25.

Jeune homme, 14 à 16 ans, pour bureau, demandé. Bignon et André, 21, rue Maucoudinat, Bx.

Jeune garçon pour courses et homme de chai tonnelier courant spiritueux demandés. Ec. Auguy, Agence Havas, Bdx.

A V. Terrain Caudéran-Mondésir, à 1,000 m. boulev. et 1,500 m. gare Glacière-Ceinture, 5,260 m. q., 2 façades : 70 m. av. Répub. et 81 m. ch. d'Arès, prof. moy. 70 m. S'er 5, c. Ch.-Rouge, Bx

PIANO Pleyel à queue à vendre, 17, rue Huguerie, de deux à quatre heures.

Dem. pp^té rapport, 80 à 100 hect. belle habit., rayon 30 kil. Bx. Prix 200,000. Pas d'interm. Weil, 7, rue Etienne-Jodelle, 7, Paris.

Chambre a coûté 10,000 fr. à v. moitié prix; salle à manger 1,000 fr. 28, r. Henri-IV. Pressé.

CHARRETIER marié demandé. Emploi pour la femme à l'usine. 5, rue Moscou, 5, Bordeaux.

Je cherche appart. vide, Centre, 3 à 5 pièces, gaz, électricité. Clary, 10, r. Pont-Mousque, Bdx.

GARÇON livreur robuste, sach. soig. et cond. chevaux demandé, r. du Jardin-des-Plantes, 27.

STENO par correspondance. Douze leçons à 0f 50. Résultat sûr, rapide. Notice franco. *Société Sténographique de Bordeaux*, 15, rue Prévôté.

BYRRH **LE MEILLEUR QUINQUINA** *Tonique, Hygiénique, Reconstituant* **BYRRH**